

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

20
21
20
22
20
23
20
24
20
25



Sommaire

Édito	3
Temps forts 2023	4
Les Pyrénées-Atlantiques en 2023	7
Assemblée départementale	8
Ressources	12
Solidarités humaines	30
Solidarités territoriales auprès des collectivités locales	58
Attractivités territoriales	66
Aménagement, déplacements	88

Édito

Le rapport d'activités de notre collectivité est un document important. Il porte un regard sur les actions menées, véritable déclinaison des politiques publiques dont nous avons la responsabilité.

Malgré une situation économique et sociale fragile, ainsi qu'une période tendue pour les finances des Conseils départementaux, notre institution démontre une fois encore l'importance de sa mission, son indispensable implication et l'étendue de ses interventions.

En effet, le Département intervient sur l'ensemble de son territoire basque et béarnais et confirme sa grande proximité avec l'ensemble des acteurs des Pyrénées-Atlantiques. Cette proximité fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file dans de nombreux domaines, celui de l'action sociale en tout premier lieu.

Ce rapport d'activités nous donne l'occasion, aussi, de mettre en lumière les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2023.

Je pense tout particulièrement à nos actions pour prévenir le harcèlement scolaire, ou encore au Plan départemental de l'habitat que nous avons lancé dans le contexte si tendu que connaît notre département dans ce domaine.

Nous avons également organisé plusieurs temps au sujet des transitions. Concernant les infrastructures nous avons achevé les travaux de la 2X2 voies à Ustaritz et le pont de Lacq.

Nous avons poursuivi, au travers de conférences, notre important travail de prospective pour imaginer notre département de demain, tout en accompagnant nos jeunes, en particulier avec la démarche La Boussole des jeunes.

Cette importante activité du Département est le résultat du travail et de l'implication de tous les agents de la collectivité qu'il est important de saluer.

Jean-Jacques Lasserre
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



Temps forts 2023

Janvier



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DE LECTURE PUBLIQUE
2023/2027



13/01 présentation du schéma départemental de lecture publique 2023-2027 lors de la Session.



19/01 conférence « Le harcèlement scolaire, parlons-en ! » au Palais Beaumont à Pau.

Février



17/02 Lancement du second Plan départemental de l'habitat (PDH) au cours d'un séminaire sur le thème « Les enjeux en matière d'habitat de nos territoires ».

Mars



08/03 Ouverture du pont de Lacq-Abidos après les travaux de rénovation.



27/03 Inauguration du Foyer de l'Enfance Pays basque à Anglet.

Avril



04/04 Séminaire de lancement du Poctefa 2021-2027 (programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre), co-organisé avec la Région Nouvelle-Aquitaine.



24/04 Conférence table-ronde sur le thème « Intelligence artificielle : pour le meilleur ou pour le pire ? » organisée par le Conseil départemental au Casino de Biarritz.

Mai



11/05 Conférence départementale des territoires organisée par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques sur les transitions.



23/05 4^e journée des collégiens, 1 400 collégiens rassemblés au Stade du Hameau à Pau.



25/05 Inauguration du nouveau service de restauration à la cité scolaire de Nay.

Juin



Le train de La Rhune redémarre après une phase de travaux.



16/06 Cérémonie de clôture des Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ), au Stade d'Eaux-Vives à Bizanos, en présence de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Juillet



07/07 Mise à 2x2 voies de la RD932 à Ustaritz.



21/07 Mise en service de la liaison nouvelle RD947/936 sur les communes de Viellenave-de-Navarrenx, Bugnein et Bastanes.

Septembre



22/09 Session spéciale du Conseil départemental sur les transitions.

29/09 Annonce des lauréats du deuxième budget participatif transfrontalier Ideiak.

Octobre



23/10 Lancement de la « Boussole des jeunes » dans les Pyrénées-Atlantiques.



24/10 Lancement des travaux de la véloroute de la Rhune entre Saint-Jean-de-Luz et Sare.

Novembre



13/11 Séminaire « la participation citoyenne dans les communes Petites Villes de Demain du 64 », à Bayonne.



30/11 Réunion des partenaires de la politique linguistique en faveur de l'occitan au Parlement de Navarre.

Décembre



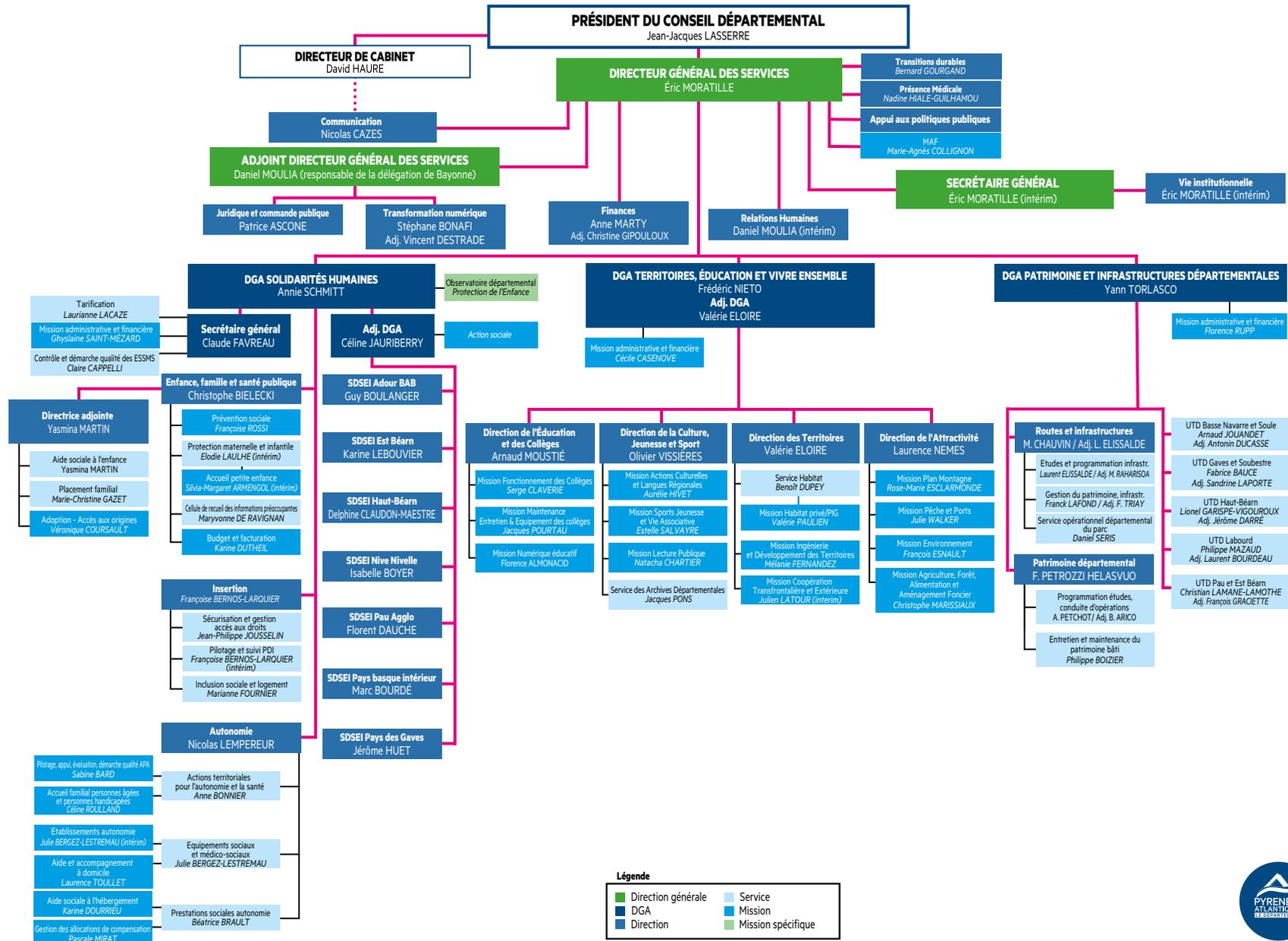
07/12 Rassemblement des sections sportives scolaires béarnaises et des porteurs de projets Terre de Jeux 2024 à Nousty.



2^e atelier de la démarche prospective « Imaginons demain en Pyrénées-Atlantiques », au Complexe de la république à Pau, sur le thème de la cohésion sociale en 2040.

Organigramme des services du département des Pyrénées-Atlantiques

(Juin 2024)



Les Pyrénées-Atlantiques en 2023



8 377 actes réalisés par les médecins de PMI

1 575 personnes accueillies en établissements spécifiques pour personnes handicapées

3 574 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap et de l'allocation compensatrice

14 349 allocataires du RSA

18 918 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (à domicile et en établissement)

2 033 enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance

3 166 aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

50 espaces naturels sensibles ouverts au public

639 projets d'équipement des communes et intercommunalités financés

4 500 km de routes départementales

1 500 km de sentiers départementaux de randonnées

49 collèges publics

21 100 élèves dans les collèges publics

39 collèges privés sous contrat

10 782 élèves dans les collèges privés

148 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation

130 producteurs locaux engagés dans le programme *Manger Bio & Local 64*

15 400 emplois liés au tourisme et **2,9 milliards d'euros** de retombées économiques

Le train de la Rhune et deux stations d'altitude générant **262 emplois**

Université de Pau et des Pays de l'Adour

12 908 étudiants

Écoles supérieures

Technocité à Bayonne

Centres de recherche

Cité multimédia à Pau

Assemblée départementale

En 2023, le Conseil départemental s'est réuni cinq fois, dont une fois lors de la session à thème relative aux transitions. La Commission permanente s'est, elle, réunie neuf fois.

115 délibérations
votées par le Conseil
départemental

470 délibérations
votées par la Commission
permanente

Parmi les délibérations adoptées en session, citons :

- le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et le Plan de transition 2023-2028 ;
- les cinq délibérations adoptées lors de la session à thème Le Conseil départemental, acteur des transitions : la stratégie territoriale bas carbone en co-construction avec les EPCI ; la stratégie territoriale bas carbone traduite dans les politiques publiques de la collectivité ; diminuer les consommations d'énergie et produire des énergies renouvelables ; la préservation de la biodiversité et du vivant ; un plan de transition interne et des actions en cours pour limiter l'empreinte carbone de la collectivité ;
- le Protocole d'accord n° 1 du Plan de mobilité. Première partie - déplacements domicile-travail ;
- le Plan d'entretien des dépendances vertes ;
- le Dispositif appel à projets 2024 « Pour le développement et la transition écologique des centres-bourgs » ;
- le soutien aux établissements sociaux et médico-sociaux du secteur de l'autonomie ;
- la feuille de route en faveur de l'économie sociale et solidaire et la création d'un fonds de soutien à l'innovation sociale ;
- le Schéma départemental de lecture publique 2023-2027 et le Contrat départemental de lecture itinérance 2023-2025 ;
- le Schéma départemental Culture, Art et Territoires ;
- le projet global d'actions départementales Terre de jeux 2024 ;
- le Plan pluriannuel d'investissement 2023-2028 des ports départementaux ;
- la participation citoyenne : le budget participatif transfrontalier et la 2^e édition du budget participatif 64.



Session du 13 janvier 2023 du Conseil départemental

Les élus 2021-2028



Jean-Jacques LASSERRE

Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Les Vice-présidences

Claude OLIVE

1^{er} Vice-président en charge de l'autonomie, de la politique de l'habitat et du logement
Délégué à l'habitat et au logement

Isabelle LAHORE

4^e Vice-présidente en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens
Déléguée à l'éducation, aux collèges et à la vie des collégiens

Jean-Pierre MIRANDE

7^e Vice-président en charge des politiques de la montagne et de la coopération transfrontalière
Délégué au plan montagne et aux relations avec la Navarre

Annick TROUNDAY-IDIART

10^e Vice-présidente en charge de la Jeunesse, de l'insertion et de l'accès à l'emploi
Déléguée à l'inclusion sociale

Véronique LIPSOS-SALLENAVE

2^e Vice-présidente en charge des finances et de l'administration générale
Déléguée aux finances et aux politiques contractuelles

Nicolas PATRIARCHE

5^e Vice-président en charge de la transformation numérique, de l'inclusion des usages et des réseaux
Délégué à la transformation et à l'inclusion numériques

Sandrine LAFARGUE

8^e Vice-présidente en charge de la transition environnementale
Déléguée à la souveraineté alimentaire et développement durable

Jacques PÉDEHONTAÀ

11^e Vice-président en charge de la vie associative, sportive et culturelle
Délégué à la culture, au tourisme

Charles PELANNE

3^e Vice-président en charge de l'aménagement, des infrastructures et des partenariats avec les collectivités territoriales
Délégué à la gestion de la ressource en eau

Anne-Marie BRUTHÉ

6^e Vice-présidente en charge des relations humaines et dialogue social
Déléguée aux relations humaines et dialogue social

Thierry CARRÈRE

9^e Vice-président en charge de l'attractivité et du développement des territoires
Délégué à l'agriculture et à la Présence médicale 64

Christine LAUQUÉ

12^e Vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille
Déléguée à l'enfance, à la famille et à la santé

Les Délégations de fonctions

Olivier ALLEMAN

Délégué à l'accompagnement de la jeunesse

Maïder BEHOTEGUY

Déléguée à la langue basque et à la vie associative et au bénévolat

Bernard DUPONT

Délégué au sport et à l'accompagnement scolaire

Laure LABORDE

Déléguée aux activités de pleine nature et tourisme quatre saisons

Marc SAINT-ESTEVEN

Délégué à l'aide, à l'ingénierie et à l'innovation auprès des communes

Emmanuel ALZURI

Délégué au littoral, à la pêche et au plan vélo

Geneviève BERGÉ

Déléguée aux personnes handicapées

Philippe ECHEVERRIA

Délégué aux routes et infrastructures départementales

Jean LACOSTE

Délégué aux personnes âgées

Monique SÉMAVOINE

Déléguée à la langue occitane, béarnaise et gasconne

Isabelle ANTIER

Déléguée au patrimoine culturel départemental

Patrick CHASSERIAUD

Délégué à l'économie

Joseba ERREMUDEGUY

Délégué aux innovations citoyennes, à la prévention et à la politique de la ville

Bénédicte LUBERRIAGA

Déléguée aux espaces naturels sensibles

Clément SERVAT

Délégué aux aménagements transfrontaliers et aux relations avec l'Aragon

André ARRIBES

Délégué à la sécurité des personnes

Nicole DARRASSE

Déléguée à la lecture publique et aux Archives départementales

Monia ÉVÈNE-MATÉO

Déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'égalité Femme-Homme

Sylvie MEYZENC

Déléguée aux relations avec Euskadi et à Territoires d'Innovation

PREMIÈRE COMMISSION
Solidarités humaines

PRÉSIDENT



Olivier ALLEMAN 6



Patrice BADUEL 8



Geneviève BERGÉ 25



Valérie CAMBON 17



Joseba ERREMUNDEGUY 5



Monia ÉVÈNE-MATÉO 5



Jean LACOSTE 21



Christine LAUQUÉ 6



Michel MINVIELLE 27



Claude OLIVE 4



Annie POVEDA 10



Annick TROUNDAY-IDIART 12

DEUXIÈME COMMISSION
Éducation et collèges, vie associative, culturelle et sportive

PRÉSIDENTE



Isabelle ANTIER 16



Nadine BARTHE 9



Maïder BEHOTEGUY 13



Marie-Lyse BISTUÉ 14



Nicole DARRASSE 1



Bernard DUPONT 2



Isabelle LAHORE 23



Jean-François MAISON 19



Jacques PÉDEHONTAÀ 16



Monique SÉMAVOINE 20



Martine VALS 7

TROISIÈME COMMISSION
Réseaux et infrastructures, aménagement et relations avec les collectivités

PRÉSIDENT



Philippe ECHEVERRIA 26



Jean ARRIUBERGÉ 17



Marie-Pierre CABANNE 27



Fabienne COSTEDOAT-DIU 2



Iker ELIZALDE 10



Jean-Pierre HARRIET 3



Nicolas PATRIARCHE 11



Charles PELANNE 25



Marc SAINT-ESTEVEN 13



Clément SERVAT 15

QUATRIÈME COMMISSION

Attractivité et développement durable des territoires



Laure
LABORDE



Emmanuel
ALZURI



Henri
BELLEGARDE



Thierry
CARRÈRE



Patrick
CHASSERIAUD



Sandrine
LAFARGUE



Franck
LAMAS



Bénédicte
LUBERRIAGA



Sylvie
MEYZENC



Jean-Pierre
MIRANDE



Karine
PÉRÉ

CINQUIÈME COMMISSION

Finances et administration générale



Max
BRISSON



Patricia
ARRIBAS-OLANO



André
ARRIBES



Anne-Marie
BRUTHÉ



Véronique
DEHOS



Véronique
LIPSOS-SALLENAVE



Stéphanie
MAZA



Isabelle
PARGADE



Yves
SALANAVE-PÉHÉ

LES CANTONS

- 1 - Anglet
- 2 - Artix et Pays de Soubestre
- 3 - Baïgora et Mondarrain
- 4 - Bayonne-1
- 5 - Bayonne-2
- 6 - Bayonne-3
- 7 - Biarritz
- 8 - Billère et Coteaux de Jurançon
- 9 - Le cœur de Béarn

- 10 - Hendaye-Côte Basque-Sud
- 11 - Lescar, Gave et Terres du Pont-Long
- 12 - Montagne Basque
- 13 - Nive-Adour
- 14 - Oloron-Sainte-Marie-1
- 15 - Oloron-Sainte-Marie-2
- 16 - Orthez et Terres des Gaves et du Sel
- 17 - Ouzom, Gave et Rives du Neez
- 18 - Pau-1



Joseba
ERREMUNDEGUY



Jean-Jacques
LASSERRE

OLIVE Claude
LIPSOS-SALLENAVE Véronique
PELANNE Charles
LAHORE Isabelle
PATRIARCHE Nicolas
BRUTHÉ Anne-Marie
MIRANDE Jean-Pierre
LAFARGUE Sandrine
CARRÈRE Thierry
TROUNDAY-IDIART Annick
PÉDEHONTAA Jacques
LAUQUÉ Christine
ALLEMAN Olivier

BADUEL Patrice
BISTUÉ Marie-Lyse
CAMBON Valérie
COSTEDOAT-DIU Fabienne
DUPONT Bernard
ELIZALDE Iker
ÉVÈNE-MATÉO Monia
LACOSTE Jean
MAZA Stéphanie
MEYZENC Sylvie
MINVIELLE Michel
PÉRÉ Karine
SALANAVE-PÉHÉ Yves

- 19 - Pau-2
- 20 - Pau-3
- 21 - Pau-4
- 22 - Pays de Bidache, Amikuze et Ostibarre
- 23 - Pays de Morlaàs et du Montanerès
- 24 - Saint-Jean-de-Luz
- 25 - Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh
- 26 - Ustaritz - Vallées de Nive et Nivelle
- 27 - Vallées de l'Ousse et du Lagoïn

Ressources

1

Opérations financières

2

Ressources internes

1 Opérations financières

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

En termes d'opérations financières, 2022 avait été la première année de diminution des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) depuis 2013, avec un repli de 3,5 %. Cette tendance s'est malheureusement confirmée et fortement accentuée en 2023 avec une baisse de 20 %.

En effet, dans un contexte macroéconomique de fort ralentissement de la croissance et de taux d'intérêt relativement élevés, les Pyrénées-Atlantiques, en deux années entre 2021 et 2023 ont subi une baisse des DMTO de 50 M€ et une augmentation des dépenses de fonctionnement de 75 M€. L'épargne de la collectivité a donc été très fortement impactée.

Les taux de consommation budgétaire ont été très satisfaisants, de 99 % des crédits inscrits au budget primitif pour la section de fonctionnement et de 91 % pour les dépenses d'investissement hors dette. L'exécution comptable s'est traduite par la réalisation de 118 400 actes comptables qui se répartissent en 100 200 mandats et 18 200 titres de recettes.

Au sein de la collectivité, 2023 a été le premier exercice exécuté dans le cadre du référentiel des politiques publiques actualisé, toujours structuré en politiques, missions et actions. La création des politiques transversales montagne, numérique, transitions, culture, sport et bâtiments a permis d'apporter une meilleure visibilité à ces thématiques. L'année 2023 a également été l'année de la préparation du changement de nomenclature comptable (passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024).

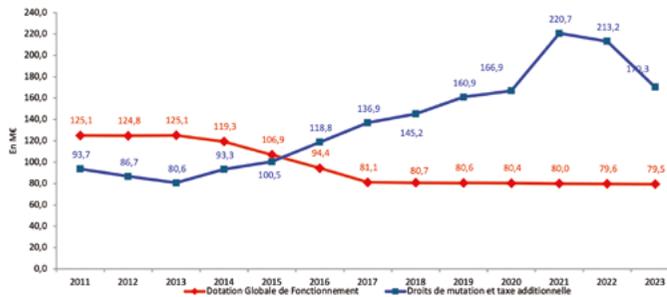
Enfin, les principaux chiffres de l'exécution budgétaire 2023, de la dette et des garanties d'emprunts octroyées sont présentés dans les documents qui suivent.

Compte Administratif 2023 Département des Pyrénées-Atlantiques

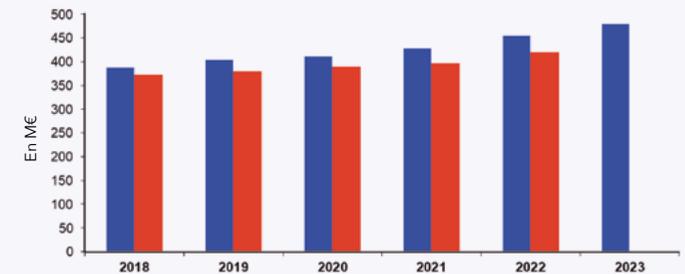
	CA 2023 en M€	CA 2022 en M€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	780,35	793,04
Fraction de TVA compensatoire de la TFPB	151,56	147,53
TVA Fraction compensatoire de la TFPB	41,26	0,00
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0,00	36,47
IFER	2,29	2,11
Droits de mutation et taxe additionnelle	170,27	213,19
TICPE	52,96	53,07
TSCA	97,99	92,00
Autres taxes	53,46	52,99
Dotation globale de fonctionnement	79,55	79,64
Dotation globale de décentralisation	4,60	4,60
Dotation versée au titre de l'APA - Conférence des financeurs	42,98	37,62
Autres dotations et participations	45,57	47,55
Autres recettes	37,85	26,26
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	707,24	669,26
Frais de personnel	134,29	124,61
Dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie	86,23	81,82
Dépenses liées au Revenu de solidarité active	99,38	94,75
Charges à caractère général	33,20	30,63
Atténuation de produits	29,32	30,50
Charges financières	8,85	4,69
Charges exceptionnelles	0,27	0,27
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,50	0,37
Aides à la personne	51,76	48,22
Frais d'hébergement	170,42	164,45
dont enfance	88,87	81,64
dont personnes handicapées	67,66	66,46
dont personnes âgées	16,36	16,36
Service départemental d'incendie et de secours	33,70	32,50
Dotation de fonctionnement des collèges	13,81	12,98
Participations	6,93	6,25
Subventions	34,04	32,81
Dotations aux provisions	0,34	0,10
Autres charges de gestion courante	4,21	4,32
ÉPARGNE BRUTE	73,11	123,78

	CA 2023 en M€	CA 2022 en M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts et résultat antérieur)	38,17	27,57
Dotations (FCTVA)	12,34	11,81
Subventions d'investissement	22,93	12,01
Autres recettes d'investissement	2,90	3,75
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	148,78	146,23
Dépenses équipement brut	81,75	81,80
Subventions d'équipement versées	60,11	59,92
Autres	6,92	4,51
Remboursement des emprunts	36,69	34,21
Emprunts réalisés	45,00	27,00
Flux net de dette	8,31	-7,21
Épargne nette	36,42	89,57
Variation du fonds de roulement	-29,19	-2,08

DMTO - Taxe additionnelle et dotation globale de fonctionnement

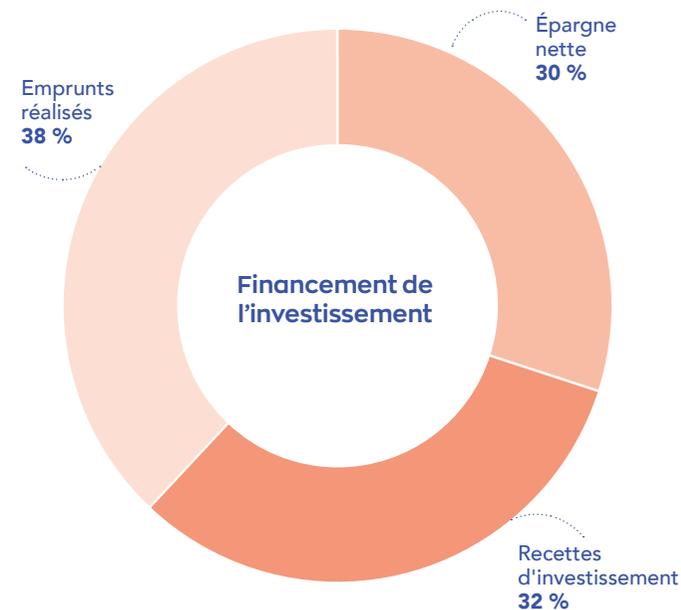
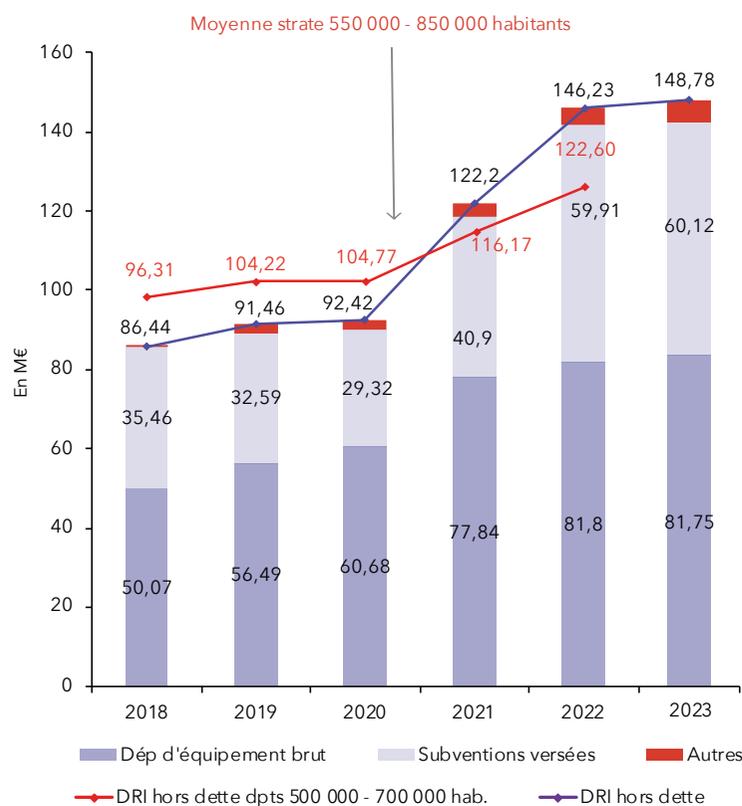


Évolution des dépenses de fonctionnement d'aide sociale*

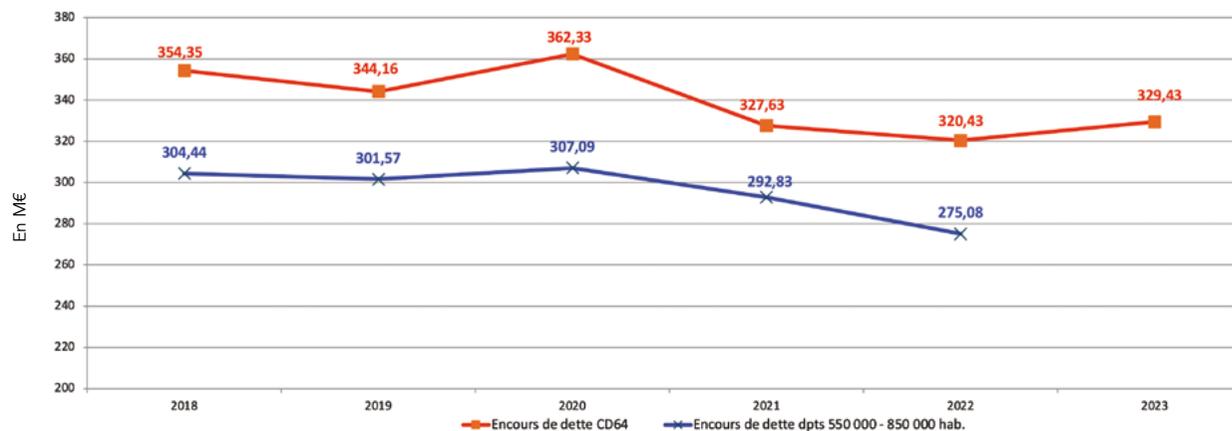


● Pyrénées-Atlantiques ● Moyenne strate (550 000 - 850 000 habitants)
* Depuis 2015, les dépenses d'action sociale sont nettes de 21 M€ de récupération de recettes liées aux personnes âgées.

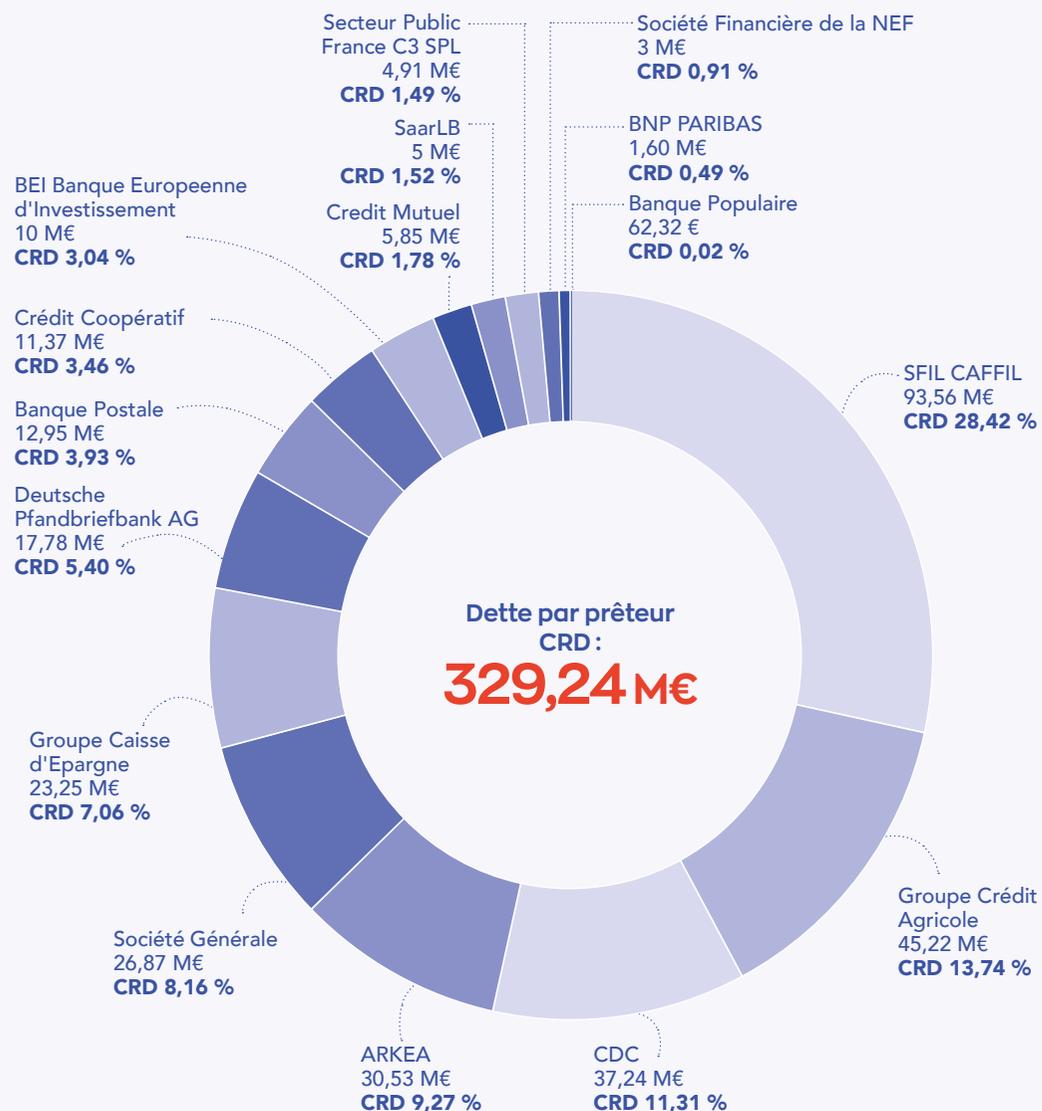
Évolution des dépenses réelles d'investissement du Département des Pyrénées-Atlantiques - CA 2018 / CA 2023
(hors dette)



Évolution de l'encours de dette CA - 2018 / 2023



Dettes au 31 décembre 2023



L'encours de dette au 31 décembre 2023 s'élève à 329 247 626,12 €.

Début d'année 2023, 10 M€ ont été encaissés, souscrits en 2022. Au cours de l'année 2023, à la suite de deux consultations bancaires, 50 M€ ont été souscrits dont 35 M€ encaissés avant le 31 décembre. Les 15 M€ restants seront mobilisés en janvier 2024.

De plus, à la suite de la fin de la délégation de service public signée avec la CCI de Bayonne Pays basque pour l'exploitation du port de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure, le Département a repris dans son passif, deux prêts souscrits auprès de la Banque Populaire pour 82 600 € et auprès du Crédit Agricole pour 424 600 €.

Enfin, dans le but de diversifier ses prêteurs, le Département a signé avec 3 nouveaux établissements bancaires :

- Landesbank SAAR ;
- Secteur Public France C3, représenté par Rivage Investment ;
- Banque Européenne d'investissement.

En décembre 2023, le Département a signé un contrat de prêt de 72 M€ avec la BEI pour le financement des investissements dans les collèges, mobilisable sur 5 ans. La signature a été officialisée avec le Vice-président de la BEI, Ambroise Fayolle, au collège Endarra à Anglet le 14 mars 2024.

Le montant de cet emprunt représente 50 % du programme de rénovation énergétique, de restructuration et de construction des collèges, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements 2022-2027.

Une première tranche de 10 M€ a été mobilisée à un taux fixe bonifié de 3,11 % sur 15 ans.

Dette garantie: évolution 2023

En 2023, 21 garanties ont été accordées par le Département pour un total de 66 M€, dont 24 M€ en nouvelle garantie, concernant :

- 172 logements sociaux (32 neufs et 140 réhabilités)
- 2 maisons relais, avec la construction ou réhabilitation de 29 logements
- 6 Ehpad, rachat ou réhabilitation, dont 1 nouvelle garantie et 5 en maintien de garantie
- la construction d'une résidence intergénérationnelle de 10 logements
- 3 collèges privés dans le Pays basque, pour la rénovation de 2 collèges privés et la construction d'un 5^e collège basque
- 1 accord de principe pour le futur financement de la construction de logements de fonction de la gendarmerie de Serres-Castet
- des maintiens de garantie, dont 33 M€ de réaménagements de dette, et 14 M€ pour la réhabilitation ou le rachat de 5 Ehpad

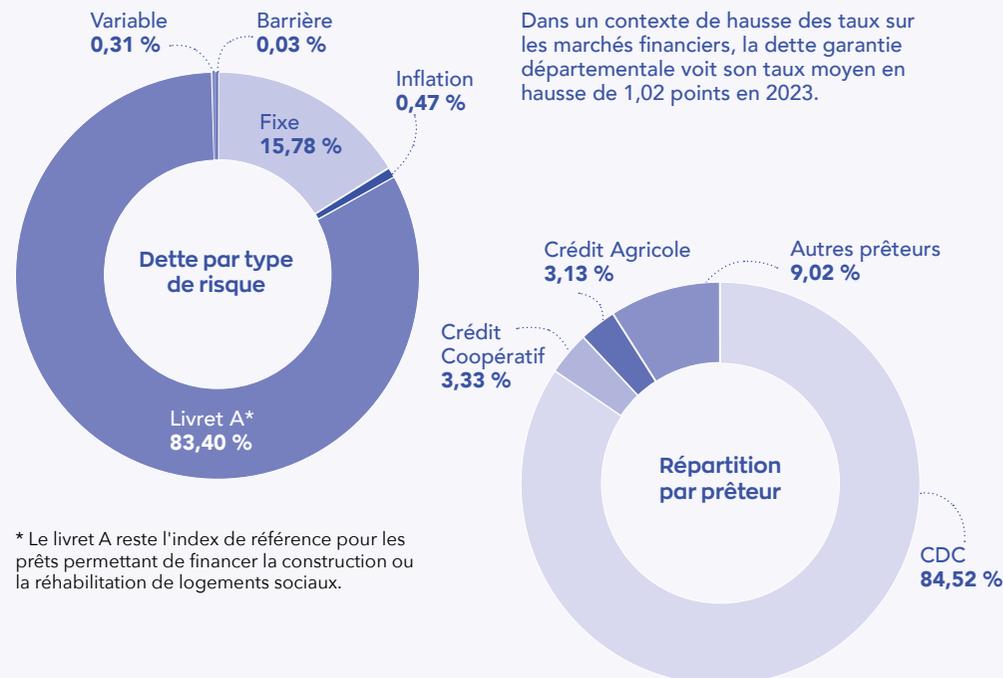
De façon générale, les principaux bénéficiaires sont les bailleurs sociaux pour près de 3/4 du montant garanti par le Département en 2023.

Le Département a encore maintenu en 2023 un montant important de garanties suite à des renégociations des structures pour faire face à la conjoncture, et également pour le rachat de 5 Ehpad.

Synthèse de la dette garantie

(au 31/12/2023)

Capital restant dû (CRD)	756 377 099 €
Taux moyen	3,05 %
Durée de vie résiduelle	27 ans et 2 mois
Durée de vie moyenne	17 ans et 4 mois
Nombre de lignes	1 339



	Nouveaux prêts garantis	Maintien de garantie	Total dette garantie en 2023	Dette garantie cumulée au 31/12/2023
Bailleurs sociaux	13 716 205 €	33 029 945 €	46 746 150 €	618 966 673 €
Établissements médico-sociaux	2 035 000 €	14 061 478 €	16 096 478 €	123 846 912 €
Collèges privés	3 262 000 €		3 262 000 €	11 231 482 €
SEM et autres				2 332 031 €
Total	19 013 205 €	47 091 423 €	66 104 628 €	756 377 099 €

2 Ressources internes

VIE INSTITUTIONNELLE

Documentation

La journée « Portes ouvertes » du mois de mars 2023 organisée par la Documentation à l'attention des élus et des agents a favorisé une meilleure connaissance de la mise à disposition de l'ensemble des ressources documentaires.

De plus, la Documentation fait partie de l'association Interdoc et participe activement à l'enrichissement du site en relayant le système demandes/réponses d'articles au quotidien. Cette mutualisation permet de maintenir une bonne qualité de travail et ce, à un coût moindre.

Le positionnement adéquat de l'onglet documentation sur le nouvel intranet a entraîné un nombre croissant d'emprunts.

Courrier

La gestion dématérialisée du courrier permet d'assurer une traçabilité des documents et une sécurisation des échanges entre les différents acteurs. En 2023, 10 624 courriers entrants ont été scannés et transférés sur la plateforme dont 4 518 mails, et 4 988 courriers sortants y ont été rédigés.

Concernant l'affranchissement, le tarif postal utilisé pour 80 % des envois est passé de 1,15 € en 2022 à 1,22 € en 2023. Le prix moyen de l'affranchissement, tous tarifs confondus, est passé de 1,36 € en 2022 à 1,40 € en 2023.

La sécurisation des échanges de courriers, documents et petits colis est également assurée par les vagemestres lors de leurs tournées quotidiennes auprès de quinze sites (Préfecture, trésorerie, services du Conseil départemental de l'agglomération de Pau...).

Imprimerie départementale

L'application de gestion des commandes d'impression est désormais l'unique point d'entrée de toutes les demandes y compris les actualisations graphiques de supports existants ou les créations d'outils du quotidien (chevalets, badges). Pour une première année d'activité, 1 324 commandes regroupant souvent plusieurs travaux ont été déposées sur cette application. D'octobre 2022 à octobre 2023, l'activité d'impression reste constante avec un volume de 1 277 490 copies pour l'ensemble des presses numériques.

Accueil

Les agents en charge de l'accueil et du standard ont répondu à 63 133 demandes (54 279 appels et 8 854 visiteurs), soit 252 sollicitations par jour. Par rapport à 2022, le nombre d'appels répondus est en légère baisse, tandis que celui des visites est en légère hausse. Tout au long de l'année, les agents de l'équipe ont assuré les visites du site et huit expositions ont été accueillies sur des thèmes variés: les 20 ans d'Ospitalea, les

Bastides du 64, les 64 Fantastiques... Ce sont ainsi 600 visiteurs qui ont été reçus à ce titre.

Assemblées

En 2023, l'équipe a assuré la préparation et le suivi de cinq sessions, dont une session à thème, et de neuf réunions de la Commission permanente (CP) au cours desquelles 585 délibérations ont été adoptées. Cinq séances ont par ailleurs été retranscrites dans des procès-verbaux qui ont été approuvés par l'assemblée. Les cinq commissions organiques se sont réunies 45 fois, en présentiel pour examiner les projets de délibérations des sessions, en visio ou dans les territoires (Iraty, Somport, Centre départemental de l'enfance et de la famille à Anglet, collège de Nay...) pour les projets de délibérations des CP. Enfin, six réunions ont eu lieu au titre des travaux de la sixième commission consacrée à la Prospective, à l'innovation et la citoyenneté.

L'équipe en charge du réceptif au Parlement de Navarre a assuré la bonne tenue des réunions, en présentiel comme en distanciel. Les repas de travail ont été organisés tout en recherchant rigueur budgétaire et mise en valeur des produits locaux.

217
appels en moyenne
journalière

8 854

visiteurs. 42 %
de ces visites
concernaient la
DGA Solidarités
humaines, 23 % la
Direction générale
des Services, 8 %
la DGA Territoires,
éducation et vivre
ensemble et 5 %
la DGA Patrimoine
et infrastructures
départementales

35
visites par jour

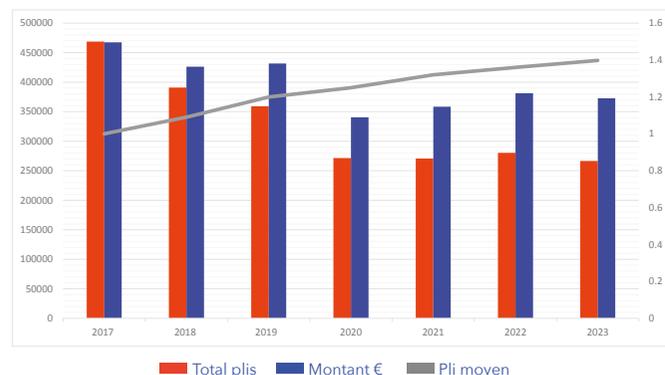
7 222
veilles et recherches
documentaires

710
ouvrages empruntés

RELATIONS HUMAINES



EVOLUTION DES FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT



Mission Accueil et logistique de la Délégation de la Nive (Bayonne)

988 réunions organisées dans les salles de la grande caserne de la Nive, pour un total de 9 985 personnes.

En 2023, la Délégation de la Nive a doublé le nombre d'arceaux pour stationner les vélos, ce qui porte leur nombre total à 18.

Dialogue social

- 45 dossiers examinés en 7 CST (Comité social territorial).
- 15 dossiers examinés en 3 F3SCT (Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail).
- 6 visites de sites.

Les dossiers marquants :

- journée continue pour les agents d'UTD (mise en place d'une enquête auprès des agents concernés, 71 % de participation);
- dossiers liés au pouvoir d'achat: revalorisation des titres-restaurants, revalorisation de la participation employeur au contrat santé et création d'une participation « famille », mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat, révision du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Rémunération

- 50 agents bénéficiaires de la monétisation du compte épargne temps pour 112 920 €.
- Dématérialisation des bulletins de salaire: 1544 agents bénéficiaires (507 en 2022).
- 977 agents bénéficiaires de tickets-restaurants.

Protection sociale complémentaire

- 1471 bénéficiaires de la prévoyance santé soit + 12 % par rapport au 31/12/2022.
- 1119 bénéficiaires de la complémentaire santé soit + 9,4 % par rapport au 31/12/2022.

Carrières

Application de la réforme de la retraite sur les situations administratives des futurs retraités et mise en place des nouvelles dispositions:

- étude des nouvelles conditions de départ à la retraite et accompagnement des agents dans leur réflexion sur le sujet;
- mise en œuvre du nouveau dispositif de retraite progressive: 18 demandes d'instruction de demandes.

59
départs à la
retraite en 2023

144
avancements de
grade

21
promotions
internes

Prévention santé



- Mise en place du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), expérimenté sur 10 sites ou services pilotes.
- Relance du réseau des assistants de prévention (AdP) de la collectivité: 86 agents désignés sur le territoire comme relais de la politique de prévention.
- Formation de ces agents en lien avec la Mission Formation.
- Publications intranet (articles, témoignages...) et mise à jour d'une page dédiée aux AdP.
- Mise à jour du registre de santé et sécurité.

Actions de sensibilisation en milieu de travail: bruit dans six collèges, ergonomie sur écran, rappel des mesures de prévention notamment

le port des EPI, lutte contre la sédentarité au travail (deux actions, à Pau et à Bayonne, avec une trentaine d'agents volontaires)

- 2566 agents rencontrés par les professionnels de l'équipe Prévention/santé
- 104 accidents de travail et trajet
- 61 agressions

Action sociale

- 357 demandes de prestations honorées
- 45 785 repas en 2023

Recrutement

- 257 publications d'offres d'emploi réalisées en 2023
- 303 postes pourvus en 2023
- 35 agents internes recrutés sur un poste publié

Postes pourvus par mode de recrutement final :

- 159 pourvus en interne
- 127 pourvus en externe
- 17 pourvus sur poste similaire

4,2

mois de durée
moyenne pour un
recrutement

Déploiement du logiciel NEEVA

Afin de moderniser ses process de recrutement, la collectivité a décidé de se doter du logiciel NEEVA. Cet outil permet de décentraliser le processus de recrutement en le partageant avec les directions opérationnelles.

En parallèle, la DTN et la DRH travaillent conjointement au développement d'un espace « Agent » permettant de voir en temps réel les postes à pourvoir en interne et postuler en quelques clics. Cet espace sera amené à évoluer au fur et à mesure que le déploiement des autres modules de l'application (formation, entretien professionnel...) pourra être mis en œuvre.

À terme, il sera possible pour l'agent de comparer ses propres compétences avec celles attendues sur les postes ciblés et de demander à suivre les formations permettant d'affiner ou de réaliser son projet professionnel. Il devrait également être possible d'accéder à sa fiche de poste ou à ses entretiens professionnels.

Le déploiement de NEEVA Recrutement entrepris en 2023, est à présent effectif dans toutes les directions.

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) est un événement annuel qui permet de sensibiliser les recruteurs et de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le Conseil départemental s'est mobilisé à nouveau autour de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est déroulée du lundi 20 novembre au dimanche 26 novembre 2023.

La collectivité a renouvelé sa participation au Duo Day, une initiative permettant à une personne de passer une journée en immersion professionnelle au sein de la collectivité afin de découvrir un métier. L'objectif est de créer la rencontre en faisant découvrir les qualités et les compétences de chacun et ainsi amorcer un changement de regard sur l'employabilité des personnes en situation de handicap.

En 2023, 20 duos se sont formés sur l'ensemble du territoire et des directions regroupant une diversité de métiers: assistant administratif, agent de maintenance, agent d'exploitation, gestionnaire de paie, animateur local d'insertion, agent d'entretien, cuisinier en collègue, responsable de mission, directeur...

Depuis plusieurs années le nombre de duos augmente, les agents se portant de plus en plus volontaires pour accueillir des candidats.

La nouveauté lors de l'édition 2023 a été la mise en place d'ateliers ouverts à tous de sensibilisation aux handicaps invisibles, à Pau et à Bayonne lors de la pause méridienne. Au programme: des ateliers tournants « vis ma vie », des mises en situation de handicaps auditifs et visuels.

L'ensemble de ces actions de sensibilisation illustrent l'intérêt que porte la collectivité à ce sujet et la nécessité que ces actions se poursuivent tout au long de l'année.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Sur l'année 2023, au-delà de ses activités récurrentes, la Direction de la Transformation numérique (DTN) s'est particulièrement concentrée sur la sécurisation des postes et de l'infrastructure informatique. Une équipe transverse est dédiée à la sécurisation du système d'information.

Un effort important est toujours en cours concernant les projets de dématérialisation ainsi que les services aux usagers.

En termes d'innovation, le projet d'automatisation de processus rencontre une forte adhésion et appropriation par les directions opérationnelles ; 20 assistants automatisés ont été développés. Des solutions numériques intégrant la technologie d'Intelligence Artificielle sont mises en œuvre notamment sur le domaine de la cybersécurité.

Service Études et développement (SED)

Le Conseil départemental utilise 220 applications dont 40 développées par le service Études et développement, avec 85 éditeurs liés par un contrat de maintenance.

Les logiciels évoluent afin de favoriser le travail collaboratif et améliorer la protection des données.

Ces évolutions se sont déclinées en plusieurs projets menés en collaboration avec les différentes Directions concernées :

- mise en production d'un logiciel d'automatisation pour les directions opérationnelles ;
- achat d'une plateforme pour l'information routière : inforoute64 ;
- recherche et test d'un logiciel de gestion de flotte automobiles ;
- accompagnement sur les outils office 365 ;
- poursuite de la numérisation des dossiers de l'action sociale ;

- démarrage de la numérisation des dossiers de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- mise en place de la gestion électronique des documents de la MDPH ;
- développement d'un logiciel pour l'accueil de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) ;
- mise en ligne de plusieurs téléservices ;
- adaptation des logiciels pour le passage à la nomenclature comptable M57 ;
- dématérialisation de la signature de différents documents.

Service Expertise technique et infrastructure (SETI)

2100

ordinateurs dont
1900 PC portables

320

copieurs

1600

lignes de
téléphones mobiles
et 160 lignes
M2M (Machine To
Machine)

250

serveurs

3400

lignes de téléphonie
fixe (dont 700 via
Internet)

150

tablettes

180

équipements
réseaux

Mise en place des nouveaux liens fibre

Déploiement de la fibre sur 65 sites départementaux pour améliorer les débits en adéquation avec les nouveaux usages.

Wifi salle de réunion

Déploiement du wifi dans toutes les salles de réunion des sites SDSEI et sur les principaux sites des UTD.

Élaboration d'une politique responsable de renouvellement matériel

Définition d'une nouvelle politique de renouvellement des matériels (dotation d'écrans avec station d'accueil intégrée), de suppression des téléphones fixes, d'allongement de la durée de vie des équipements, d'acquisition de matériels facilement réparables et de développement du réemploi des matériels.

Service Utilisateurs (SUTI)

Sur l'année 2023, les sollicitations de la DTN pour de l'assistance informatique (via le PAI - Point Assistance Informatique) ont encore augmenté par rapport à 2022. En moyenne, ce sont près de 3 500 sollicitations d'agents que reçoit le PAI chaque mois.

13400

appels
téléphoniques (1 100
appels par mois)

10200

mails (850 mails par
mois)

18500

fiches Pytheas (1 540
fiches par mois)

Le Service Utilisateurs a également dispensé 64 jours de formation sous deux formats différents :

- des formations en présentiel à Pau, Orthez ou Anglet, dans un format long (un à trois jours), sur les logiciels bureautiques ;
- des formations en webinaire, format plus court (une à deux heures) favorisant l'implication des agents, sur l'usage des outils numériques (trucs & astuces, découverte de logiciel, etc.).

Le service réalise également des tutoriels vidéo, des guides utilisateurs, des rubriques de culture numérique sur l'intranet (Le Saviez-Vous?)... pour accompagner les utilisateurs dans leurs usages numériques.

Sécurité du système d'information

Une campagne d'hameçonnage à destination de l'ensemble des utilisateurs du système d'information de la collectivité a été réalisée afin de mesurer le niveau de sensibilisation à la cybersécurité (plus de 14 500 mails envoyés sur les 2 900 boîtes aux lettres électroniques sur une période de deux mois).

L'équipe cybersécurité a assuré un suivi d'incidents de sécurité: hameçonnage et vol de mots de passe (en augmentation chaque année, plusieurs centaines sur l'année 2023).

Elle a également veillé à la continuité de mise en œuvre du pack relais défini en collaboration avec l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) dans le cadre du plan France Relance: déploiement des solutions de détection des vulnérabilités d'un contrôle et d'une sécurisation des accès prestataires.

Mise en œuvre d'une surveillance 24h/24 et 7j/7 du système d'information de la collectivité via un prestataire externe afin de détecter et isoler une cyberattaque réalisée en heure et jour non ouvrés (nuit, week-end et jour férié).

Un travail a été réalisé pour augmenter le niveau de sécurité de l'annuaire d'entreprise, cœur névralgique du système informatique, suivant le référentiel de l'ANSSI.

Le projet de mise en œuvre de l'authentification forte (authentification multi-facteurs) via un badge et un code PIN et/ou un smartphone a été poursuivi.

JURIDIQUE

Les bâtiments et sites

Le Conseil départemental est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières sont indifféremment rédigés par des notaires ou

par les services départementaux (actes en la forme administrative). En 2023, 125 actes ont été rédigés par les services départementaux.

Acquisitions

Au-delà des nombreuses acquisitions, d'un montant modeste, effectuées en vue de la réalisation d'aménagements routiers, quelques acquisitions sont à mentionner, pour un montant total de 652 000 €:

- acquisition à la Communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB) d'un ensemble immobilier dénommé « Maison de la Vallée », servant d'hébergement collectif et de centre de vacances pour enfants, situé à la station de la Pierre-Saint-Martin à Arette. Cette acquisition s'inscrit dans les objectifs du Plan montagne et notamment la préservation de l'attractivité de la station, et la poursuite de l'accueil des jeunes;
- acquisition d'un local commercial de 42 m² et d'un garage au sein de la copropriété de la Maison de la Pierre située à la station de la Pierre-Saint-Martin à Arette;
- acquisition d'un terrain de 7 939 m² pour l'extension du parking du château de Morlanne;
- acquisition de trois parcelles de terrain d'une superficie totale de 12 280 m² pour l'extension du Collège d'Arudy.

Cessions

Pour un total de 134 800 €:

- Vente à la commune de Sauveterre-de-Béarn de deux parcelles de terrain de 10 348 m² à Sauveterre-de-Béarn.
- Vente d'une parcelle de terrain de 16 366 m² à Mont.
- Vente d'une parcelle de terrain de 9 165 m² à Montardon.

Location

Signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans au profit de la Commune de Banca qui a aménagé la galerie souterraine dénommée « Galerie Saint-Louis » dont une partie est située sous la route départementale n° 948.

La gestion des risques juridiques

Sécuriser les actes

Cela consiste à prévenir les risques juridiques en offrant une assistance à l'ensemble des services (conseil, relecture ou rédaction d'actes). C'est aussi traiter les contentieux directement en liaison avec les services concernés ou en faisant appel à un avocat. Plus de 100 dossiers sont traités par les juridictions administratives (Tribunal, Cour administrative d'appel, Conseil d'État), la grande majorité concernant le RSA (contestation des indus, remise de dette).

Couvrir les risques

Cela consiste à:

- gérer les contrats d'assurance de la collectivité (à l'exception des risques statutaires et des sinistres flotte automobile gérés respectivement par le service des relations humaines et le parc routier);
- déclarer les sinistres, 154 en 2023, dont 63 déclarations en dommages aux biens et 91 déclarations en responsabilité civile;
- instruire les dossiers: rôle d'intermédiaire entre les sinistrés, les assureurs et les services départementaux (conseil sur la procédure, complétude du dossier, participation aux expertises, suivi jusqu'à résolution).

154
sinistres déclarés

118
acquisitions
foncières dont 114
actes administratifs

11
délaiés vendus à
des tiers

Marchés publics : acheter aux meilleures conditions

Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux, avec des personnes publiques ou privées, par les personnes morales de droit public, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services.

La vérification, le lancement, l'attribution et le suivi de l'exécution des contrats d'un montant supérieur à 90 000 € HT sont centralisés à la Mission Marchés.

En 2023, la Mission Marchés a ainsi pris en charge 80 dossiers de consultations qui ont donné lieu à la passation de près de 200 contrats.

23

Commissions d'Appel d'Offres, Commissions Consultatives d'Examen des Offres et jury de concours de maîtrise d'œuvre ont été organisés

600

offres électroniques reçues

COMMUNICATION

La Direction de la Communication a assisté toutes les directions opérationnelles en produisant des supports de communication variés, en diffusant des messages sur internet et les réseaux sociaux et au travers de la presse régionale, des radios locales associatives et commerciales.

Divers supports ont ainsi été créés pour communiquer sur des actions de la collectivité : promotion des Rendez-vous nature du 64, livret Agenda nature 64, bilan du dispositif FENICS, vidéo sur la construction du télésiège des bosses à Gourette, deuxième édition du budget participatif transfrontalier IDEIAK, stratégie bas carbone de la collectivité, appui à la promotion du site national Boussole des jeunes, informations sur les chantiers routiers...

Une communication particulière a été mise en place pour promouvoir auprès des usagers et des partenaires les actions mises en place localement par les SDSEI.

Elle a également accompagné les directions pour l'organisation d'événements.

Quatre suppléments distribués avec la presse locale ont été créés en 2023 pour informer le public sur les politiques de la collectivité : lutte contre le harcèlement scolaire, présentation du budget primitif de la collectivité, politique culturelle, actions en faveur des transitions.

Le site web a évolué, notamment pour intégrer les plateformes dématérialisées relatives aux demandes de subvention pour des aménagements de sécurité, demande de subvention au titre de l'action sociale, demande d'APA en ligne...

30 vidéos ont été produites en interne par les agents de la Direction de la Communication, pour un usage en communication externe ou interne. Développée dans le cadre du dispositif d'intrapreneuriat, l'utilisation du drone est venue enrichir les images ainsi créées.

En matière de communication interne, la nouvelle version de l'intranet a été lancée en septembre 2023, baptisée Tela 64 (la toile, en basque et en occitan) après un vote des agents.

Fonds de promotion du territoire

Le Fonds de promotion du territoire permet d'apporter une réponse au financement d'initiatives culturelles, sociales, sportives présentées par des associations locales valorisant l'image du département des Pyrénées-Atlantiques ou proposant des animations du territoire. En 2023, 70 associations subventionnées pour un montant total de 68 300 euros.



Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées olympiques

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, le Conseil départemental a obtenu le label Terre de jeux. Afin de lancer cette année consacrée à l'olympisme, dont le point d'orgue sera le passage de la Flamme olympique le 20 mai 2024, le stand du Conseil départemental à la Foire de Pau a mis l'accent sur la pratique du sport et l'histoire olympique du territoire.

Communication numérique

 **4 200**
abonnés

 **8 845**
abonnés

 **16 276**
abonnés

 **11 225**
abonnés

le64.fr

20 000

connexions
mensuelles en
moyenne

RESSOURCES DES DIRECTIONS

Une ingénierie financière et de veille au service du territoire

Dans le contexte de raréfaction des ressources publiques, la Mission Ressources en financements a élargi son offre d'ingénierie avec un volet technique proposant de nouveaux modes d'accompagnement, allant jusqu'à l'obtention des recettes.

Ainsi, en 2023, elle a lancé son outil interactif des financements européens auprès des services départementaux. Cet outil, qui a pour vocation à rendre plus visible et accessible l'ensemble des financements européens de la période 2021-2027 (Feder, FSE+, Feampa, Feader, Erasmus+, Europe Creative, prix européens...) met notamment en avant les contacts clés et propose le téléchargement de fiches de synthèse pour chaque dispositif européen.

Les différents acteurs du territoire en recherche de financements européens peuvent bénéficier, via l'ensemble des services du Conseil départemental, de l'intégralité des informations contenues dans cet outil.

Sur le champ de la veille financière nationale, la Mission Ressources en financements a réorienté son intervention sur la mise en place de partenariats publics/privés afin d'offrir aux acteurs du territoire un potentiel de diversification de ressources financières. Cela s'inscrit dans la feuille de route « Philanthropie de proximité » 2023-2024 ayant pour finalité la co-construction, avec les parties prenantes du territoire, d'une stratégie adaptée aux spécificités des Pyrénées-Atlantiques.

En 2023, cette action s'est concrétisée par la création du site internet « Philanthropie64 », l'organisation d'un Temps fort dédié à la Philanthropie ayant permis de réunir au Parlement de Navarre, collectivités, structures d'accompagnement, fondations, mécènes, entreprises. Des actions de mise en réseau ont également permis de réunir un ensemble d'acteurs favorable à cette démarche de co-construction.

Dans le cadre de ses missions de gestion et d'animation d'une enveloppe de crédits européens issus du Fonds social européen plus (FSE+) délégués par l'État, la Mission Ressources en financements a lancé trois appels à projets FSE+ visant l'accompagnement vers l'emploi et l'intégration sociale des publics fragiles. A l'issue d'un comité de sélection, sept associations du territoire départemental et une opération portée par la Direction de l'Insertion du Conseil départemental ont été retenues représentant un montant annuel d'environ 950 000 € de FSE+.

Afin de compenser les délais de paiements des crédits de l'Union européenne, le Conseil départemental a maintenu son système d'avances au profit des lauréats.

En outre, la Mission Ressources en financements travaille en collaboration avec l'Organisme Intermédiaire des Plies Sud Aquitain (OIPSA) sur la coordination et la complémentarité des actions retenues dans leurs subventions globales FSE+ respectives.

Enfin, une action menée en lien avec les politiques ESS et Aide aux tiers publics a permis de sensibiliser les communes aux besoins et attentes des acteurs de l'ESS de leurs territoires. La Mission Ressources en financements contribue

dans le prolongement de sa collaboration avec l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques.

Mission Achats

La fonction « logistique » vise à doter les agents départementaux des matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Il s'agit pour cela de procéder à l'achat, au stockage et au déploiement des produits correspondants (mobilier et fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage, matériel et outillage pour les services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...).

Le Conseil départemental 64, acteur des transitions

Création de la Direction des Transitions au sein des services de la collectivité : pour quoi faire ?

La Direction des Transitions, témoin de la volonté de notre Exécutif de prendre en compte dans les politiques publiques du Conseil départemental les nécessaires changements que le dérèglement climatique nous impose, a été créée au début de l'année 2023.

Sous l'impulsion de la Vice-présidente déléguée au développement durable et sous l'autorité du Directeur général des Services, cette direction a pour mission d'une part de favoriser en interne la transversalité des différents services sur le thème des transitions, mais également d'être l'interlocuteur de la collectivité auprès des différents acteurs, que ce soit au sein ou à l'extérieur du territoire du département.

En effet, le Conseil départemental poursuit son plan d'actions Participation citoyenne. Dans ce cadre, il a notamment mis en œuvre la seconde édition du budget participatif IDEIAK. Ainsi, 18 nouveaux projets ont vu le jour en 2023 pour créer du lien entre les habitants de Gipuzkoa et du 64!

Valorisation de la donnée

La donnée publique devient un élément de valeur ajoutée et de richesse. La mission valorisation de la donnée vise à maximiser l'utilisation et l'exploitation des données disponibles dans la collectivité pour informer les décisions politiques et les actions administratives. Elle cherche à transformer les données en informations pertinentes et accessibles pour soutenir la prise de décision et l'amélioration des politiques publiques au niveau départemental.

En 2023, plusieurs réalisations peuvent être citées :

- la publication de différents tableaux de bord dynamiques ;
- la production cartographique pour le compte des directions métier ;
- la mise en valeur de jeux de données sur le portail open data 64 ;
- le référencement de nouvelles applications dans le catalogue ;
- la complétude des fiches de traitements dans le cadre de la mise en conformité au règlement général de protection des données personnelles (RGPD).

Catalogue

- 45 concepts RGPD
- 3 applications publiées (44 scannées dont 6 analysées en 2023)

Protection des données

- 7 conseils et assistance aux équipes en matière de protection des données
- 2 avis de conformité RGPD
- 2 analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD/PIA)
- 58 nouveaux traitements inscrits sur le registre au 31/12/2023
- 77 fiches de traitements à renseigner par le service opérationnel
- 14 fiches de traitements de données publiées



Cartographie

- 50 études cartographiques réalisées pour les services
- 4 applications cartographiques produites

Open Data

- 174 jeux de données dont 87 publics (232 dont 92 publics en 2022)
- 18 395 utilisateurs publics différents* (15 378 en 2022)
- 458 utilisateurs authentifiés (mars 2024) dont 451 agents du CD64 (297 dont 271 CD64 en mars 2022)
- 193 799 visites**, dont 21 934 en accès privé (147 506 dont 17 836 en accès privé en 2022)

* Adresses IP différentes
 ** 1 visite = 1 jour + 1 donnée + 1 utilisateur ; pour le même jour, si un utilisateur regarde 2 jeux de données différents cela fera 2 visites

Top 3 des jeux de données les plus vus :

Sites SDSEI
12 453
 visites

Communes
8 423
 visites

Sectorisation des collèges
5 682
 visites

Top 3 des pages les plus vues :

Trouver un SDSEI
1940
 visites
 (38 en accès privé)

Mobilité durable
1103
 visites
 (378 en accès privé)

Établissements ASE
882
 visites
 (342 en accès privé)

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

Le Conseil départemental a réalisé en 2023 des travaux d'investissement sur une soixantaine de sites pour un montant final de 5,65 M€. Les objectifs fixés pour ces opérations, dont le financement est inscrit au PPI (Plan pluriannuel d'investissement) « Bâtiments départementaux », ont été principalement la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti de la collectivité et l'amélioration des conditions de travail du personnel et d'accueil du public. Cette année la maîtrise des dépenses de fonctionnement a été possible grâce notamment au travail commencé les années précédentes sur l'efficacité énergétique des bâtiments et leur consommation. Cela a permis de contenir l'impact économique de la forte augmentation du coût de l'énergie.

Opérations marquantes de 2023

- Livraison des travaux de restructuration du CDEF d'Anglet et de rénovation et extension de la Grange l'Auga à Louvie-Juzon.
- Études pour la rénovation de la cuisine du CDEF de Pau pour des travaux tout début 2024.
- Démarrage des travaux de réaménagement de l'antenne SDSEI de Mourenx.
- Finalisation des études pour l'amélioration de l'antenne SDSEI d'Hendaye pour un démarrage des travaux début 2024.
- Poursuite des études de création de réserves dédiées au stockage du mobilier des sites patrimoniaux sur une construction spécifique sur le site des Archives de Bayonne.
- Démarrage des études de programmation pour l'agrandissement de l'antenne SDSEI d'Hasparren.
- Poursuite des premières études et démarrage des études de programme du nouveau parc routier.
- Première tranche des travaux de réparation du donjon du château de Montaner.
- Travaux de réfection du Centre Nelson Paillou à Pau.
- Poursuite des travaux dans les bâtiments départementaux pour l'accessibilité de tous les publics.
- Poursuite des actions de monitoring des bâtiments et de mise en place de GTB (gestion technique de bâtiments), destinées à suivre en temps réel leur fonctionnement et à l'optimiser.



Nouveau CDEF d'Anglet

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ressources



2023 a été le premier exercice exécuté dans le cadre du **référentiel des politiques publiques actualisé**, toujours structuré en politiques, missions et actions.

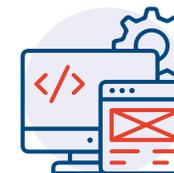


Mise en place du **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**, expérimenté sur 10 sites ou services pilotes.



En 2023, **21 garanties** ont été accordées par le Département pour un total de **66 M€**. De façon générale, les principaux bénéficiaires sont les **bailleurs sociaux** pour près de 3/4 du montant garanti par le Département en 2023.

Le Conseil départemental utilise **220 applications dont 40 développées par le service Études et développement**, avec 85 éditeurs liés par un contrat de maintenance.



Les agents en charge de l'accueil et du standard ont répondu à **63 133 demandes** (54 279 appels et 8 854 visiteurs).

soit **252 sollicitations par jour**

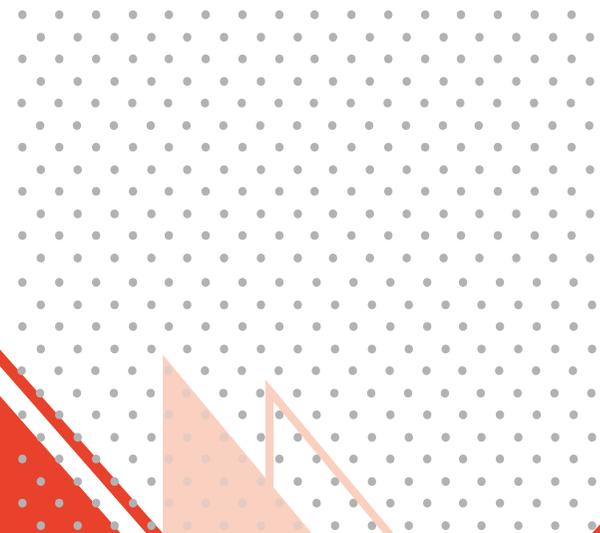


Dans le cadre du Plan de transition interne, l'objectif affiché par les Élus est de **diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2028**, c'est-à-dire à la fin du mandat actuel.

Le Département a œuvré pour garder le **pouvoir d'achat** de ses agents avec des actions telles que la revalorisation des titres-restaurants et de la participation employeur au contrat santé, la création d'une participation « famille », la mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat et la révision du RIFSEEP.



Le Conseil départemental a réalisé en 2023 des **travaux d'investissement** sur une soixantaine de sites pour un montant final de **5,65 M€**.



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Solidarités humaines

1

Enfants et jeunes dans leur
environnement familial,
scolaire et éducatif

2

Publics vulnérables

3

Personnes en perte
d'autonomie

4

Déclinaisons territoriales
des solidarités

5

Protection civile
des personnes, des biens
et de l'environnement

1 Enfants et jeunes

dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

PRÉVENTION ET PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Les actions conduites dans le cadre de la protection maternelle et infantile ont été transférées au Conseil départemental et sont inscrites dans le Code de la Santé Publique. Le service de PMI est un service public accessible à tous mais particulièrement attentif aux familles les plus vulnérables.

Le Conseil départemental a pour mission d'organiser des consultations, des visites à domicile et des actions de prévention médico-sociales à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans. Des bilans de santé en école maternelle pour les enfants âgés de trois à quatre ans sont organisés ainsi que la promotion de la santé sexuelle que le Département a déléguée par convention à quatre centres hospitaliers et au Planning familial 64.

Le Département soutient également des actions de prévention collective; les lieux d'accueil parent-enfant (LAEP), en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales, sont soutenus par le financement de la régulation de pratique par la mise à disposition de personnels ou par une gestion directe et par le biais de subventions.

Le Conseil départemental délivre en outre les agréments individuels et participe au financement de différents modes d'accueil. Pour les établissements d'accueils collectifs d'enfants de moins de six ans, le Département délivre l'autorisation d'ouverture ou donne un avis.



1818

demi-journées de consultations effectuées par les médecins de PMI pour 8377 actes

2196

visites à domicile prénatales et 6469 postnatales réalisées par les sages-femmes et les puéricultrices de PMI

4800

enfants âgés de trois à quatre ans sur 5601 enfants inscrits pour un bilan ont bénéficié sur l'année scolaire 2022-2023 d'au moins un dépistage visuel, auditif ou langagier

170

établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour 4299 places

2706

agréments d'assistants maternels

242

maisons d'assistants maternels (MAM)

510

assistants familiaux

5214

consultations effectuées (par médecin, sage-femme): 3467 personnes ayant bénéficié d'au moins une consultation

Un suivi renforcé des différents modes d'accueil

Garante de la qualité de l'accueil des enfants dans les différents modes d'accueils collectifs et individuels, la Mission Accueil petite enfance (MAPE) met tous les moyens à sa disposition pour se rapprocher de plus en plus des professionnels et des établissements accueillant des enfants dans notre département.

Des visites de suivi rapprochées et un travail partenarial renforcé contribuent à l'accompagnement des assistantes maternelles, des assistants familiaux et des professionnels travaillant en EAJE afin de garantir un environnement sain pour l'accueil des enfants, l'accompagnement des familles.

Formation des agents PMI à l'outil PANJO

Le Département s'est engagé auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) dans le déploiement de PANJO, qui est un dispositif de Santé Publique France; c'est un acronyme signifiant: « Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveaux-nés et de leurs Jeunes parents: un Outil de renforcement des services de PMI ». Le public cible du dispositif est constitué des femmes enceintes avec des fragilités psychosociales. C'est un outil d'intervention précoce pour soutenir le lien d'attachement car la qualité de la relation qui s'établit entre le parent et son nouveau-né est déterminante pour le développement et la santé à venir de celui-ci. L'attachement sécurisé étant également un facteur de protection. Tous les agents PMI vont être formés à cet outil entre octobre 2023 et mai 2024.

L'action « **prévention en faveur des jeunes et de leurs familles** » consiste à accompagner ces publics en leur apportant un soutien éducatif et financier tant sur le plan individuel que collectif. La prévention a vocation à éviter une rupture entre l'enfant et sa famille et favorise l'accès à l'autonomie et à l'insertion.

Les actions de prévention collective

Un financement de 1 677 631 €

- Animation des territoires et prévention auprès des jeunes.
- Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, poursuit son soutien financier auprès de dix-sept centres sociaux, treize espaces de vie sociale et cinq Maisons des jeunes et de la culture (MJC) pour leur mission d'animation de la vie sociale sur les territoires: rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire ainsi que pour leurs actions jeunesse et citoyenneté autour de projets et d'engagement citoyen des 11-18 ans.
- Le Département soutient aussi plusieurs actions:
 - la prévention du décrochage scolaire: dispositifs relais, contrat d'accompagnement à la scolarité, programme de réussite éducative...

- le soutien à la parentalité: la Maison du Parent, le Point Ecoute Jeunes, les Maisons des adolescents... qui offrent des lieux d'écoute et d'accompagnement aux adolescents et à leurs parents.

La prévention spécialisée

Un budget de 1 905 600 €

La prévention spécialisée est une mission de protection de l'enfance ; elle s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans. Son objectif est de prévenir la marginalisation, les situations de danger ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. À ce titre, le Conseil départemental finance trois associations et délègue cette compétence à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour son territoire afin de mettre en œuvre cette mission.

Les actions de prévention individuelle

Un budget de 2 518 759 €

- L'aide à domicile et les aides financières.
- Le Département a pour priorité de soutenir et de préserver l'équilibre familial dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, il finance un accompagnement individuel des enfants et des familles à leur domicile qui est assuré par des techniciennes en intervention sociale et familiale (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS). De plus, des aides financières peuvent être attribuées pour contribuer au projet de l'enfant dans le cadre d'accompagnement au titre de la prévention.



PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance est une compétence obligatoire pour les Départements. Le Conseil départemental assure la détection des enfants en situation de danger ou en risque de danger et leur mise à l'abri (parfois en urgence), le soutien éducatif des familles à domicile, la coopération avec les familles, l'organisation de l'accueil des enfants en établissement ou en placement familial. Ces missions de protection constituent une démarche d'éducation et d'accompagnement à la parentalité et visent à préserver au maximum les liens de l'enfant avec sa famille.

Un pilotage de la politique publique consolidé

L'année 2023 a permis de consolider l'organisation de la Direction Enfance, famille, santé publique à la suite des décisions prises par le Conseil départemental en 2022 afin de clarifier et renforcer le pilotage de la politique publique de protection de l'enfance :

- le Service Placement familial a été créé en 2023 et permet de renforcer l'accompagnement des assistants familiaux, que cela soit au niveau technique ou au niveau des ressources humaines ;
- la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) a été renforcée en personnel et son fonctionnement a été clarifié ;
- le Service Tarification et le Service Contrôle et démarche qualité des ESSMS ont été créés ;

- la Mission Budget et facturation a été recentrée sur ses missions principales. En tout, 19 postes supplémentaires ont été créés, répartis entre l'Hôtel du Département et les Services départementaux des solidarités et de l'insertion. Une fois les équipes recrutées, la Direction Enfance, famille, santé publique a commencé un travail de réajustement des procédures.

L'accueil familial départemental

L'accueil par un assistant familial d'un enfant confié au Département a un rôle essentiel en matière d'aide sociale à l'enfance depuis plus de dix ans. Le Conseil départemental a fait le choix de développer ce mode d'accueil et réaffirme sa volonté de promouvoir un accueil familial de qualité.

Le maintien de l'offre d'accueil familial, dans un contexte de forte tension du dispositif d'accueil de façon générale et d'une pyramide des âges défavorable, constitue un enjeu fort pour le Département des Pyrénées-Atlantiques qui a pour ambition de poursuivre l'amélioration des conditions de rémunération et d'exercice de ces professionnels.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 7 février 2022, le Conseil départemental a voté en 2023 plusieurs dispositions en faveur de l'accueil familial départemental comme notamment l'introduction de la clause d'exclusivité au contrat de travail, la revalorisation de la part salaire à compter du deuxième accueil ou encore la création d'un dispositif d'accueil familial relais exclusif. La mise en place progressive d'un service central dédié aux assistants familiaux a permis la clarification de leur encadrement hiérarchique, le développement d'un accompagnement professionnel renforcé en lien avec les seize conseillers éducatifs des Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI) et l'engagement d'un travail sur la simplification et la dématérialisation des procédures.

La valorisation et l'attractivité du métier d'assistant familial demeurent des objectifs prioritaires. Plusieurs

démarches ont été engagées en ce sens : la rédaction d'un guide professionnel à l'attention des assistants familiaux et l'élaboration de différents supports d'information en vue du lancement d'une campagne de communication sur le métier (plaquettes, affiches, site internet...).

L'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA)

Depuis l'été 2023, de nouveaux dispositifs de mise à l'abri de MNA ont été créés en urgence afin de répondre au flux d'arrivée. Il s'agit de quarante places pour un montant de 750 000 €. Il a également été demandé aux partenaires associatifs de proposer une augmentation des places d'accueil pérenne. Ces places seront ouvertes en 2024.

L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE 64)

L'ODPE a contribué à l'élaboration d'un cadre départemental du traitement et de l'évaluation des informations préoccupantes. La protection de l'enfance est une politique prioritaire du Département et à ce titre il a été traité à la CRIP pour l'année 2023, 2 090 informations préoccupantes, soit une augmentation lente et régulière depuis ces dernières années et plus précisément :

- une augmentation de 13,5 % par rapport à 2022 ;
- une augmentation de 33 % par rapport à l'année 2019.

Ce travail a été mené par l'ODPE et les centres de formation départementaux en travail social, à partir des recommandations de la Haute

autorité de santé (HAS), avec la contribution de la CRIP. Une diffusion de ce document et d'outils de travail pour les professionnels des Services départementaux des solidarités et de l'insertion est en cours. Ces documents constituent l'aboutissement d'un programme de formation de l'ensemble des agents de la collectivité qui s'est déroulé sur trois années. Ce projet partenarial a été mené conjointement par la Direction générale adjointe de la solidarité et de la santé et la Mission Formation au sein de la Direction des Relations humaines avec la participation de l'Institut du travail social Pierre Bourdieu et du centre Etcharry Formation Développement.

104,8 M€

Budget 2023 de la Direction Enfance famille et santé publique (PMI, Adoption, Prévention, Protection)

+13,4 M€

consacrés à la rémunération des assistants familiaux

2 033

enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance

1 774

enfants suivis dans leurs familles dans le cadre d'une assistance éducative à domicile

2 090

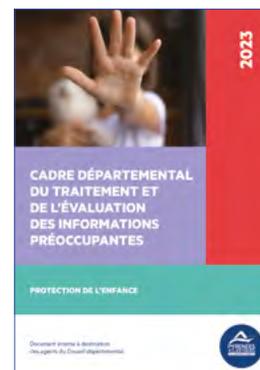
informations préoccupantes

297

assistants familiaux employés par le Département qui ont accueilli 613 enfants

480

mineurs non accompagnés confiés au Conseil départemental dans le cadre de sa mission d'aide sociale à l'enfance, dont 162 jeunes majeurs



COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

Le fonctionnement des collèges publics

Le bon fonctionnement des collèges publics est assuré par le versement d'une dotation de fonctionnement, votée en octobre 2022 pour l'année 2023: 6 024 210 €. Au travers de sa dotation annuelle, mais aussi des éventuelles dotations complémentaires, le Conseil départemental assure une prise en compte au plus juste des besoins des collèges. La dotation 2023 a été revalorisée pour sa part dédiée aux contrats mais aussi afin de prendre en compte la hausse des frais d'énergie. Par ailleurs, le dispositif de solidarité, au regard du niveau des fonds de roulement mobilisables de chaque collège, a été poursuivi. Un soutien particulier a été apporté, fin 2023, aux collèges, au regard de la hausse constatée des frais d'énergie.

La restauration scolaire

La qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de restauration des collèges publics sont un enjeu prioritaire pour le Conseil départemental, notamment dans le cadre de la démarche « Manger Bio & Local 64 » mais aussi des actions menées concernant l'amélioration de la qualité et de l'équilibre alimentaire (intervention d'une diététicienne, actions de formation, réalisation d'un guide de l'équilibre alimentaire, développement de bonnes pratiques entre établissements, appui au développement du repas végétarien hebdomadaire, développement des produits bio et locaux de qualité, ...).

Le tarif unique départemental, associé au dispositif d'aide à la restauration scolaire (revalorisé en 2023), permet aux familles les plus modestes de s'acquitter des frais de restauration. Ce tarif unique, instauré dans les 42 restaurants scolaires de collèges publics gérés en direct par le Département, était ainsi de 3,10 €/repas pour le forfait quatre jours en 2023.

Les collèges privés

En application du principe de parité établi notamment par la loi dite « Debré » du 31 décembre 1959, le Conseil départemental a versé aux collèges privés sous contrat d'association deux forfaits obligatoires: un forfait d'externat « Part matériel » à hauteur de 3,21 M€ et un forfait d'externat « Part personnel » à hauteur de 4,03 M€.

25 collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique ont également pu bénéficier de subventions d'investissement (dispositif dit « Loi Falloux ») pour un montant total de 850 000 €. La Fédération Kolegioa, organisme de gestion regroupant les quatre collèges d'immersion en langue basque, a, pour sa part, bénéficié d'une aide de 159 254 € en la matière.

L'équipement numérique et la sensibilisation aux usages numériques

En 2023, la dynamique de développement des usages numériques innovants a été poursuivie au travers notamment du déploiement du plan « Collège numérique 64 »:

- poursuite du dispositif des « Contrats numériques » dans le cadre de la convention signée entre le Rectorat, l'Inspection d'académie et le Département s'agissant du développement des ressources numériques en collèges;
- renouvellement des matériels numériques des collèges publics (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs fixes et portables, tablettes...), sans oublier la maintenance quotidienne de ces équipements par l'équipe des coordinateurs informatiques des collèges.

La sensibilisation des élèves de 6^e et 5^e à la « citoyenneté numérique », dans le cadre notamment du Programme d'actions éducatives des collégiens (PAEC) a été poursuivie. Ce sont ainsi plus de 2 000 élèves qui ont pu

bénéficier de cette action coordonnée par le syndicat mixte La Fibre64. Une expérimentation s'est poursuivie, en 2023, s'agissant de l'accompagnement des parents au bon usage des outils numériques éducatifs et à la sensibilisation au numérique responsable. Un travail a été également engagé autour des « fake news » à destination de collégiens.

Le Programme pluriannuel d'investissement (PPI)

En 2023, la dynamique en faveur des collèges publics s'est poursuivie au travers de la mise en œuvre effective du PPI dédié. Ce PPI s'organise autour des grands axes prioritaires suivants: la sécurité des personnes et des biens, l'accessibilité à tous, la maîtrise énergétique, les bonnes conditions d'accueil pour les élèves et les adultes, la maîtrise des futurs budgets de fonctionnement.

La réalisation de ce PPI « Collèges publics » s'est concrètement traduite, en 2023, par les engagements suivants:

- les travaux de reprises structurelles des façades du collège Jeanne d'Albret à Pau ont été finalisés et le nouveau service de restauration de la cité scolaire de Nay a été ouvert;
- les travaux de restructuration du collège de Cambo-les-Bains, démarrés en octobre 2022, se sont poursuivis et ceux du collège d'Arzacq ont été engagés;
- un travail a été poursuivi avec le maître d'œuvre retenu pour le collège Ravel à Saint-Jean-de-Luz (en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine gestionnaire de cette cité scolaire);
- des études de projet ont été menées par le maître d'œuvre désigné en vue de la restructuration du collège d'Hendaye;

- les choix des maîtres d'œuvre ont été effectués s'agissant du collège de Nay (restructuration globale) et d'Arthez-de-Béarn (mise en accessibilité). Les premières études de projet ont commencé ;
- le travail d'étude autour de la construction d'un 50^e collège public sur le secteur Nive-Adour s'est poursuivi (travail autour du choix du terrain d'implantation) ;
- quatre opérations axées sur l'amélioration énergétique (collèges de Bedous, Lembeye, Hasparren et Saint-Palais) se sont poursuivies en phase d'études ou de travaux ;
- enfin, de premières réflexions et études concernant le collège de Morlaàs ainsi que pour la création d'un pôle scientifique au niveau du collège de Lescar mais aussi le nouveau collège d'Arudy (pour lequel un terrain a été acquis) ont commencé.

L'équipement matériel et mobilier des collèges

Le renouvellement de l'équipement mobilier et matériel vient accompagner les travaux de restructuration des collèges. Par ailleurs, un remplacement régulier de ces équipements est mis en œuvre afin de faciliter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels départementaux (mobilier scolaire, matériel de restauration...). Un travail a été engagé autour du déploiement de matériels ergonomiques d'entretien et de nouveaux process de nettoyage des locaux plus écologiques.



Nouveau service de restauration de la cité scolaire de Nay

Un ambitieux programme de Grosses réparations, complémentaires au PPI

Plus d'une vingtaine de collèges publics ont bénéficié d'actions au titre du programme des Grosses réparations et notamment : la poursuite des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda de l'accessibilité programmé) mais aussi l'engagement de travaux de mise en sécurité dans le cadre du plan Vigipirate, sans oublier l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens et de travail des personnels ou encore l'action pluriannuelle de rénovation des logements de fonction... Dans ce cadre, des études pour la renaturation de la cour du collège Endarra d'Anglet ont ainsi été entreprises, par exemple.

Une part significative de ce programme concerne la mise en œuvre d'actions relatives à l'énergie.

Appui financier aux collèges au regard de la hausse des coûts énergétiques

Les prix de l'énergie ont fortement augmenté en 2023, en particulier ceux du gaz et du fioul.

Dans ce contexte et sur la base des dépenses de viabilisation effectivement réalisées et de leur évolution, et en tenant compte du niveau du fonds de roulement mobilisable de chaque établissement, le Conseil départemental a versé des dotations complémentaires de fonctionnement à 32 collèges publics pour aider au paiement de ces factures pour un montant total de 506 934 € (en plus de la Dotation de fonctionnement 2023).

Labellisation « En cuisine » des collèges publics

Tous les établissements publics sous gestion départementale ont poursuivi leur engagement dans un processus de labellisation « En cuisine » pris en charge par le Département.

34 établissements ont ainsi été labellisés « En cuisine ».

Il s'agit du premier cahier des charges français pour une restauration collective plus bio, plus locale, plus saine, plus durable. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique, dans une démarche progressive et positive.

Il valorise les efforts déjà entrepris, encourage de nouvelles initiatives et apporte des garanties sur le fonctionnement global du restaurant scolaire.



49

collèges publics
(dont 7 cités scolaires collège/lycée) et 39 collèges privés sous contrat d'association



21 100

élèves scolarisés
dans les collèges publics et 10 782 dans les collèges privés



2,5

millions de repas servis

Augmentation de l'aide départementale à la restauration scolaire pour les familles les plus modestes

34

établissements labellisés « En cuisine »



21,4 %

de produits bio et 22,8 % de produits locaux

6 208

PC fixes et portables

798

vidéoprojecteurs et tableaux interactifs

1 245

tablettes

217 142 m²

de surface bâtie (hors logements de fonction)

ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Conseil départemental mène une politique éducative volontariste à destination des collégiens qui s'articule autour des grands axes suivants : encourager l'engagement citoyen ; favoriser l'autonomie et la réussite éducative ; contribuer à l'épanouissement et au bien-être ; garantir l'accessibilité et répondre aux spécificités territoriales.

PAEC (Programme d'actions éducatives des collégiens) 2023-2024

L'offre éducative globale et transversale, présentée à travers ce programme, se compose de 24 actions et s'engage autour de quatre grandes thématiques : engagement citoyen, transition environnementale et santé, ouverture aux arts et cultures, découverte du territoire. Le PAEC s'établit en coordination avec plusieurs directions du Conseil départemental (Éducation, Culture, Jeunesse, Sport, Environnement, Social, Montagne, etc.) et les collèges peuvent en bénéficier selon deux modalités (appel à projets via quinze actions ou contact direct via neuf actions).

Lutte contre le harcèlement scolaire

Une importante action a été menée par le Département en matière de lutte contre le harcèlement scolaire, en concertation étroite avec l'Éducation nationale et en complémentarité avec le programme « Phare ». En janvier 2023, une conférence à destination des professionnels et du grand public a ainsi été organisée par le Département sur cette thématique, suivie en juin 2023 d'une rencontre des partenaires. Par la suite, un recensement des acteurs pouvant intervenir sur ce sujet en collèges a été effectué et une offre, à proposer aux établissements, élaborée. En novembre 2023, un appel à projets « Agissons ensemble contre le harcèlement scolaire » avec des actions de sensibilisation à destination des élèves mais aussi de leurs parents a été lancé.

Par ailleurs, depuis novembre 2023, des actions de sensibilisation sur cette thématique ont été engagées auprès de l'ensemble des agents techniques départementaux affectés en collèges.

Lutte contre la précarité menstruelle des collégiennes

Au titre de son engagement contre toutes les inégalités, de sa compétence s'agissant des collèges et après une phase de test, le Conseil départemental a décidé de proposer, à tous les collèges publics, une action innovante en matière de lutte contre la précarité menstruelle et du tabou des règles.

La démarche a un double objectif : sensibiliser les collégiennes et les collégiens à cette question des règles et faciliter l'accès, gratuit, à des protections périodiques bio par les jeunes filles.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique allant au-delà de la seule fourniture de distributeurs, serviettes/tampons et kits. Elle est, en effet, accompagnée par des actions de sensibilisation proposées par les collèges.

Accompagnement scolaire

Une politique départementale volontariste est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens et a pour ambition d'être développée à l'échelle départementale.

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, a relancé en 2022 un appel à manifestation d'intérêt afin d'offrir une accessibilité à l'accompagnement à la scolarité au plus grand nombre de familles dans le département.

Des conventions triennales de partenariat ont été établies en 2023 avec les lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt : le centre social Lo Solan (cité scolaire de Mourenx), le centre social La Haut (collèges d'Oloron-Sainte-Marie), l'association Diapason (collège de Lembeye), Parcours Jeunes (collèges publics palois), l'association PROGRES (Arzacq et Garlin). En lien étroit avec les collèges, elles proposent des solutions alternatives pour favoriser l'apprentissage (aide méthodologique, ateliers éducatifs ludiques, soutien à la parentalité...).

Conseil départemental des jeunes (CDJ)

Les 58 collégiens élus du mandat 2022/24, ont voté les idées de projets qu'ils réaliseraient durant leur deuxième année d'engagement, en lien avec les thématiques confiées par les Conseillers départementaux :

- conception d'un jeu de piste pour sensibiliser les collégiens aux risques de la sédentarité ;
- conception d'un *escape game* pour permettre le dialogue entre parents et ados au sujet du numérique ; il sera mis à disposition des médiateurs numériques ;
- organisation d'une journée où plusieurs ateliers de mise en situation seront proposés au grand public, afin de faire évoluer le regard de la société sur le handicap ;
- organisation de différentes actions dans les collèges de la commission qui contribueront au mieux vivre ensemble ;
- réalisation d'une vidéo mettant en évidence le lien entre l'assiette et les paysages, et qui sera hébergée sur l'Atlas des paysages 64.

Session du Conseil départemental des jeunes, le 8 juin 2023, au Parlement de Navarre



Éducation artistique

Les interventions éducatives à destination des collégiens

Le Conseil départemental soutient tous les ans **une centaine de projets des collèges** via l'action « Sensibilisation aux arts et à la culture scientifique » (arts visuels, audiovisuel et cinéma, cirque, danse, musique, théâtre, marionnette, culture et langues régionales, nouvelles technologies, arts numériques).

Il porte aussi le dispositif « Grandir avec la culture » avec un programme 2023 de **quatorze résidences artistiques** dans des collèges.

Enfin, le Conseil départemental soutient depuis de nombreuses années l'opération « **collège au cinéma** » en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale. En 2021, le Département a développé le format de ce dispositif national en proposant tous les ans un film issu de la production cinématographique du Pays basque et en langue basque. L'accompagnement en ingénierie pour mettre en œuvre cette spécificité sur le territoire a très largement mobilisé l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'image. Les Pyrénées-Atlantiques ont ainsi été repérés comme territoire pilote et cela a très largement influencé l'Archipel des lucioles pour organiser les rencontres nationales de l'éducation à l'image en novembre 2023 dans les Pyrénées-Atlantiques à Saint-Jean-de-Luz (salle Tanka).

Autres actions éducatives

Le travail sur la mixité des cours de récréation, le Prix BD des collégiens, les Prix des jeunes talents littéraires ou encore le concours d'éloquence ont été poursuivis en 2023.

22

collèges participant à l'action autour de la lutte contre la précarité menstruelle des collégiennes (mise à disposition de kits premières règles et de distributeurs de protections hygiéniques bio)

42

collèges et 1935 collégiens au prix BD des collégiens 2023-2024

474

projets soutenus dans le cadre du PAEC 2023-2024 (Programme d'actions éducatives en faveur des collégiens). Environ 100 partenaires, notamment associatifs, impliqués dans ce programme

14

organismes publics ou associations retenus dans le cadre de l'appel à projets « Agissons ensemble contre le harcèlement scolaire »

14

collèges ont bénéficié d'actions pour un montant total de 17 803 €

69 000 €

c'est le montant du soutien du Conseil départemental aux structures impliquées dans l'accompagnement scolaire

Prix BD des collégiens 2023-2024

Thématique : « Sport »

42

collèges

77

classes

1935

élèves de 4^e inscrits

Résultat des votes le 16 mai 2024, à l'occasion de la Journée des collégiens organisée à Biarritz.

Journée des collégiens



89

ateliers culturels et sportifs ont été proposés aux collégiens à cette occasion

1400

collégiens et encadrants, en provenance de 22 établissements, étaient présents à cette journée

Elle a été organisée le 23 mai 2023 à Pau (stade du Hameau) et a permis de valoriser les projets menés tout au long de l'année scolaire 2022-2023 par les établissements avec le soutien du Conseil départemental (prix BD, égalité garçon/fille...). Prochaine édition, le 16 mai 2024 à la Halle d'Iraty à Biarritz.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le soutien à l'insertion des jeunes s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et dans les orientations du Plan départemental d'insertion (PDI), affirmant la volonté du Conseil départemental d'agir pour l'autonomie des jeunes et aussi dans la prévention à l'entrée du RSA.

Le fonds d'aide aux jeunes : favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Le fonds d'aide aux jeunes a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 18 à 25 ans, par l'attribution d'aides financières ponctuelles motivées par le parcours d'insertion et la situation personnelle du jeune. Des projets collectifs peuvent également faire l'objet de financements.

444 553 € **594**

c'est le montant de la participation financière du Conseil départemental au Fonds aide aux jeunes

aides accordées :

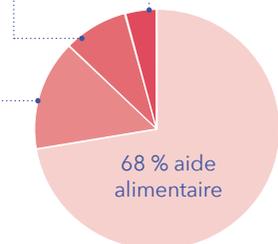
14 % aide au transport

8 % aide à la formation

4 % aide au logement

148 816 €

c'est le montant des aides accordées, dont 6 920 € pour des projets collectifs



Le soutien aux Missions locales en prévention de l'entrée au RSA

En 2023, les quatre Missions locales du territoire ont accompagné vers l'emploi et la qualification 7 860 jeunes. Au travers du contrat d'engagement jeune, dispositif en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, les Missions locales ont proposé un accompagnement individuel et intensif à 1 626 jeunes.

Le Logement des jeunes, premier pas pour l'autonomisation

Le Conseil départemental soutient plusieurs actions pour développer des solutions adaptées en fonction des territoires. Cinq Foyers Jeunes Travailleurs (FJT) proposent ainsi 881 places à Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq et Tarnos pour accueillir des jeunes en parcours d'insertion qui suivent une formation ou accèdent à un tout premier emploi qui peut être précaire. Parmi eux, certains ont, de plus, bénéficié d'un accompagnement renforcé en lien avec les services sociaux du Conseil départemental, en raison de difficultés sociales importantes. Il s'agit principalement de jeunes connus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou orientés spécifiquement dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Ainsi en 2023, les FJT ont accueilli 1 619 jeunes dont 376 (23 %) relevaient de cet accompagnement renforcé.

Une solution originale de soutien au logement en milieu rural

Le service logement jeune de l'association Insertion Emploi Béarn Adour (IEBA) aide le jeune dans un premier temps à préciser son projet logement ; il s'agit de jeunes qui souhaitent s'installer en milieu rural pour des raisons de formation ou de premier emploi. Une prospection est ensuite faite sur les zones rurales pour trouver le bien correspondant aux besoins identifiés. IEBA répond également aux besoins des employeurs, sur son territoire, qui souhaitent trouver des solutions de proximité pour leurs salariés. La réussite du dispositif tient au partenariat mis en place sur le territoire avec les communes, la Communauté de communes, des entreprises et le lycée professionnel. L'association IEBA assure un suivi en restant toujours en lien avec le jeune et le propriétaire.

La ferme Saint Joseph, un accompagnement pour des jeunes en grave rupture familiale et/ou sociale

À Pau, le Conseil départemental soutient une action d'hébergement d'urgence pour des jeunes, souvent en errance, qui sont accueillis sur trois mois renouvelables. Au-delà d'une mise à l'abri, il s'agit d'accompagner intensivement le jeune pour l'aider à bâtir son projet de vie et commencer à poser les étapes de la réalisation de son projet. En 2023, quinze jeunes ont pu bénéficier de cet accueil.

1 786

jeunes ont bénéficié des aides au logement financées par le Conseil départemental

750 757 €

c'est le montant total du financement départemental



Pack Jeunes 64

Voté lors de la session du 3 juin 2022, il s'est mis en œuvre durant l'année 2023. Plusieurs actions phares :

- améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement humain des jeunes: ouverture de la plateforme numérique « Boussole des jeunes » pour les 15-30 ans concernant l'emploi, la formation, le logement, la santé: environ 350 offres de service enregistrées, 100 partenaires, 523 jeunes bénéficiaires (entre octobre et décembre 2023);
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'accès aux premières expériences professionnelles: partenariat avec la Fédération nationale Léo Lagrange pour déployer « MentoratByLeo » dans le 64 et permettre aux jeunes qui le souhaitent de bénéficier des conseils d'un adulte bénévole « mentor » pour l'accompagner dans son projet;
- accompagner l'engagement citoyen des jeunes: collectif des jeunes ambassadeurs Pack Jeunes: une trentaine de jeunes impliqués dans cette instance de consultation qui se réunit deux fois par an. Ils ont notamment travaillé sur le plan de communication de la Boussole des jeunes, le passeport expérientiel « Comp'pass ».

Jeunes et engagés

Le Conseil départemental soutient et valorise l'engagement citoyen des jeunes ressortissants de son territoire (jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes en service civique, jeunes ayant effectué les trois phases du service national universel, jeunes élus au Conseil départemental des jeunes et jeunes ambassadeurs Pack Jeunes) en leur attribuant des aides au financement du permis de conduire et/ou des formations BAFA et BNSSA.

Le Département a ainsi accordé 69 aides en 2023 pour un montant total de 31 500 €.

6

aides au financement du BAFA accordées en 2023

60

aides au financement du permis de conduire accordées en 2023

3

aides au financement du BNSSA accordées en 2023

Projets Jeunes 64

Les partenaires financeurs (Région, Caisse d'allocations familiales 64, MSA sud-Aquitaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour et CROUS Aquitaine) ont pu apporter leur soutien à une centaine de



projets, menés à l'initiative de jeunes, en matière de solidarité locale et internationale, culture, environnement... Le Conseil départemental a soutenu 44 projets pour un montant total de 38 950 €.

Soutien aux projets associatifs en faveur de l'engagement citoyen des jeunes

Un appel à initiatives a été lancé en 2023, permettant de soutenir des initiatives locales, pour un

budget total de 82 900 €, 20 projets associatifs aux thématiques variées: parole aux jeunes à travers la radio, des colos pour tous, des événements et rencontres, la réalisation de reportages, accompagnement à l'engagement local (service civique, bénévolat...) notamment en faveur de l'environnement.

ADOPTION ET NAISSANCE SOUS X

Dans le cadre de son rôle de chef de file en matière d'aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental dispose de la compétence pour encadrer toutes les démarches et projets d'adoption, pour s'assurer de la bonne intégration de l'enfant dans sa famille, pour soutenir la parentalité adoptive, pour mettre en œuvre le dispositif légal prévu en cas d'accouchement sous le secret et pour faciliter l'accès aux origines personnelles.

L'adoption : accompagner les candidats dans une attente de plus en plus difficile

Adoption internationale

Malgré l'effondrement des adoptions internationales enregistré depuis quelques années par tous les pays d'accueil et qui se poursuit encore (1343 adoptions réalisées par les Français en 2013, et seulement 176 en 2023), le Conseil départemental tente de résister avec deux adoptions en 2023.

Concernant les profils de ces enfants, on note, comme les années précédentes, une majorité d'enfants grands (trois à cinq ans) et/ou présentant des besoins spécifiques (fratrie). Ainsi, l'accompagnement des candidats en termes de sensibilisation aux réalités de l'adoption, mais aussi et surtout en termes de prévention face à cette parentalité à risque, prend tout son sens.

Adoption des enfants pupilles de l'État

Les services départementaux ont accompagné huit enfants dans leur nouveau projet de vie. Il est à noter que 92 foyers agréés dans le département des Pyrénées-Atlantiques n'ont toujours pas pu concrétiser leur projet au 31 décembre 2023.

Eu égard aux délais d'attente pour réaliser une adoption (plus de quatre ans pour l'adoption internationale et à l'heure actuelle environ quatre ans pour un bébé pupille de l'État), les candidats sollicitent de plus en plus un

accompagnement par les professionnels du Conseil départemental pour les aider à traverser cette « nouvelle épreuve ».

L'accouchement dans le secret : accompagnement et prise en charge financière

Le Conseil départemental est chef de file pour coordonner le dispositif légal en matière d'accouchement dans le secret et assume la prise en charge financière des actes médicaux qui en découlent. En 2023, les personnels départementaux spécialisés dans cette mission ont pu accompagner cinq femmes ayant demandé à bénéficier de ce dispositif.

L'accès aux origines : en quête d'une identité ou mieux comprendre son histoire

Les enfants nés dans le secret peuvent demander au Président du Conseil départemental l'accès à leurs origines. Cette mission s'exerce en lien avec le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP), qui dispose d'au moins un correspondant dans chaque département, et qui assure la médiation entre enfant et mère biologique lorsqu'une rencontre peut s'organiser. Sept dossiers CNAOP en cours de traitement en 2023.

De même, toute personne ayant bénéficié d'un placement à l'aide sociale à l'enfance peut également demander l'accès à son dossier pour retracer et mieux comprendre son histoire. Un accompagnement dans la lecture du dossier est effectué par un professionnel de l'institution.



50 demandes de dossier d'information sur l'agrément « adoption »

32

demandes de confirmation, d'extension, modification ou renouvellement d'agrément « adoption »

15

agréments « adoption » délivrés

38

dossiers traités en commission

6

retraits d'agréments « adoption »

92

foyers du 64 en attente d'une adoption

10

enfants adoptés dans le département



5

accouchements dans le secret enregistrés en 2023 dans notre département : 4 bébés confiés au service et 1 reprise d'enfant avant le délai des deux mois



86

demandes reçues pour un accès aux origines, dont 79 reçues directement et 7 demandes émanant du CNAOP

51

personnes ayant eu accès à leurs origines

107

dossiers sortis des archives afin de préparer les consultations de dossiers

2 Publics vulnérables

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS VULNÉRABLES

Allocation RSA

14 349 foyers ont été bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) au 31 décembre 2023, dont 14 070 ressortissants de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et 279 de la Mutuelle sociale agricole (MSA), soit une diminution de 2,6 % par rapport à la fin d'année 2022.

Cependant, le nombre d'allocataires CAF, cumulant l'octroi du RSA et la prime d'activité, est en légère baisse: 3 274 en décembre 2023 contre 3 383 en décembre 2022, soit une diminution de 3,2 %.

90,7 M€
d'allocation versée aux bénéficiaires du RSA à fin décembre 2023, en hausse de 3,5 % par rapport à 2022, en lien avec l'augmentation du montant de l'allocation

L'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

En 2023, 4 896 nouvelles orientations de bénéficiaires du RSA sur le territoire: 1 959 vers un accompagnement social et 2 937 vers un accompagnement professionnel.

1,08 M€
affectés à ces accompagnements

12 903 bénéficiaires accompagnés: 5 372 en accompagnement social dont 72 % par les Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI) et 7 531 en accompagnement professionnel dont 23 % par les Animateurs Locaux Insertion Emploi (ALIE), agents du Conseil départemental.

L'insertion par l'activité économique

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ces structures sont conventionnées par l'État et bénéficient de concours financiers du Conseil départemental. Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au SMIC.

13
ateliers chantiers d'insertion dans les Pyrénées-Atlantiques

277
postes cofinancés par le Conseil départemental

449
bénéficiaires du RSA et 92 jeunes en contrat

2,98 M€
de budget consacrés par le Conseil départemental à ces structures

Le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)

Le Conseil départemental s'est engagé dans une expérimentation du SPIE sur trois territoires (Adour BAB, Haut Béarn, Pays des Gaves) sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Une gouvernance départementale a été installée avec un comité de pilotage, un comité technique et un consortium d'acteurs.

Cinq outils (un référentiel d'évaluation, un formulaire « Point de situation », sa synthèse, un guide du référent de parcours, un contrat d'accompagnement-type) ont été produits lors d'ateliers multipartenariaux spécifiques animés en mode labo par le Laboratoire d'innovation sociale du Conseil départemental.

Certains axes de travail initialement prévus ont dû être abandonnés. Seuls les comités permanents, instance multipartenariale dédiée à l'analyse et l'étude des « parcours bloqués », subsistent pour les bénéficiaires du RSA. L'expérimentation se poursuit également sur un axe dédié aux « tiers lieux », véritables lieux ressources et lieux d'échanges, à destination du public, des professionnels et des entreprises. La coordination et coopération d'acteurs, la création d'outils partagés sont autant d'éléments venant favoriser la mise en œuvre de l'expérimentation France Travail au sein du département.



L'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA, France Travail

En 2022, l'État a entrepris une réforme du service public de l'emploi avec, pour objectifs principaux, l'élaboration d'un diagnostic partagé et une orientation à l'entrée dans le dispositif des usagers, une mutation de l'opérateur Pôle emploi vers un rôle d'animateur/coordonnateur, et une logique de partage de données entre acteurs et la mutualisation des offres de service.

En avril 2023, le Conseil départemental a engagé l'expérimentation France Travail sur le périmètre du Service départemental des solidarités et de l'insertion (SDSEI) de l'agglomération de Pau, sites de Billère et Jurançon et le périmètre de l'agence Pôle emploi de Lons. C'est ainsi que 2007 bénéficiaires du RSA ont constitué le socle d'expérimentation.

1211
personnes convoquées aux réunions d'information collectives qui ont bénéficié d'un diagnostic partagé (Pôle emploi et CD64) et d'une orientation adaptée afin de désigner un référent de parcours

1733
personnes ont un référent unique désigné: 676 personnes sont accompagnées sur le volet social, 426 personnes en référence socio-professionnelle et 631 en référence professionnelle

Le Programme départemental d'insertion (PDI)

Depuis juillet 2022, le Conseil départemental s'est inscrit, avec le soutien du cabinet de consultants KPMG, dans une démarche d'évaluation du Programme départemental d'insertion (PDI 2017-2022), du Pacte territorial d'insertion (PTI 2018-2022) et de ses sept déclinaisons territoriales, Pactes territoriaux locaux pour l'insertion (PTLI).

L'année 2023 a permis la capitalisation des différentes consultations menées en 2022 auprès des professionnels de l'insertion, la finalisation de l'évaluation de ces schémas directeurs et la réécriture du nouveau PDI (2024-2028) et de ses neuf fiches actions fondées sur une logique de parcours de l'utilisateur.

Le nouveau PDI/PTI s'inscrit dans un contexte national en évolution, caractérisé par une situation de quasi-plein-emploi, par une coordination renforcée entre les acteurs promue par le Service public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) et par l'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA dans le cadre de France Travail.

Le soutien aux personnes en difficulté

Le Conseil départemental intervient dans plusieurs domaines. Il apporte, notamment, un soutien important au secteur de l'aide alimentaire. Il s'est engagé dans la coordination des acteurs avec les deux banques alimentaires et finance des épiceries sociales et des groupements d'alimentation familiales. Ces structures mettent en place la distribution de l'aide alimentaire et un accompagnement des familles dans la gestion de leur budget par des conseillères en économie sociale et familiale. Des ateliers collectifs sont également organisés autour de différentes thématiques: cuisine, lutte antigaspillage, création de ses propres produits d'entretien, etc.



412 955 €

c'est le montant de la contribution du Conseil départemental pour le soutien de deux banques alimentaires, sept épiceries sociales et trois groupements d'alimentation familiale

1,03 M€

c'est la contribution du Département aux aides à la subsistance et au paiement des cantines scolaires versées aux personnes dans le cadre du Fonds précarité

Les secours aux personnes dans le cadre du Fonds précarité ne se limitent pas aux cantines et l'aide alimentaire, mais peuvent concerner également des frais d'équipement du logement, les réparations auto ou les déplacements. 168 ont ainsi été aidées en 2023 pour un montant de 0,45 M€.

De plus, le Conseil départemental soutient vingt associations qui accompagnent les publics les plus démunis:

- dans l'accès aux droits: 137 375 €;
- dans une meilleure gestion de leur budget ou un accompagnement administratif: 45 560 €;
- dans l'accompagnement social et aux premiers soins d'hygiène (pour les sans domicile fixe): 62 182 €;
- dans l'accès aux biens matériels (recycleries), aux réparations auto, aux activités socioculturelles: 156 378 €.

Enfin, le Conseil départemental est engagé dans l'aide humanitaire internationale. En 2022, il avait soutenu des actions en faveur de l'Ukraine. En 2023, il a alloué deux subventions pour un montant total de 15 000 € à deux associations marocaines. Une pour l'acheminement de biens matériels, l'autre pour la reconstruction d'un collègue.

À la une

Dans le cadre de son action sociale, le Conseil départemental gère quatre fonds d'aide qui permettent de verser directement des aides aux personnes en difficulté. Il s'agit du Fonds précarité, du Fonds solidarité pour le logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et du Fonds insertion pour les bénéficiaires du RSA.

En 2023, le Conseil départemental a décidé d'établir un seul règlement intérieur pour l'ensemble de ces fonds dans un objectif de simplification, de lisibilité de l'action départementale et de renforcement de la territorialisation de l'action sociale. Le nouveau règlement est en place depuis juillet 2023.

HABITAT ET LOGEMENT

Le Conseil départemental met en œuvre une politique volontariste « Logement Habitat » dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de soutien aux publics qu'il accompagne pour l'accès au logement et le maintien dans des conditions dignes.

Ces deux actions ne peuvent être dissociées ; elles trouvent leur complémentarité dans des documents structurants comme le Plan départemental de l'habitat (PDH) et le Plan départemental d'actions pour le logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), copilotés avec l'État.

Logement et insertion

Le Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) prévoit les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficulté dans un logement digne. Il s'agit de mesures d'accompagnement et de versement de secours financiers.

2,4 M€

consacrés au soutien aux publics en difficulté

1,27 M€

pour des mesures d'accompagnement, de logement, d'hébergement de prévention des expulsions

1,57 M€

pour des aides financières individuelles (FSL)

87 275 €

pour des actions d'hébergement

En 2023, 1 232 personnes ont été orientées vers une mesure d'accompagnement spécifique, individuel ou collectif. Le Conseil départemental a consacré 790 000 euros à ces mesures. Il soutient notamment le Bureau d'accès au logement. Outre l'accompagnement à la recherche de logement et à l'autonomie des personnes, des visites techniques permettent de vérifier la qualité du logement et de donner des conseils sur les écogestes. Une action spécifique est menée également sur la prévention des expulsions.

On note une forte diminution des aides liées à l'accès (dépôt de garantie, premier mois de loyer, etc.), qui est révélatrice de la crise du logement actuelle.

D'autres mesures permettent d'offrir concrètement une solution de logement au public. Il peut s'agir de sous-location, d'accueil d'urgence pour des situations très précaires sur le Pays basque avec l'Hôtel social de Biarritz ou encore du logement intermédiaire avec les appartements relais. Le montant de ces solutions complémentaires d'hébergement et de logement est de 360 000 euros.

Le versement d'aides financières via le Fonds solidarité logement (FSL) est une obligation du Conseil départemental afin de permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder au logement et de s'y maintenir après règlement de dettes locatives ou liées à l'énergie.

3 166

aides attribuées, soit 80 % des demandes

1,57 M€

accordés au total

40 %

de ces aides destinées au règlement de dettes locatives

32 %

aux dépenses d'énergie

21 %

aux aides liées à l'accès

90 %

des secours accordés sous forme de subvention ou d'avance remboursable

10 %

sous forme de prêts

85 %

de taux de recouvrement

La prévention des expulsions

La prévention des expulsions est une action menée conjointement avec l'État (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités).

Le Conseil départemental finance, dans ce cadre, des soutiens financiers pour payer les dettes de loyer sur évaluation sociale. En 2023, 620 aides ont été ainsi accordées pour un montant de 590 000 €, soit une augmentation de 10 %.

Il finance également les deux associations SOLIHA pour mener des actions de médiation sociale. Il s'agit d'intervenir au plus tôt dans la procédure d'expulsion auprès du bailleur et du locataire afin de trouver des solutions. Il copréside la CCAPEX (commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives), commission multipartenariale, qui étudie les situations les plus complexes et qui propose des orientations ou des mesures pour éviter les expulsions.

Conscient que plus une intervention est précoce, plus elle est efficace, le Conseil départemental et l'État ont mis en place un numéro vert (0801 07 64 64) et une campagne de communication pour inciter les intéressés à contacter le plus tôt possible la CCAPEX.

Politique habitat

Le Conseil départemental instruit conjointement les demandes de subventions pour son propre compte et pour le compte de l'État dans le cadre de sa politique en matière d'habitat couplée à la délégation de compétences des aides à la pierre. La mobilisation de ces aides permet d'accompagner financièrement les projets de propriétaires privés occupants modestes et très modestes et de propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer et adapter leur logement. Sur le parc public, le Conseil départemental soutient significativement les programmes de production de logements sociaux (locatif et accession sociale à la propriété) et les réhabilitations de logements communaux conventionnés. L'année 2023 a été marquée par le lancement de la co-construction du prochain Plan départemental de l'habitat qui marque la volonté du Conseil départemental d'élaborer un outil stratégique qui visera prioritairement à renforcer la production de logements abordables, à faciliter l'accès au logement pour tous et à favoriser le confort de vie des ménages dans

leur logement. Cet outil pleinement opérationnel visera de surcroît à apporter de la cohésion et de l'efficacité aux différentes politiques menées à toutes les échelles.

L'année 2023 a également permis le déploiement du Plan logement 64 adopté en 2022 dans ce contexte de crise du logement. Ainsi, le Conseil départemental a été fortement impliqué dans le repérage de fonciers propices au développement d'une offre nouvelle de logements abordables au travers d'un appel à manifestation d'intérêt, le lancement de la création d'une filière en matière d'éco-réhabilitation, la mobilisation d'engagements financiers sans précédent pour soutenir la production nouvelle de logements, en particulier le fonds de renouvellement urbain dédié aux opérations très complexes et contraintes et enfin le lancement de l'expérimentation du viager solidaire. Ces actions confortent le rôle du Conseil départemental dans la lutte contre les déséquilibres territoriaux et dans la mise en cohérence entre politique sociale et politique de l'habitat.



5,1 M€

de l'Anah (agence nationale de l'habitat) mobilisés par le Conseil départemental et complétés par 1 million d'euros de crédits départementaux

820 000 €

c'est le montant de la participation du Conseil départemental au financement de l'amélioration de

370

logements sur le territoire de délégation des deux Communautés d'agglomération

Parc privé

Sur le territoire de délégation des aides à la pierre du Conseil départemental (département des Pyrénées-Atlantiques, à l'exception des deux Communautés d'agglomération):

Financement de la rénovation de 500 logements agréée et financée (propriétaires modestes et très modestes, mais aussi propriétaires bailleurs/investisseurs).

Parc public

Financement de 209 logements locatifs sociaux et très sociaux agréée et financée sur le territoire de délégation des aides à la pierre du Conseil départemental (département des Pyrénées-Atlantiques, à l'exception des deux Communautés d'agglomération).

322

logements
logements locatifs
très sociaux sur le
territoire des deux
agglomérations

320

nouveaux
logements en
accession sociale
financés

1 M€

de crédits délégués
de l'État engagés

12,5 M€

de crédits sur fonds
propres

GENS DU VOYAGE

Mise en œuvre du Schéma départemental des gens du voyage

Depuis décembre 2019, le Schéma départemental des gens du voyage 2020-2026 doit être mis en place sur le territoire, sous le pilotage conjoint de l'État et du Conseil départemental.

Le schéma repose sur deux principes forts : la non-séparation des volets équipement et social pour une meilleure prise en compte des besoins, et la co-construction du schéma avec les dix Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire.

La mise en œuvre et le suivi du schéma reposent sur un comité territorial, piloté par l'EPCI, en partenariat avec le SDSEI pour faire le lien entre habitat et population. Le SDSEI, quant à lui, animera le partenariat local sur les questions sociales. La Commission consultative des gens du voyage, au niveau départemental, suivra la réalisation des objectifs.

La crise sanitaire a freiné la mise en place de cette gouvernance. Pour ce qui concerne les comités territoriaux, ils ont été relancés par la Commission consultative du 5 juin 2023. Les comités sociaux existent à Pau et ont vu le jour en 2023 à Bayonne. Des travaux sont prévus en 2024 pour relancer cette dynamique sur l'ensemble du territoire.

Un soutien et un partenariat en faveur des gens du voyage

Le Conseil départemental, outre la mobilisation de ses propres services sociaux de droit commun, soutient la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour l'accompagnement des familles par le financement de deux postes de travailleur social à hauteur de 50 %. Ces agents suivent particulièrement les opérations des terrains adaptés des Merisiers à Pau (41 logements), celui des Roselières à Lons (14 logements) et tiennent une permanence une demi-journée par semaine sur les terrains de Lons et Lescar. En 2023, 330 accompagnements ont ainsi été réalisés par les travailleurs sociaux de la CAPBP.

Le Conseil départemental finance également l'association Gadjé voyageurs 64 (AGV64) qui a une réelle expertise sur les gens du voyage et qui soutient les différentes institutions dans leurs relations avec le public. Il finance notamment deux missions de référence unique dans le cadre du RSA :

- un accompagnement des travailleurs indépendants : en 2023, 162 bénéficiaires du RSA et 118 personnes hors RSA étaient accompagnées avec comme objectif de devenir autonomes dans la gestion de leur entreprise ;



- une référence unique dans le domaine social mise en place depuis l'automne 2020, 73 personnes ont été accompagnées à ce titre en 2023, avec signature de contrats d'engagements réciproques. L'association souhaite développer pour ce public des actions collectives à visée d'insertion.

L'association Gadjé voyageurs a proposé six actions dans le cadre de France Travail, actions qui débiteront en 2024.

277 580 €

financés par le Conseil départemental

3 Personnes en perte d'autonomie

ACCOMPAGNEMENT DU BIEN VIEILLIR À DOMICILE

Le Conseil départemental intervient auprès des personnes âgées vivant à domicile par le biais de plusieurs prestations (APA, aides ménagères, aide aux aidants familiaux, portage de repas, etc.) afin de permettre leur maintien à domicile.

L'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vise à assister les personnes dans les gestes de la vie quotidienne notamment à travers des aides humaines, des aides techniques et de l'aide au répit. Un suivi de chaque bénéficiaire est assuré par les Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI) qui maillent le territoire et permet de mesurer l'adéquation du plan d'aide aux besoins de la personne âgée.

12 433
bénéficiaires de l'APA à domicile (53,39 M€)

En 2023, le Conseil départemental a complété son intervention au titre des revalorisations de moyens accordés aux Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD): tarif plancher fixé à 23 €, financement des revalorisations salariales dans le secteur public et privé, soit une majoration horaire d'environ 4 €.

Enfin, quinze SAD ont été retenus dans le cadre du premier appel à candidatures relatif à l'octroi d'une « dotation complémentaire qualité », qui peut aller jusqu'à 3 € par heure.

2,44 M€
au titre de financement du tarif plancher

7,48 M€
au titre de financement des mesures salariales des secteurs publics et privés

1,06 M€
au titre de financement de dotation qualité

Le Conseil départemental assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille. Une allocation de placement familial peut être attribuée sous conditions de ressources.

157
places agréées de familles d'accueil

37
personnes âgées bénéficiaires de l'allocation de placement familial



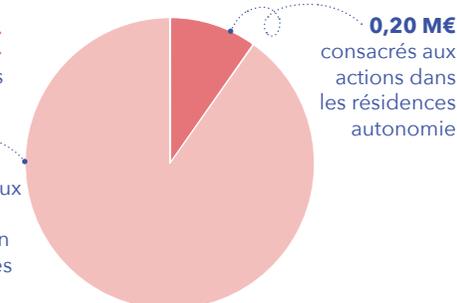
Lancement de la plateforme « Ogénie »

Cette plateforme permet de recenser les actions de lien social proposées sur le territoire.

Le Conseil départemental développe par ailleurs des actions destinées à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir, à travers la Conférence des financeurs, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). La conférence réunit l'ensemble des institutions contribuant financièrement aux actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (Agence régionale de santé, Caisses de retraite, Caisse primaire d'assurance maladie, Agence nationale de l'habitat, Mutualité Française, institutions de retraite complémentaire et autres collectivités territoriales). Le Conseil départemental, qui en assure la présidence, met en œuvre le programme coordonné établi par les membres de la conférence.

2,07 M€
consacrés aux actions de prévention :

1,87 M€ consacrés aux actions collectives de prévention, au soutien aux aidants et à l'accès aux aides techniques



ACCUEIL DES SENIORS EN ÉTABLISSEMENT

Le Conseil départemental est chargé de l'autorisation, de la tarification, de l'accompagnement et du contrôle des structures accueillant des seniors autonomes ou en perte d'autonomie.

Aide sociale à l'hébergement

Le Conseil départemental peut accorder une aide sociale aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement dans un établissement public ou privé habilité à l'aide sociale.



APA en établissement

L'APA en établissement, versée par le Conseil départemental, permet aux personnes de financer une partie ou la totalité des frais liés à l'accompagnement de leur perte d'autonomie (tarif dépendance).

6 485

seniors bénéficiaires de l'APA en établissement, dépenses 32,65 M€

Soutien à l'investissement

Le Conseil départemental apporte chaque année un soutien à l'investissement dans les établissements pour personnes âgées afin de réaliser des travaux de réhabilitation, mise aux normes, reconstruction à neuf ou création de nouveaux établissements et ainsi améliorer les conditions d'accueil des seniors.

1167

seniors accompagnés par l'aide sociale à l'hébergement, soit 13,47 M€ (dont Ségur)

1 M€

c'est le montant de la participation du Département pour soutenir les établissements en difficulté financière, dans le cadre du fonds d'urgence

8 420

lits d'hébergement permanent installés dans le 64 (Ehpad, Unités de soins de longue durée et Résidences autonomie)

863 847 €

de subventions versées aux structures pour l'aide à l'investissement

Faits marquants en 2023

Ouverture après déménagement de la résidence autonomie Soleil, portée par le CCAS de Bayonne, dans les anciens locaux de l'Ehpad Harambillet réhabilités, qui s'appelle désormais Iguzkian.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ, PARTAGÉ, INCLUSIF

Le Conseil départemental intervient auprès des publics vulnérables (âgés et/ou en situation de handicap) afin d'encourager le développement d'une offre locative sociale innovante de logements alternatifs à loyer modéré destinée à ces publics. L'objectif est tout autant de faciliter le maintien à domicile, de favoriser le lien social et de soutenir une forte inclusion des publics en perte d'autonomie.

En 2023, le Conseil départemental a accompagné le développement des habitats alternatifs dans le cadre d'un appel à candidatures, destiné à soutenir les activités de « vivre ensemble » proposés en leur sein à hauteur de 1 000 € par logement et par an.

6

habitats alternatifs labellisés

189 792 €

versés au titre de la prestation d'aide à la vie partagée

Par ailleurs, le Département a poursuivi le déploiement de la prestation d'aide à la vie partagée (AVP) qui vise à aider les habitants concernés à financer la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée au sein des habitats inclusifs conventionnés avec le Conseil départemental.

Fait marquant 2023

Actualisation de la programmation 2022-2029 et signature d'un nouvel accord-cadre Conseil départemental/État/CNSA permettant l'actualisation annuelle des programmations.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE L'AUTONOMIE ET ACTIONS DU SCHEMA DE L'AUTONOMIE

Le Conseil départemental anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et l'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs aidants. Il finance à cet effet la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) et d'autres organismes portant des actions d'information, de communication et d'accompagnement, visant à faciliter le parcours, à lutter contre l'isolement, à soutenir les aidants mais aussi les professionnels.

2023 a été marquée par la poursuite de la démarche des assises des métiers, initiée par le Conseil départemental pour mobiliser l'ensemble de ses partenaires sur le renforcement de l'attractivité des métiers du secteur de l'autonomie. Elle s'est traduite par la conduite de plusieurs actions de sensibilisation et d'information sur les métiers mais aussi par le soutien aux employeurs dans le recrutement de professionnels en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation).

Faits marquants 2023

- Soutien financier à 41 contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile) et structures du handicap pour un engagement financier de 995 826 €.
- Soutien à la création d'un Réseau des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Au total, 105 000 € consacrés au fonctionnement des réseaux d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS: Ehpad et SAAD).
- Soutien aux opérateurs portant des actions de lutte contre l'isolement pour un montant global de 108 010 €.





Culture Seniors

Avec la septième édition de l'appel à projets Culture Seniors, le Conseil départemental propose aux seniors, à leurs familles et aux professionnels des Ehpad et des résidences autonomie, des projets d'éducation artistique et culturelle permettant aux seniors de rencontrer des artistes et des œuvres mais également de pratiquer. Ce dispositif, depuis sa genèse, est mené en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Agence régionale de santé (ARS). L'importance de ce dispositif est depuis plusieurs années reconnue, tant par la qualité des projets proposés aux Ehpad que par les bénéfices que procurent ces rencontres pour les seniors, le personnel de santé et les artistes.

15

projets culturels menés dans 14 Ehpad et 1 résidence autonomie

ACCOMPAGNEMENT INCLUSIF DU HANDICAP JEUNES

Le Conseil départemental accompagne les situations de perte d'autonomie dès le plus jeune âge et veille à favoriser une démarche inclusive en milieu ordinaire, la plus précoce possible, par le biais de prestations ou d'actions concourant à la scolarisation en milieu ordinaire.

Une aide aux moins de vingt ans grâce à la prestation de compensation du handicap (PCH)

Le Conseil départemental verse cette prestation pour accompagner les besoins de compensation des personnes de moins de vingt ans, identifiées par la MDPH et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

Une participation active à l'inclusion scolaire

Le Conseil départemental organise les transports scolaires adaptés, individuels ou collectifs, pour les élèves du primaire et du secondaire en situation de handicap, qui ne sont pas en mesure de prendre les transports en commun. Cette action consiste à organiser les circuits en lien avec les transporteurs, financer les trajets et indemniser le cas échéant les familles lorsqu'elles organisent elles-mêmes ce transport. Cette mission participe pleinement de l'effectivité de l'inclusion scolaire des jeunes en milieu ordinaire en garantissant la mobilité des élèves entre le domicile et les établissements scolaires.

247

jeunes perçoivent cette prestation en 2023

3,03 M€

est le montant des dépenses de PCH pour les moins de vingt ans



572

élèves transportés et accompagnés à la rentrée scolaire 2023

3,7 M€

consacrés à cette mission en 2023



ACCOMPAGNEMENT INCLUSIF DU HANDICAP ADULTES EN MILIEU ORDINAIRE

Le Conseil départemental intervient au plus près des usagers porteurs de handicap avec la volonté de promouvoir la vie en milieu ordinaire dans le cadre d'un objectif inclusif.

Une aide quotidienne par le biais des prestations

Le Conseil départemental alloue des prestations, notamment la prestation de compensation du handicap (PCH) pour permettre la mise en place d'aides humaines et techniques au domicile des personnes et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

3 574

bénéficiaires de la PCH et l'allocation compensatrice

36,14 M€

consacrés à ces prestations en 2023

Le financement d'une offre d'accompagnement

Le Conseil départemental finance les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou d'accompagnement médico-social (SAMSAH) pour faciliter le maintien en milieu ordinaire et favoriser le développement de l'autonomie des personnes.

Il assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille.

176

places de SAVS

136

places de SAMSAH sur le territoire

157

places agréées de familles d'accueil

38

adultes handicapés bénéficiaires de l'allocation de placement familial

Une allocation de placement familial peut être attribuée sous conditions de ressources.

Pratiques sportives

Au titre de sa politique sportive, des interventions du Conseil départemental en faveur des publics prioritaires empêchés, notamment les personnes en situation de handicap, sont conduites, en vue de faciliter leur accès aux pratiques sportives.

En 2023, le Conseil départemental a accompagné le Comité départemental handisport (CDH) dans le développement d'une offre destinée aux personnes en situation de handicap physique et sensoriel, vivant en famille ou en foyer selon leurs capacités, afin qu'elles puissent pratiquer la discipline sportive de leur choix, tant de loisir que de compétition. De la même manière, une convention a été passée avec le Comité départemental du sport adapté (CDSA) pour permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou handicaps associés, d'accéder à une pratique régulière.

Au titre du programme national Terre de Jeux 2024, le CDSA est soutenu sur un programme de prévention primaire de la santé par le sport, afin de développer des actions en faveur de l'accessibilité à la pratique sportive adaptée dans les zones carencées du centre du département, auprès de nouveaux établissements médico-sociaux.

Le Collectif pour l'inclusion par le sport (CIS 64) regroupe, par une convention pluri-partenaire, plusieurs structures départementales, le CDSA, le CDH, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Association trisomie 21, les instituts médico-éducatifs (IME), le château de Mazères-Lezons et Martoune d'Arudy.

L'UNSS 64 s'est engagée à coordonner la mise en œuvre des orientations fixées par le collectif CIS 64. Le CIS 64 porte, pour l'année scolaire 2023-2024, un programme de neuf journées dédiées à l'inclusion par le sport qui a vocation à toucher 375 jeunes et leurs encadrants, issus du milieu scolaire ordinaire, d'instituts médico-éducatifs (IME) ou d'autres établissements médico-sociaux.

Dans le cadre du Schéma autonomie et de la politique sport santé bien-être par l'activité physique, dont un objectif est dédié aux publics en situation de handicap, un événement « sport et partage » à Oloron-Sainte-Marie, consacré aux sports accessibles pour tous a été organisé par le Conseil départemental et les comités CDSA, CDH, CDOS (Comité départemental olympique et sportif). Cette journée, qui vise à promouvoir l'intégration sociale par le sport et encourager la pratique sportive en mixité, a rassemblé plus de 100 personnes en situation de handicap et leurs accompagnants, en famille ou avec leur établissement.



ACCUEIL DU HANDICAP EN ÉTABLISSEMENT

Le Conseil départemental prend en charge les frais d'hébergement et d'accompagnement des adultes en situation de handicap afin qu'ils bénéficient de conditions d'accueil diversifiées et les plus adaptées.

L'accueil en établissement

Lorsque le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie à domicile, la personne peut être orientée à sa demande vers un établissement pour adultes dont la nature correspond au niveau d'accompagnement nécessaire : foyer d'hébergement (pour les personnes qui travaillent), foyer de vie (pour celles qui ne peuvent travailler), maison d'accueil pour personnes handicapées âgées (MAPHA, pour les adultes vieillissants et autonomes), foyer d'accueil médicalisé (pour les personnes dans l'incapacité de travailler et nécessitant une surveillance médicale).

Le Conseil départemental autorise, finance, et contrôle ainsi ces différentes catégories d'établissement pour un total de 1 575 places. Un peu plus de 10 % de cette offre en établissement est proposée sous forme d'externat, ce qui permet de favoriser une démarche inclusive d'accompagnement en institution assortie d'une vie en milieu ordinaire.

Répartition des capacités d'accueil dans le département :

Catégorie	Hébergement permanent	Accueil temporaire	Externat	Total
Foyer hébergement	631	1		632
Foyer de vie	457	9	120	586
MAPHA	108			108
Foyer accueil médicalisé	199	6	5	210
Section annexe ESAT			39	39
Total	1 395	16	164	1 575



1 326
bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

56,78 M€
en dépenses (hors Ségur)

497
personnes handicapées vieillissantes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

6,96 M€
en dépenses (accueil en établissements pour personnes âgées)

3,54 M€
versés par le Conseil départemental pour soutenir les revalorisations salariales dans les établissements du secteur du handicap

4 Déclinaisons territoriales des solidarités

La politique départementale en matière de solidarité est déclinée sur les territoires, au plus près des habitants, par les sept Services des solidarités et de l'insertion (SDSEI), déployés sur 23 sites.

6 502

aides financières
précarité pour
un montant de:
1074 319 €

3 166

aides au titre du
fonds de solidarité
pour le logement
(FSL): 1 574 296 €

1 927

aides au titre
du fonds d'aide
sociale: 436 621 €

114 775

accueils physiques
et 312 577 accueils
téléphoniques

93 766

entretiens réalisés
et 8 105 visites à
domicile

10 618

demandes d'APA
traitées



1 779

enfants au titre de
la protection de
l'enfance

1 375

informations
préoccupantes (IP)
évaluées

1 754

bénéficiaires du RSA suivis
en interne par les ALIES

3 906

bénéficiaires du RSA suivis
par les assistantes sociales
pour leur insertion sociale



ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DES PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRES

SDSEI Pays basque intérieur: conférence-débat sur le thème de la parentalité

Dans le cadre du Projet social de territoire du SDSEI Pays basque intérieur, les équipes du Conseil départemental ont identifié des objectifs qui visaient à faire culture commune avec les partenaires mais également à développer l'accompagnement à la parentalité.

Ainsi, pour aborder ces deux thématiques de manière transversale, une conférence/débat a été organisée le 17 novembre 2023 au Centre départemental d'éducation au patrimoine (CDEP) d'Irissarry. Animée par Mme Schumacher, thérapeute systémique, ce temps de réflexion et d'échanges s'est adressé à différents professionnels du territoire Pays basque intérieur, intervenant au quotidien autour de ces enjeux de parentalité.

Dans une assemblée de 61 personnes, de nombreux partenaires étaient présents: la Maison des adolescents, une association de médiation, les services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO),

les Centres médico-psychologiques (CMP et CMPEA), le Service social de la Caisse d'allocations familiales (CAF), des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), le Service social scolaire, des Conseillers principaux d'éducation (CPE) et directeurs de collège/lycée, le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), des crèches, le Relais petite enfance, des Lieux accueil parents enfants, le Service petite enfance de la Communauté d'agglomération du Pays basque (CAPB), des Espaces de vie sociale, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDF), des Assistantes familiales du CD64 et les professionnels du SDSEI. Pendant plus de trois heures, les interactions entre l'animatrice et les participants ont été nombreuses et ont permis à chacun de questionner ses pratiques et postures professionnelles. Ce format a également favorisé le partage entre professionnels intervenant sur le même secteur, parfois dans des co-accompagnements, et dans un partenariat indispensable. La satisfaction que les participants ont pu exprimer à l'issue de cette matinée incite à envisager de renouveler l'expérience.

SDSEI Pau Agglo : action de médiation culturelle « Mémoire de fille »

Dans le cadre du projet social territorial de Pau Agglo, le SDSEI a mis en place « Mémoire de fille », une action centrée sur la médiation culturelle autour de l'œuvre éponyme d'Annie Ernaux. Ce projet visait à aborder des thématiques sensibles telles que l'amour, le sexe, la honte, le désir, le consentement, le respect de soi et des autres, ainsi que la responsabilité affective et sociale. Il a inclus deux ateliers et deux représentations théâtrales.

Le premier atelier, un atelier d'écriture destiné aux jeunes, quinze adolescents fréquentant la MJC du Laü et d'autres structures d'accueil, était animé par un comédien. Il travaillait sur la façon d'exprimer ses émotions et aspirations par l'écriture : texte, lettre, slam, poésie, témoignage...

Le second, destiné aux professionnels, animateurs de la MJC et des autres structures d'accueil et travailleurs sociaux du SDSEI, était un atelier d'expression, animé par un comédien/metteur en scène. Il se concentrait sur la lecture à haute voix de quelques extraits choisis du texte d'Annie Ernaux, de l'interprétation, des jeux théâtraux et des discussions autour de la thématique.

Les deux représentations se sont tenues à la MJC du Laü. La première, le 15 février 2023, a offert un cadre plus « intimiste », pour les jeunes et les travailleurs sociaux impliqués dans le projet, tandis que la seconde, le 16 mars 2023, a été ouverte au grand public, attirant une centaine de spectateurs.

Ce projet a mis en lumière l'importance et la difficulté de traiter des sujets tels que le consentement, souvent entourés de non-dits. Les réactions et discussions qui ont suivi les activités ont révélé un besoin criant d'aborder ces thématiques, soulignant les silences et les malaises mais aussi les échanges enrichissants et parfois émouvants entre les participants.

Le succès de « Mémoire de fille » démontre l'efficacité de la médiation culturelle comme outil de sensibilisation et d'éducation sur des sujets complexes et délicats.



SDSEI Adour BAB : forum des professionnels de l'insertion

Le 5 décembre 2023, le SDSEI Adour BAB a organisé le forum des professionnels de l'insertion à la Maison des Associations de Bayonne, marquant une étape significative dans le renforcement du réseau partenarial dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Initié à la suite d'une demande exprimée lors d'un café partenaire, ce forum visait à améliorer la communication et la collaboration entre les acteurs de l'insertion sur le territoire.

Réunissant 82 structures partenaires sur 57 stands et attirant 320 visiteurs, dont des professionnels de l'insertion, des étudiants, des élus, et des employeurs, le forum a permis une riche interaction et un partage d'informations sur les services et les pratiques professionnelles. Il a été l'occasion pour 450 personnes au total de découvrir l'étendue des dispositifs d'insertion et de renforcer les liens entre les différents acteurs.

Durant toute la journée, les partenaires et professionnels présents ont pu se connecter à la plateforme Beekast et ainsi donner des avis et alimenter la table ronde organisée en fin de journée sur le thème du « travailler ensemble ». Animée par trois professionnelles de la structure Espace Thérapies Systèmes - Études et Développement en Relation d'aide, d'accompagnement ou de soin, cette discussion a exploré les défis et les opportunités de la collaboration interprofessionnelle, soulignant l'importance de la confiance, du partage de sens, et de la reconnaissance mutuelle dans la réussite des parcours d'insertion.

Le forum a été salué comme une initiative précieuse, offrant une plateforme unique pour l'échange d'expériences, la mise en réseau, et la conceptualisation de futurs partenariats.

L'événement a non seulement répondu aux attentes, il les a même dépassées, pointant le potentiel de rencontres similaires pour améliorer l'efficacité de l'accompagnement à l'insertion sur le territoire.

Deux actions du SDSEI Pays- des-Gaves

En 2023, le SDSEI Pays-des-Gaves a piloté deux initiatives marquantes.

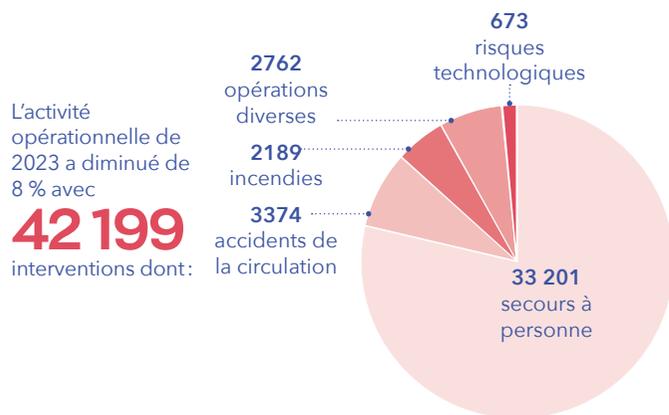
La première action, baptisée CAMEL, s'inscrit dans une démarche de prévention lancée dès 2018, visant à lutter contre les violences physiques, psychologiques, et sexuelles auprès des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Fruit d'une recherche-action ODAS, CAMEL vise à pérenniser son action en développant un livret pédagogique accompagné d'une chanson, former davantage de collaborateurs du SDSEI, et faciliter l'accès à une mallette pédagogique pour d'autres SDSEI. L'objectif est d'assurer au moins deux interventions dans le parcours scolaire de chaque élève et de toucher un maximum d'écoles, tout en fournissant aux parents des outils pour aborder la question de la violence avec leurs enfants.

La seconde initiative, organisée à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 7 mars 2023, visait à offrir un espace de bien-être et de soin pour les femmes, combattant ainsi l'isolement. Au programme, des activités telles que la sophrologie, le massage, le maquillage, et le chant ont permis aux participantes de prendre du temps pour elles. L'action s'est concrétisée par la création d'une fresque commune, illustrant le thème des droits des femmes, à partir des tableaux réalisés individuellement par chaque participante.

5 Protection civile des biens et des personnes

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont chargés de la protection et de la lutte contre les incendies et autres types d'accidents, sinistres et catastrophes, des secours d'urgence à personnes. Ils participent également à la prévention des risques et à leur évaluation.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

33,7 M€

C'est le montant du soutien apporté par le Département au budget de fonctionnement du SDIS 64 (+3,8 % par rapport à 2022)

30 %

du montant investi sur les projets bâtimentaires

EFFECTIFS (1^{ER} JANVIER 2024)

525
sapeurs-pompiers professionnels

1 932
sapeurs-pompiers volontaires

116
personnels administratifs et techniques



Faits majeurs de l'exercice

Le service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques a été victime d'une cyberattaque le 12 octobre 2023.

Cette cyberattaque, très violente, a largement impacté le fonctionnement du SDIS en cette fin d'année 2023 et nécessite une remédiation qui couvrira l'année 2024.

Quelques interventions marquantes de l'année

Sauvetage de deux victimes piégées dans le Saint-Bernard, pilotine-remorqueur de 16 m de long

Le 17 avril 2023, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques ont réalisé le sauvetage de deux victimes piégées dans la cale d'un navire retourné à 500 mètres de l'embouchure de l'Adour.

Ce sauvetage présentait plusieurs risques pour les plongeurs car à l'intérieur du bateau la zone où se trouvaient les victimes était chargée d'encombrants, de divers matériels et structures déformés et que la visibilité était nulle. Les victimes se trouvaient en hypothermie (une heure passée dans une



eau à 13 °C sans tenue adaptée) dans une poche d'air dont le taux d'oxygène descendait rapidement ce qui présentait un impact psychologique sur les victimes. Par ailleurs, un fort courant descendant généré par la marée pouvait emporter le bateau au large.

Les deux victimes ont pu être extraites saines et sauvées.

Exercice interdépartemental d'envergure de sauvetage-déblaiement

Du 27 au 28 novembre 2023, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques ont organisé un exercice de recherche de victimes sous des décombres à la suite de la démolition de la tour des célibataires à Mourenx.

Cet exercice qui a duré 24 heures a mobilisé :

- 139 sapeurs-pompiers de six départements (64, 24, 32, 33, 47 et 65) et des trois provinces espagnoles de Navarre, Gipuzcoa et Aragon
- 41 véhicules
- 15 chiens

CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités humaines



Le Département organise des consultations, des visites à domicile et des actions de prévention médico-sociales à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans.



Le bon fonctionnement des collèges publics est assuré par le **versement d'une dotation** de fonctionnement, votée en octobre 2022 pour l'année 2023 : **6 024 210 €**

Conseil départemental des jeunes (CDJ) : les 58 collégiens élus du mandat 2022-2024, ont voté les idées de projets qu'ils réaliseraient durant leur deuxième année d'engagement.

En 2023, le **tarif unique départemental**, instauré dans les 42 restaurants scolaires gérés en direct par le Département était de

3,10€ par repas pour le forfait 4 jours



La **prévention spécialisée** est une mission de protection de l'enfance, elle s'adresse aux **jeunes de 11 à 21 ans**. Son objectif est de prévenir la marginalisation, les situations de danger ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Le Pack Jeunes 64, voté lors de la session du 3 juin 2022, s'est **mis en œuvre durant l'année 2023**.



Cinq Foyers Jeunes Travailleurs (FJT) proposent **881 places** à Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq-Arraziguet et Tarnos.

14 349 foyers bénéficiaires du RSA au 31/12/2023 (14 070 ressortissants de la CAF et 279 MSA)

-2,6 %
par rapport à 2022



Le Conseil départemental apporte un soutien important au secteur de **l'aide alimentaire**. Il s'est engagé dans la coordination des acteurs auprès des deux banques alimentaires et finance les épiceries sociales.



Une convention a été passée avec le Comité départemental du sport adapté (CDSA) pour permettre à **toute personne en situation de handicap** mental, psychique ou handicaps associés, d'**accéder à une pratique sportive régulière**.



Le Département finance l'Association Gadje voyageurs 64 (AGV64) qui a une réelle expertise sur **les gens du voyage** et qui soutient les différentes institutions dans leurs relations avec le public.

1 575
places

Lorsque le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie à domicile, la personne peut être orientée à sa demande vers un **établissement pour adultes**.



Du 27 au 28 novembre 2023, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques ont organisé **un exercice de recherche de victimes** sous des décombres à la suite de la démolition de la tour des célibataires **à Mourenx**.

La politique départementale en matière de solidarité est déclinée sur les territoires, au plus près des habitants, par les sept **services des solidarités et de l'insertion (SDSEI)**, déployés sur **23 sites**.



Le Conseil départemental anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et **l'accompagnement des personnes âgées** et de leurs aidants.

Solidarités territoriales auprès des collectivités locales

1

Équipement des
collectivités

2

Ingénierie, partenariat
acteurs publics

1 Équipement des collectivités

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Soutien financier aux communes

L'ingénierie d'accompagnement proposée aux porteurs de projets communaux permet de mettre en œuvre une expertise croisée et de renforcer la dimension environnementale des projets communaux. Ainsi, 487 communes rurales des Pyrénées-Atlantiques sont éligibles à une aide financière, auxquelles s'ajoutent 33 communes non rurales éligibles aux seules catégories bâtiments, espaces publics ou environnement (hors eau et assainissement).

En complément, le Conseil départemental accompagne les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques à travers une subvention apportée au syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques, TE64 (ex-SDEPA). La programmation 2023 a ciblé l'éclairage public et les réseaux de chaleur bois à partir de la ressource bois locale.

399

projets accompagnés pour un montant de

5,9 M€

portant sur la voirie (66 %), les bâtiments et les équipements scolaires, civils, culturels, sportifs (21 %), les espaces publics (11 %)

Appels à projets

Créé en 2017, le dispositif appel à projets (AàP) vise à soutenir les initiatives des territoires en répondant à des enjeux prioritaires pour le Conseil départemental. Il s'inscrit dans une logique d'aménagement et de développement des territoires. En 2023, quatre appels à projets ont été étudiés :

- la seconde phase de l'appel à projets 2021 relatif à la définition et la mise en œuvre de politiques cyclables de proximité réservée aux lauréats retenus pour l'élaboration de leur schéma cyclable intercommunal ou inter-quartiers. 28 projets d'aménagement prioritaires ont été soutenus, générant la création de 80,3 km cyclables ;
- la désignation de 54 lauréats pour l'appel à projets 2022 « Terre de Jeux 2024 » concernant les équipements sportifs structurants ainsi que les équipements sportifs et de loisirs de proximité accessibles à un large public dans un objectif de sport santé et bien-être ;

- le lancement de l'appel à projets 2023 portant sur les projets structurants et durables des territoires. 44 candidatures communales et communautaires ont été déposées et 32 projets soutenus (mars 2024) ;
- le lancement de l'appel à projets « Pour le développement et la transition écologique des centres-bourgs ». Le cahier des charges correspondant, adopté en octobre 2023, a été coconstruit avec les chefs de projets du programme national Petites villes de demain.

276

candidatures, 205 lauréats soit 74 %

42 M€

subvention départementale globale

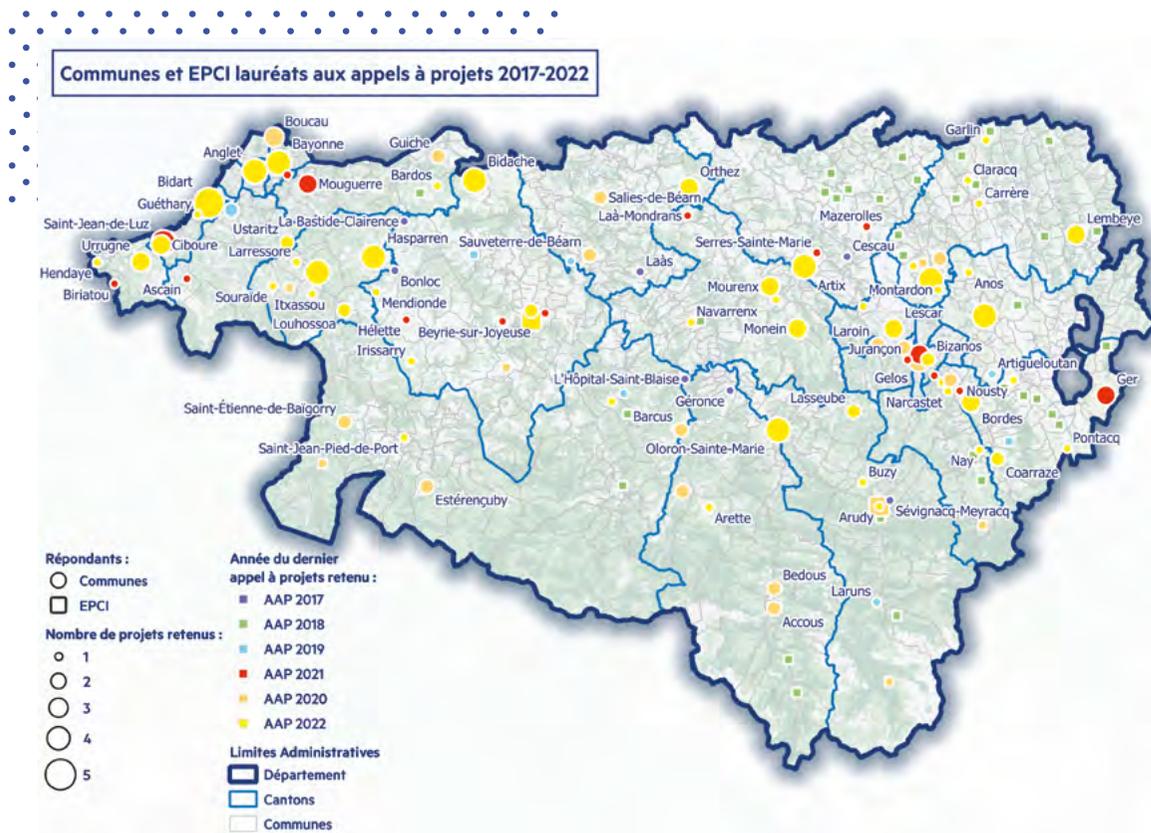
107

projets communaux et 35 projets communautaires pour un investissement de

293 M€

43 %

des projets réalisés sur des communes de moins de 2 000 habitants



Le programme « Petites villes de demain » (PVD)

« Petites villes de demain » (PVD) est un programme national d'appui à la revitalisation des petites villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de vulnérabilité. Les communes retenues, en lien avec leur intercommunalité, sont accompagnées pendant six ans (2020-2026) pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de revitalisation de leur centre-bourg. Dans les Pyrénées-Atlantiques, 20 communes réparties sur huit EPCI sont accompagnées.

Au cours de l'année 2023, les territoires lauréats ont poursuivi leur investissement dans ce programme pour réunir les conditions de leur revitalisation : finalisation des conventions cadre valant ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), lancement d'études stratégiques et opérationnelles, premières réalisations concrètes avec le lancement de projets d'investissement sur certains centres-villes et centres-bourgs, etc. L'année 2023 a notamment été marquée par un cycle de réflexions, animé par le Conseil départemental, sur la participation des habitants dans les communes PVD : entretiens avec les maires, recueil d'expériences inspirantes ailleurs en France et enfin, un séminaire d'échanges autour des résultats de cette démarche organisé le 13 novembre 2023 et par le lancement d'un appel à projets dédié à la revitalisation des centres-bourgs en lien avec les techniciens des territoires concernés.



Séminaire « la participation citoyenne dans les communes PVD du 64 », à Bayonne le 13 novembre 2023

2 Solidarité auprès des territoires

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PUBLICS

Ingénierie départementale pour les communes FENICS

Le guide de l'ingénierie 64 offre un panel de services multithématiques gratuits, qui consiste en une large offre de conseils et d'assistance ponctuels en amont du projet dans sa phase préparatoire. Elle s'appuie sur les compétences et l'expertise des services départementaux.

Les lundis de l'ingénierie ouverts, le premier lundi de chaque mois, à l'ensemble des intervenants issus des politiques sectorielles dans un objectif d'échanges et de partages participent au suivi transversal des projets multithématiques accompagnés par le Conseil départemental.

80
communes et
regroupements
de communes
accompagnés

200
demi-journées
réalisées par une
trentaine d'agents
départementaux
avec la production
de livrables

Le programme expérimental FENICS, lancé en 2016, visait à accompagner les communes volontaires dans la construction de leur projet de territoire, en favorisant la co-construction entre différents acteurs.

Ce programme a pris fin en 2023. Au total, ce sont huit communes qui ont bénéficié d'un véritable outil d'aide à la décision et qui ont pu s'appuyer sur les compétences du Conseil départemental et de ses partenaires en matière d'élaboration de stratégie territoriale pour répondre aux enjeux de demain.

Outre la finalisation de l'accompagnement des communes de Lasseube et Louhossoa, le bilan dressé met en évidence que l'expérience FENICS a permis aux structures d'ingénierie du développement territorial d'intégrer les outils de la participation citoyenne dans leur processus d'accompagnement des collectivités. De plus, il a mis en exergue l'enjeu que représente la fédération des acteurs de l'ingénierie publique autour d'un projet pour le développement des territoires. Plusieurs outils de diffusion de cette expérimentation ont été élaborés et sont aujourd'hui accessibles sur le site du Conseil départemental.



Capture de la vidéo de bilan du programme FENICS : diagnostic en marchant

Filière d'Eco-réhabilitation du bâti ancien soixante-quatre

En 2023, le Conseil départemental a lancé une nouvelle démarche départementale visant à soutenir la promotion et le développement de la filière de l'éco-réhabilitation dans les Pyrénées-Atlantiques. Cette démarche s'inscrivant dans une dynamique partenariale et collective, une première rencontre de l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, bailleurs sociaux, groupement d'artisans, etc.) a été organisée le 11 septembre 2023. Ce comité partenarial s'inscrit comme le premier temps d'une dynamique collective portée par le Conseil départemental sur le moyen terme (partage d'information, mise en réseau, actions individuelles et collectives...).

L'accompagnement des projets du volet territorial des fonds européens

La programmation LEADER 2014-2022 est désormais terminée. La nouvelle programmation des fonds européens 2023-2027 s'inscrit dans le cadre d'une stratégie territoriale intégrée qui articule plusieurs fonds (FEDER OS5, Massif, FEAMPA, Leader) au service du développement local porté par les acteurs locaux. Les candidatures des quatre territoires (Pays basque, montagne béarnaise, Grand Pau et Lacq-Orthez-Béarn des Gaves) ont été validées par la Région et la sélection des premiers projets a démarré fin 2023.

Le partenariat avec les acteurs de l'urbanisme, de l'aménagement et la construction

Le Conseil départemental intervient dans le champ de l'urbanisme et du droit des sols par les actions qu'il conduit, par les avis qu'il formule en tant que personne publique associée lors de l'élaboration des documents

de planification urbaine et en tant que financeur des organismes dédiés.

L'AUDAP

Le Conseil départemental est membre de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP). L'AUDAP accompagne les collectivités en amenant des éléments de connaissance territoriale et des réflexions prospectives en matière de développement urbain, par le biais d'études, de mise en réseau d'acteurs, de formations. Tout ce travail a vocation à être diffusé le plus largement pour la meilleure appropriation locale. Une convention-cadre a été conclue pour la période 2023-2025.

Le CAUE 64

Organisme d'utilité publique, mis en place par le Conseil départemental, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) est essentiellement financé par une part de la taxe départementale d'aménagement. Il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et assure un service public de proximité à travers quatre missions prévues par la loi : conseil aux particuliers, conseil aux collectivités, formation et sensibilisation du grand public. Le CAUE 64 constitue ainsi un outil d'ingénierie publique en matière d'aménagement et d'urbanisme mis à disposition des collectivités du département. Il contribue à la solidarité entre urbain et rural et à l'attractivité des territoires à l'échelle départementale. La nouvelle convention d'objectifs et de moyens 2024-2026 a été préparée.

La Société publique locale des Pyrénées-Atlantiques (SPL PA)/ SEPA

Afin d'offrir aux collectivités actionnaires une ingénierie de projets en aménagement et construction, le Conseil départemental et la Société d'équipement des Pyrénées-

Atlantiques (SEPA) ont créé en 2022 une société publique locale (SPL) avec 53 collectivités. Fin 2023, une douzaine d'opérations sont en cours pour le compte du Conseil départemental (chantier naval Socoa, Nelson Paillou, ouvrages de franchissement, passerelle donjon Montaner, Gourette...) et une vingtaine pour d'autres collectivités membres :

- Oloron-Sainte-Marie : réhabilitation et transformation de « LA FRICHE » ;
- Monein : AMO cuisine centrale et restauration scolaire ;
- Communes de Bidart, Cambo-Les-Bains, Buros, Halsou, Jurançon, Pontacq... : études aménagement ;
- Villefranque : maison de santé, mairie.

Dans le cadre de son plan stratégique à moyen terme ayant conduit à la création de la SPL départementale, la Société d'équipement des Pyrénées-Atlantiques (SEPA) s'est engagée en 2023 sur une augmentation de son capital, dont le Conseil départemental, actionnaire principal, et la Caisse des Dépôts et Consignations, actionnaire de référence des sociétés d'économie mixte, sont les principaux contributeurs, et à laquelle les autres actionnaires historiques sont associés.

Un double objectif est visé : développement de la capacité d'action de la SEPA sur l'Habitat (accession) en partenariat avec les opérateurs du logement social et renforcement de son rôle d'opérateur d'immobilier d'entreprise.

Enfin, la SEPA projette de devenir, aux côtés de la Banque des Territoires et d'établissements publics fonciers locaux (EPFL Pays basque), l'actionnaire clé d'une société par action simplifiée (SAS) foncière de revitalisation économique, dont l'objectif sera de porter la requalification ou la création d'actifs immobiliers au sein des territoires présentant des fragilités économiques ou faciliter l'accès à l'immobilier à des acteurs économiques issus de territoires sous pression foncière.

PRÉSENCE MÉDICALE

Présence médicale 64 est le guichet unique dédié à l'accueil et à la facilitation de l'installation des médecins généralistes dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce projet politique de territoire, commencé et copiloté par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine en 2017, fédère l'ensemble des acteurs de la santé et des territoires qui œuvrent en commun pour une mission d'intérêt général : garantir l'accès de la population aux soins de premier recours.

En 2023, son action s'est poursuivie autour de :

- l'accueil unique personnalisé, un accompagnement humain et sur-mesure des internes et médecins généralistes dans leur projet d'installation (vie personnelle et professionnelle) : treize installations réalisées (36 depuis 2019) et 92 accompagnements en cours pour des projets d'installations à plus ou moins long terme ;
- le démarchage des internes et médecins : participation à cinq congrès nationaux, organisation de onze événements sur le territoire (soirées d'accueil des internes, séjours découverte du territoire...), 394 internes rencontrés ;
- la promotion du dispositif : campagne dans un titre de presse spécialisé (What's up Doc), développement du site web et des réseaux sociaux, présentations de la démarche au niveau national (Ministère de la Santé, CNR, départements extérieurs...);

- le pilotage stratégique, les partenariats et l'animation des réseaux : trois comités de pilotage (quatorze organismes), deux réunions du comité des territoires (neuf intercommunalités).

L'objectif de l'année 2024 sera de structurer le dispositif et de poursuivre son développement :

- travailler à la création d'un établissement public local portant la politique publique Présence médicale 64, adapté à son fonctionnement coopératif et multi-partenarial innovant ;
- maintenir et poursuivre le développement de l'accueil unique personnalisé, de plus en plus sollicité par les internes et médecins généralistes ;
- réfléchir collectivement aux sollicitations nouvelles et aux évolutions réglementaires impactant le dispositif : médecins généralistes remplaçants, accueil et hébergement des internes, développement de l'exercice mixte hôpital/libéral, quatrième année d'internat en médecine générale, mise en œuvre des guichets uniques départementaux au niveau national...

36

**médecins
généralistes**

installés depuis
2019, dont 13 en
2023

92

**internes et
médecins**

accompagnés pour
une installation à
court ou moyen
terme

3^e

**département de
France**

avec la
plus forte densité
de médecins
généralistes en
2023 (source : DREES)



CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités territoriales



Au cours de l'année 2023, les territoires lauréats ont poursuivi leur investissement dans ce programme pour **réunir les conditions de leur revitalisation.**



Le Conseil départemental intervient dans **le champ de l'urbanisme et du droit des sols** par les actions qu'il conduit, par les avis qu'il formule et en tant que financeur des organismes dédiés.



Présence médicale 64 est le guichet unique dédié à l'accueil et à la facilitation de l'installation des médecins généralistes dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce projet fédère l'ensemble des acteurs de la santé et des territoires qui œuvrent en commun pour une mission d'intérêt général : **garantir l'accès de la population aux soins de premier recours.**



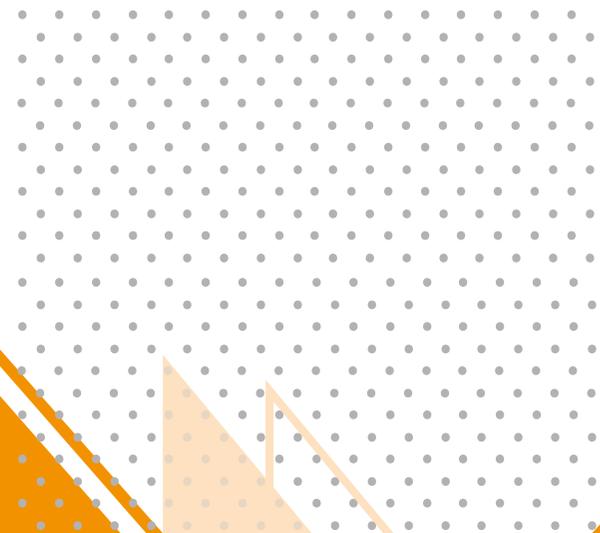
487 communes rurales des Pyrénées-Atlantiques sont éligibles à une aide financière, auxquelles s'ajoutent **33 communes non rurales** éligibles aux seules catégories bâtiments, espaces publics ou environnement (hors eau et assainissement).



54 lauréats pour l'appel à projets 2022 « **Terre de Jeux 2024** » concernant les équipements sportifs structurants ainsi que les équipements sportifs et de loisirs de proximité.



Le programme expérimental **FENICS**, lancé en 2016, a pris fin en 2023. Au total, ce sont **huit communes** qui ont bénéficié d'un véritable outil d'aide à la décision et qui ont pu s'appuyer sur les compétences du Conseil départemental et de ses partenaires en matière d'élaboration de stratégie territoriale.



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Attractivités territoriales

1
Identités territoriales et transfrontalier

2
Vie associative et lien social

3
Moteurs économiques territoriaux

1 Identités territoriales et transfrontalier

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE

Le Conseil départemental s'engage fortement en matière de coopération transfrontalière et extérieure, que ce soit au travers de l'ingénierie au service des projets, des accords de collaboration institutionnelle, de l'implication au sein du GECT Pirineos-Pyrénées (Groupement européen de coopération territoriale) ou de la participation au pilotage du programme Interreg France-Espagne-Andorre (Poctefa).

En 2023, le Conseil départemental a acté cet engagement avec l'adoption de la première stratégie de coopération transfrontalière. Elle a permis d'une part, de rendre visible son ambition en la matière et de fixer ses orientations pour les cinq années à venir, et d'autre part de déployer un cadre de travail à l'échelle de la collectivité sur ce sujet transversal à l'ensemble des politiques publiques.

Un démarrage fructueux pour le programme Interreg France-Espagne-Andorre

En février 2023, le comité de suivi Poctefa a retenu la candidature du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques au rôle de coordinateur territorial ouest (missions d'animation du territoire et suivi des projets de

la zone ouest du programme), avec un cofinancement à la clé. Dans ce cadre, le Conseil départemental a co-organisé, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, un séminaire à Bayonne le 4 avril 2023, réunissant plus d'une centaine de personnes.

En novembre 2023, la première programmation Poctefa a permis de retenir 52 projets concernant les Pyrénées-Atlantiques, pour un coût total de 27 millions d'euros, dont 18 millions de fonds européens de développement régional concernant les Pyrénées-Atlantiques. À noter, parmi ces projets, se trouvent « La Rhune », projet piloté par le Conseil départemental, et le projet d'innovation sociale « Évolution » visant à améliorer les parcours des jeunes de l'aide sociale à l'enfance. Enfin, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) et l'ADT (Agence départementale du tourisme) sont également engagés dans des projets transfrontaliers ambitieux dotés de ces financements européens.

Le développement des relations partenariales

En 2023, avec la deuxième édition du budget participatif transfrontalier Ideiak, la Diputación Foral de Gipuzkoa et le Conseil départemental ont financé 18



Assemblée générale du GECT Pirineos-Pyrénées, le 13 décembre, à Huesca

nouvelles initiatives citoyennes, sur la base des votes de plus de 4 300 personnes. Ce dispositif innovant a été remarqué au niveau national avec notamment des présentations réalisées auprès du cercle Colbert (think tank des transformations territoriales et sociétales) et lors d'un colloque international à la Sorbonne.

Au sein du GECT Pirineos-Pyrénées, deux projets Interreg ont été préparés, puis sélectionnés, en collaboration avec l'ADT (projet portant sur la valorisation des produits locaux et de l'agritourisme) et de la Direction générale adjointe Patrimoine et infrastructures départementales (gestion des risques avalanches et glissements de terrain).

Avec l'AUDAP (Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées), les travaux d'observation transfrontalière ont porté en 2023 sur la question cruciale du logement et des formes d'habitat dans nos territoires. Le Conseil départemental a pu participer au séminaire « logement » en novembre 2023 à Pampelune, créant ainsi un riche échange transfrontalier autour de ces enjeux et des politiques publiques du logement.

LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Le Conseil départemental soutient et reconnaît l'euskara et l'occitan, béarnais et gascon comme des langues des Pyrénées-Atlantiques. En collaboration avec ses partenaires publics et dans une démarche volontariste et stratégique, l'action langues et cultures régionales met en œuvre l'engagement de la collectivité dans l'effort de revitalisation de ces deux langues.

Basque

Au lendemain des résultats de la douzième enquête sociolinguistique confirmant la stabilisation du nombre de bascophones grâce à un renouvellement générationnel des locuteurs sur le territoire, le Conseil départemental réaffirme son engagement auprès des identités et langues qui le composent en renouvelant son soutien aux opérateurs culturels et linguistiques basques.

Le calendrier 2023 a été rythmé par la prise de la présidence par le Conseil départemental de l'Office public de la langue basque (OPLB) pour les six années à venir. L'OPLB a lancé un travail sur différentes thématiques en lien avec les services de la collectivité et ceux des autres partenaires publics. En complément, le Conseil départemental a réalisé en interne un inventaire évaluant la formation des agents et la communication institutionnelle de la collectivité en langue régionale qui a permis d'esquisser des pistes quant à l'actualisation du programme d'action de la collectivité « Promouvoir les langues régionales dans l'institution ».

Conformément à ses compétences, le Conseil départemental a maintenu son engagement dans les domaines suivants :

- **l'usage et la transmission de la langue**, cet axe central a été soutenu par la

contribution du Conseil départemental au Groupement d'Intérêt Public de l'OPLB. Il se décline également par de nouveaux projets d'éducation artistique et culturelle en langue basque, notamment à destination des jeunes et des collégiens en partenariat avec la Communauté d'agglomération Pays basque. De plus, le Conseil départemental poursuit la déclinaison de sa communication en langues régionales pour certains de ces chantiers phares (Ideiak, bilinguisme au collège, etc.);

- **le soutien de la culture basque**, fait l'objet d'une coopération entre les collectivités, la DRAC et l'Institut culturel basque (ICB). Après une année 2022 de transition, une convention pluriannuelle et pluripartite pour une politique publique concertée en faveur de la culture basque a vu le jour en 2023.

Occitan

Iniciativa dus, le schéma d'aménagement linguistique pour la langue occitane, poursuit son déploiement. Le schéma porte son ambition initiale d'une expression renouvelée du développement de l'occitan béarnais et gascon, en faveur d'une appropriation par tous ceux qui le souhaitent de cette langue, source de cohésion humaine et territoriale.

Dans un souci de réaffirmation de son engagement en faveur des langues régionales malgré le contexte économique contraint, le Conseil départemental a réuni au Parlement de Navarre, le 30 novembre, les partenaires de la politique linguistique en faveur de l'occitan. Les représentants des associations de l'ensemble des secteurs et les élus ont réaffirmé leur engagement en faveur d'Iniciativa et de la langue occitane béarnaise et gasconne. Les quatre axes majeurs (enseignement, audiovisuel, diffusion/transmission et coopération institutionnelle) ont été confirmés.

Les enjeux partagés qui s'étaient dégagés lors de la large concertation menée dans le cadre de l'actualisation du schéma d'aménagement linguistique restent pertinents et tracent les axes de travail à privilégier :

Euskara au Collège: un atout pour ton avenir!

En partenariat avec l'Office public de la langue basque et l'Éducation nationale, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a lancé une campagne de communication en français et en euskara à destination des élèves de CM2 bilingues et de leurs parents.

Avec la distribution de 3 500 livrets et la diffusion de cinq capsules vidéo, cette campagne démêle le vrai du faux de l'apprentissage bilingue.

En mettant l'accent sur le temps du collège comme une étape essentielle pour devenir plus tard un locuteur autonome, le message de la campagne est clair : poursuivre l'apprentissage de la langue basque est accessible et bénéfique pour tous les enfants.



- une offre d'enseignement de l'occitan sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes;
- un Conseil départemental tête de réseau médias/audiovisuel/numérique;
- une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale;
- une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.

Dans le domaine de l'action culturelle et associative, les interventions du Conseil départemental visent à favoriser la présence et la visibilité de l'occitan béarnais et gascon dans les différents secteurs culturels (enseignements artistiques, spectacle vivant, éducation artistique et culturelle, que ce

soit en direction de la petite enfance, des publics scolaires ou des personnes âgées...). Cet accompagnement à la structuration des acteurs linguistiques et culturels, enjeu stratégique à court et moyen termes, a pour but d'ouvrir davantage la langue aux territoires.

La coopération territoriale se renforce en commençant à rapprocher les politiques linguistiques et culturelles de la Région, des deux agglomérations, des intercommunalités et du Conseil départemental, avec une montée en puissance du Pays de Béarn et de La Ciutat, tiers-lieux multisite de coopération d'un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs et privés, qui permettra de mieux valoriser, faire connaître et diffuser l'occitan, tant d'un point de vue culturel que linguistique.

Soutien à la création de supports pour la toute petite enfance

Badic Badòc est un recueil de comptines de création écrite, conté et illustré par Tresia Pambrun aux éditions Letras d'òc.

37 petits textes joyeux, pétillants et colorés, pour jouer avec les mots, les sonorités, les images et avec les doigts à destination des tout-petits.

Pour découvrir et commencer à faire entendre les sonorités de la langue occitane à de jeunes enfants.



PATRIMOINES NATURELS ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Exposition « une pour tous, tous pour une »

Lauréate du programme départemental « Les 64 fantastiques », une exposition a été conçue en 2023 par un collectif d'associations pour faire connaître les espèces parapluies du 64. Elle est reconnaissable à ses vrais parapluies sur lesquels ont été imprimés des détails de chacune des espèces (plumes, œil, poils...).

Elle a été exposée en plein air sur le parvis de l'Hôtel du Département, mais également en plusieurs autres endroits du département. Cette exposition propose aux visiteurs de rechercher le lien entre le visuel des parapluies et celui du module central, entre les espèces et leurs milieux. Peu de textes, une exposition non didactique ou exhaustive, mais qui délivre un message fort avec des visuels et un déploiement atypique.



Un nouvel espace naturel sensible pour préserver le patrimoine géologique

Le site géologique Courrèges, situé à Herrère, en face de l'ancienne gare, est un lieu connu des enseignants de Sciences de la vie et de la terre (SVT), souvent visité lors de sorties et de voyages scolaires ou associatifs. Il s'agit d'une coulée de lave consécutive à l'ouverture de la fosse Pyrénéenne il y a 100 millions d'années.

Des coulées de lave sous la forme de « pillow-lavas » sont peu fréquentes en France et en Europe. Les plus remarquables sont situées vers Bilbao. Ce site a été révélé par l'exploitation d'une carrière dans les années cinquante, ayant laissé derrière elle un carreau ainsi qu'un front de taille de 22 m, portant les coussins de lave. La coupe est valorisée par des panneaux pédagogiques gérés par l'association Géolval. À partir de ce lieu, des balades géologiques sont également proposées sur ce site dans le cadre du Géotrain.

Aménagement d'une maison de site de la tourbière Auga (Louvie-Juzon)

La tourbière de l'Auga, est l'une des rares tourbières bombées des Pyrénées, reconnue par les scientifiques comme l'une des plus intéressantes de la chaîne, du point de vue patrimonial. En 2015, le Conseil



La maison de site de la tourbière de l'Auga en cours de construction

départemental est devenu propriétaire d'une grange située au bord de la tourbière. Il a souhaité valoriser ce site exceptionnel et fragile en créant une maison de site. La grange existante, en pierre, propose un espace rénové d'environ 39 m² réservé à l'accueil du public. Une extension d'environ 45 m² à ossature bois, est, elle, destinée au local technique et aux toilettes. Outre son intégration harmonieuse dans le paysage, ce bâtiment possède une réelle vocation sociale pour l'éducation aux patrimoines naturel et culturel d'une part, et à l'insertion sociale par le travail, d'autre part.



Schéma stratégique des sports et loisirs de nature

Les sports et loisirs de nature sont un domaine qui touche plusieurs politiques portées par le Conseil départemental: celles du développement touristique, du Plan vélo, des espaces naturels sensibles, du Plan montagne et des sports de pleine nature. Un travail interservices accompagné par l'Agence départementale du tourisme (ADT) a été conduit et a abouti à une stratégie partagée pour le développement des sports et loisirs de nature dans les Pyrénées-Atlantiques, mettant en cohérence les différents schémas et plans départementaux relatifs à cette thématique, votée lors de la session du 26 juin 2020. Cette stratégie a permis d'analyser les leviers de développement des sports et loisirs de nature et de proposer des orientations stratégiques, en matière d'aménagement, d'appropriation et de structuration des sports et loisirs de nature. Lors de la session du Budget 2022, un règlement d'accompagnement technique et financier des porteurs de projets a été voté. Au cours de l'année 2023, un itinéraire, la Route des Mousquetaires, a été inscrit au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) après passage en Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI). Neuf espaces, sites et itinéraires (ESI) ont été reçus pour une inscription en 2024.

Itinéraires départementaux de randonnée

GR®653 : franchissement piéton du défilé du Portalet

Le Conseil départemental s'est engagé dès 2017 dans le projet de l'aménagement global de franchissement du défilé du Portalet en vallée d'Aspe. Ce projet vise à offrir aux randonneurs et pèlerins empruntant le GR®653 « Voie d'Arles » un cheminement sécurisé et confortable en milieu naturel. Une première phase

opérationnelle a débuté en janvier 2020 et s'est achevée en juin 2021 (ouvrage n° 1). Une deuxième phase de travaux a démarré en janvier 2022. Elle porte sur la réalisation d'une passerelle métallique en encorbellement de la RN 134 sur un linéaire voisin de 400 mètres (ouvrage n° 2). Ces travaux ne sont réalisables que sur des périodes annuelles de six mois et devraient prendre fin en octobre 2024. Les travaux de réalisation de l'ouvrage n° 3 (passerelle piétonne sur le gave d'Aspe) initiés en septembre 2023 seront terminés en 2024.

La Route des Mousquetaires

L'association européenne de la Route de D'Artagnan (AERA) a l'ambition de créer le premier itinéraire équestre européen pour promouvoir l'itinérance douce et la diversité culturelle en Europe, et de proposer une offre touristique durable mettant en lumière les territoires ruraux, le tissu économique local ainsi que le patrimoine équestre dans toutes ses dimensions matérielles et immatérielles, avec pour fil conducteur D'Artagnan. Les Pyrénées-Atlantiques sont concernées par la Route des Mousquetaires. Au titre de sa compétence pour la randonnée itinérante, le Conseil départemental a lancé l'étude du tracé. Après délibération des communes traversées, les travaux d'aménagement, de balisage et de signalisation interviendront au cours du printemps 2024.

Grande traversée VTT FFC des Pyrénées

La Grande traversée VTT du Pays basque a été labellisée par la Fédération Française du Cyclisme en 2012 et bénéficie d'une bonne notoriété, tout en mettant en avant la pratique du VTT sur ce territoire. En collaboration

avec le Département des Hautes-Pyrénées et l'Aragon, un projet d'extension de cette traversée afin d'asseoir les Pyrénées comme destination VTT, a été étudié en 2022. Après délibération des communes traversées en 2023, les travaux d'aménagement, de balisage et de signalisation interviendront au cours du printemps 2024.

Portail sport nature 64 - Geotrek

Les données des itinéraires départementaux de randonnée, des espaces naturels sensibles et des Rendez-vous Nature 64 ont été mises à jour sur le portail de gestion. Tous les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et toutes les associations d'insertion qui interviennent sur les sentiers d'intérêt départemental ont été associés à la démarche. Le Conseil départemental a intégré le groupement de commande sur la période 2023-2027 pour réaliser de nouveaux développements ambitieux et innovants et consolider l'animation et l'accompagnement technique du projet Geotrek et de sa communauté. En 2024, des formations seront proposées aux territoires et associations qui le souhaitent. Après un travail de qualification des données avec les offices de tourisme, les EPCI, et l'Agence départementale du tourisme (ADT), le site internet nature64 a été officiellement lancé en été 2023. Il permet aux pratiquants d'accéder gratuitement à une information fiable et de qualité sur toute l'offre à l'échelle départementale, en complément des outils développés par l'ADT pour la promotion touristique de ces itinéraires. Plus de 550 offres, toutes pratiques confondues, remontent sur le site internet.

EAU - NAÏADE

Travaux de confortement du barrage du Louet

Le Louet fait partie de ces quinze retenues d'eau stratégiques, construit en 1993 par l'Institution Adour. Le barrage est situé dans le nord-est du département, pour assurer la régulation des débits des cours d'eau du Carbouère d'une part, l'alimentation pour l'irrigation agricole sur une surface de 1 744 ha d'autre part. Afin de soulager les efforts produits par une masse d'eau de plus de cinq millions de m³, des travaux de drainage du barrage-digue s'imposaient. Ils ont été réalisés au cours de l'assec de l'été 2023 sous le contrôle technique de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), pour un montant de 6,50 M€ et une participation du Conseil départemental à hauteur de 0,70 M€. Le barrage a été remis en eau en décembre 2023.



Travaux sur la barrage du Louet

Organisation de quatre webinaires techniques

À la suite d'un questionnaire passé au printemps 2022 auprès des collectivités en charge de l'eau potable et de l'assainissement, il est apparu nécessaire que le Conseil départemental anime une série de réunions sur des sujets parfois très techniques. Quatre d'entre eux ont donc été proposés sous la forme notamment de webinaires : nécessité de mettre en place des compteurs d'eau individuels dans la dizaine de communes encore non dotées, relation entre consommation d'eau potable et pic de chaleur, méthode d'investigation des micropolluants, optimisation du travail des bureaux d'études. Ces réunions ont rassemblé en moyenne une trentaine d'acteurs et ont donné lieu à des témoignages de collectivités en pointe sur ces sujets (Grand Chambéry, Strasbourg, Cauterets...). Cette initiative originale a été consacrée lors d'un rendez-vous national : les Carrefours de l'eau à Rennes en mars 2024.

PATRIMOINE CULTUREL

Le Conseil départemental a poursuivi en 2023 ses missions de valorisation culturelle, éducative et touristique du patrimoine départemental tout en accompagnant les actions menées par ses partenaires, collectivités ou associations.

Au **château de Montaner**, la procédure de Délégation de service public initiée l'an dernier a été poursuivie. Elle vise à confier pour une durée de huit ans l'exploitation du château à un professionnel du tourisme culturel. En parallèle, la campagne de travaux visant à traiter les graves problèmes d'étanchéité du donjon a été finalisée.

Pour le **château de Morlanne**, l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement destinée à accroître l'attractivité et la fréquentation du site est menée dans le cadre d'un étroite partenariat avec la Communauté de communes des Luys-en-Béarn et la Commune de Morlanne. Sa mise en œuvre est liée à une révision du Plan local d'urbanisme intercommunal en cours.

À la **commanderie de Lacommande**, un nouveau partenariat culturel avec l'association Flâning Béarn a permis de renforcer l'animation du site autour d'un nouveau parcours de visite intitulé « La Parenthèse ». En parallèle, le Conseil départemental a accompagné les Vignerons de Jurançon pour l'obtention d'importants crédits européens en vue de la transformation de leur Maison des vins en véritable centre d'interprétation du vignoble.

Le **Domaine de Laàs**, dont la gestion est confiée à la société « Casteth & Énigmes », poursuit le développement de nouvelles activités au château, avec notamment l'installation d'un nouvel espace d'expositions temporaires, et la mise en place d'un nouvel escape game.

Le **projet de déplacement des réserves** commencé en 2021 se poursuit avec la réalisation d'une étude préalable au chantier des collections Ritter et Serbat afin de définir et planifier toutes les étapes préalables au futur déménagement des collections.

L'année 2023 est marquée par la poursuite du **dispositif MÉLUSINE** avec un deuxième appel à projets lancé en octobre 2022. Cette nouvelle édition a retenu 26 projets de restauration, dont cinq avec une collecte de dons auprès de la Fondation du patrimoine. Ce dispositif se clôturera en 2025.

Par ailleurs, le Conseil départemental a poursuivi en 2023 le soutien qu'il apporte à des projets de restauration d'édifices patrimoniaux protégés, en coordination avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à des structures contribuant activement à la valorisation du patrimoine.

Centre départemental d'éducation au patrimoine, Ospitalea

L'année 2023 a été une année record pour Ospitalea, Centre départemental d'éducation au patrimoine.

L'activité éducative, avec l'accueil de groupes scolaires à la journée ou en séjours, a battu son plein avec près de 1 200 élèves accueillis du primaire au lycée. Comme chaque année, le centre remplit son planning très en amont grâce à la qualité de son offre proposée par l'équipe de médiateurs, à la fois en français et en basque. Un module est également développé en occitan.

En complément de l'offre scolaire, les expositions temporaires pour le grand public ont rencontré un succès retentissant. Pour preuve, une fréquentation exceptionnelle avec le seuil des 8 000 visiteurs dépassé, un record depuis l'ouverture du centre en 2002. Les sujets abordés cette année ont permis de valoriser la culture du Pays basque sur le territoire. Ce sont les femmes dans la société basque avec l'exposition « Emazteak » qui ont ouvert le bal le 8 mars 2023, jour symbolique de la journée internationale des droits des femmes. Ospitalea a valorisé durant l'été les savoir-faire et les métiers de l'artisanat, de l'industrie et du design avec l'exposition « Hemendik, les objets iconiques du Pays basque ».

2023 a également été l'année des nouveautés avec **l'inauguration d'un escape game** valorisant l'histoire de l'ancienne commanderie des chevaliers Hospitaliers. **Un nouvel appel à projets** a également été expérimenté en collaboration avec la mission Culture du Conseil départemental. Intitulé « Art et Patrimoine », il vise à sélectionner un artiste émergent dont le travail a trait au patrimoine du Pays basque. Pour cette première année, c'est le plasticien originaire d'Hasparren, Thomas Loyatho, qui a été sélectionné pour son exposition sur la matière et sa réappropriation des rites et légendes du Pays basque. Près de mille visiteurs dont 150 scolaires ont pu découvrir son travail sur six semaines d'exposition.



8 000

visiteurs
d'Ospitalea, chiffre
record

1200

scolaires accueillis
du primaire au lycée

3

expositions
temporaires ayant
remporté un franc
succès



Animation au Centre départemental d'éducation au patrimoine Ospitalea, autour de l'exposition Emazteak

Archives départementales

Les quatre missions des Archives : collecter, classer, conserver et communiquer, ont été complétées par la valorisation.



Enrichissement des fonds

En 2023, les Archives départementales ont accueilli d'importants versements d'archives publiques, provenant notamment de la Cour d'appel de Pau (1917-2011), de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine à Pau (1866-1995), et du haras de Gelos (1952-2018).

Elles ont également travaillé à la préparation du dépôt en 2024 des archives communales d'Oloron-Sainte-Marie (près de 40 mètres linéaires), fonds particulièrement précieux pour l'histoire du Béarn et remontant au Moyen Âge.

Le service poursuit également son importante politique d'acquisition d'archives privées (particuliers, familles, associations) sur tout le territoire, par dépôt, don ou achat : archives photographiques sur le sport, lettres de Maurice Ravel, archives associatives, d'érudition, documents figurés dont cartes et plans, cartes postales...



Pérennité de la mémoire du département

Pour les documents sur papier, le service a en particulier poursuivi le traitement du Trésor des chartes de Pau afin de le rendre plus facilement accessible au public (fonds inventorié à la fin du XIX^e siècle et dont le traitement matériel a été repris dans les années 2000), ainsi que celui des fonds des Cours et juridictions d'Ancien Régime (dont le Parlement de Navarre, fonds en attente de traitement matériel depuis 1936 et repris en 2017);

le traitement des fonds du cadastre (du XIX^e siècle dit « napoléonien » et du XX^e siècle dit « rénové ») a été entrepris, dans la perspective d'un transfert partiel à Bayonne.

En matière d'archivage électronique, les Archives poursuivent le développement d'outils et d'actions pour répondre aux enjeux actuels de la dématérialisation des procédures administratives et du développement des archives numériques.



Accès et découverte des archives

Outre l'accueil de chercheurs et de scolaires, l'année 2023 a été marquée par l'acquisition et la mise en service de deux bornes numériques (une par site) qui ont permis de valoriser les fonds des archives autour de trois animations sur le Tour de France, la pelote basque et les quilles de neuf.



Partenariats

Aux partenariats habituels, notamment celui avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Institut culturel basque, ainsi que, dans le cadre d'une journée professionnelle transfrontalière, avec les Archives royales et générales de Navarre, se sont ajoutées en 2023 les actions menées avec le Centre de formation professionnelle en langue et culture occitane, le Comité départemental des quilles de neuf, la Fédération française de la pelote basque et le Comité départemental de pelote basque.

5500 m

linéaires de documents publics devenus inutiles éliminés dans l'ensemble des services publics et collectivités du département, après visa réglementaire des Archives

210 Go

d'archives publiques et privées, ainsi que 2 405 publications ont enrichi les fonds des Archives départementales, à Pau et à Bayonne



200 m

linéaires de documents classés et décrits, 300 mètres linéaires dépoussiérés; 450 mètres linéaires conditionnés; 1 363 notices descriptives ont été créées, 16 490 notices ont été modifiées



954

chercheurs ont fréquenté les salles de recherches de Pau et Bayonne



2305

recherches par correspondance ont été traitées

1957

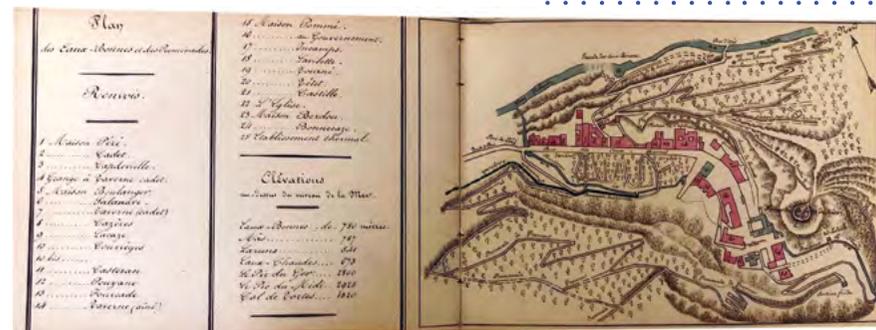
élèves ont participé à un atelier du service éducatif sur l'année scolaire 2022-2023

980 958

visiteurs ont consulté le site internet des Archives avec 1 195 922 connexions enregistrées

328

visiteurs, à Pau et à Bayonne, ont bénéficié des animations lors des Journées européennes du patrimoine



Carnet de voyage aux Eaux-Bonnes, illustré, 1842. Document acheté en 2023

2 Vie associative et lien social

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ASSOCIATIF ET DU BÉNÉVOLAT

Le Conseil départemental a développé une logique de soutien spécifique à l'économie sociale et solidaire (ESS) sous la forme d'une feuille de route articulée autour de trois champs d'action : la promotion de cette économie durable et alternative, son accompagnement et le soutien à l'innovation sociale portée par les acteurs de l'ESS.

Un fonds de soutien dédié à la structuration de projets socialement innovants a ainsi été expérimenté en 2023. Six associations et une coopérative ont bénéficié d'une aide pour un montant global de 210 000 €.

En 2023, le Conseil départemental a commencé un dialogue avec les territoires autour de sa feuille de route en matière d'économie sociale et solidaire (ESS) qui a vocation à s'inscrire dans une démarche de coopération territoriale. Un premier séminaire a été organisé le 28 septembre à Osserain-Rivareyte, dans l'un des hangars de l'association spécialiste du réemploi solidaire AIMA. Ce séminaire a réuni une quarantaine de personnes qui ont pu ainsi mesurer le rôle et la valeur ajoutée qu'elle apporte sur un territoire et participer à la réflexion autour du renforcement de la connaissance des acteurs de l'ESS de son territoire, leur accompagnement.



Séminaire de l'économie sociale et solidaire, dans les locaux de l'association AIMA

240 000 €

C'est le montant du financement des dispositifs d'accompagnement dédiés à l'ESS

AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Réseau Sport 64

Créé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et basé à Pau et à Bayonne, le Centre Nelson Paillou est un pôle de ressources des Pyrénées dédié au sport et à la santé depuis 2006.

Depuis 2021, le Centre Nelson Paillou a intégré le Prytanée sportif afin d'établir une structure unique en France, qui constitue un outil majeur de sa politique publique en matière de sport.

Le Centre Nelson Paillou, lieu d'échange et de partage entre les acteurs du sport, est un vecteur de mutualisation des moyens et des compétences, au service de l'offre sportive pour les habitants du département. C'est aussi un lieu de vie ouvert qui regroupe des athlètes de haut niveau, des bénévoles, des professionnels et des jeunes espoirs.

Les services déployés par Réseau Sport 64 :

- l'accueil et l'accompagnement des comités sportifs départementaux;
- l'association Profession Sports Loisirs (structure professionnelle de l'emploi);
- le Prytanée sportif : un internat de sport-études pour jeunes talents du sport, collégiens ou lycéens;
- une équipe technique et administrative dédiée.



594 009 €

attribués à 349 clubs au titre du dispositif « clubs amateurs », représentant 43 équipes évoluant à un niveau national et près de 39 639 jeunes de moins de 18 ans

523 000 €

d'aides versés à 36 comités, tous signataires d'une convention de partenariat pour l'olympiade 2021-2024. Ces comités salarient 50 conseillers et agents de développement, acteurs du Réseau Sport 64

Sport santé

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a été labellisé Terre de Jeux 2024 en janvier 2020. Cette labellisation l'engage, avec le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques, à décliner des actions volontaristes sur son territoire, visant à véhiculer dans une démarche transversale plusieurs fondamentaux pour promouvoir tous les sports, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre à tous ceux qui le souhaitent de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Le programme imaginé par le Conseil départemental, intitulé « sport santé bien-être grâce à l'activité physique », doit contribuer à une augmentation du nombre de jeunes pratiquant une activité sportive régulière, notamment les plus éloignés de la pratique. Il se décline en six objectifs :

- objectif 1 : 100 % des collèges du département dotés d'une section sportive (38 sections sportives en quatre ans);
- objectif 2 : une activité adaptée pour les personnes en situation de handicap;
- objectif 3 : le sport pour faciliter l'insertion, vers les publics prioritaires (bénéficiaires du RSA, enfants confiés, femmes isolées);
- objectif 4 : amplification des actions vers les seniors;
- objectif 5 : lutte contre la sédentarité dans les entreprises;
- objectif 6 : actions vers le personnel salarié des établissements médico-sociaux.

Dans son projet global d'actions départementales « Terre de Jeux 2024 », le Conseil départemental a souhaité valoriser les actions sport santé conduites depuis plusieurs années. C'est, dans ce cadre, qu'il a organisé le 7 décembre 2023 à la salle des sports de Nousty, un rassemblement de l'ensemble des sections sportives scolaires béarnaises et des porteurs de

projets Terre de Jeux 2024. De grands noms du sport départemental, tels qu'Emilien Gailleton, Matthieu Ladagnous ont témoigné de leurs parcours de sportifs de haut niveau et des bienfaits du sport sur la santé.



Rassemblement des sections sportives scolaires à Nousty, le 7 décembre 2023

De plus, en 2023, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour lutter contre la sédentarité et promouvoir l'activité physique au sein des TPE/PME, des collectivités publiques et des établissements médico-sociaux.

Pour les agents du Conseil départemental, deux actions ont été mises en place :

- en partenariat avec la Mutuelle nationale territoriale (MNT), le Service Prévention santé et la Mission Sports, jeunesse et vie associative ont proposé à 30 agents de la caserne de la Nive, du SDSEI Adour BAB et du Pôle des Archives départementales de Bayonne, une expérimentation santé et bien-être « Objectif Satisf'action » : un programme complet de six semaines ayant pour objectif d'agir sur la santé des participants et de les sensibiliser aux enjeux en les initiant à une pratique régulière et durable;
- pose d'affiches pour inciter à modifier les gestes du quotidien, relais des activités de l'Amicale...

Pour les salariés des très petites entreprises et petites et moyennes entreprises (TPE/PME) et établissements médico-sociaux, un dispositif d'appel à manifestation d'intérêt, pour développer l'activité physique au sein des TPE/PME et établissements médico-sociaux de septembre 2022 à septembre 2024, a été voté pour une enveloppe globale de 200 000 €. Dans ce cadre, l'entreprise Bastidarra a été récompensée pour sa politique volontariste en faveur de la pratique sportive sur son lieu de travail. Le Conseil départemental a soutenu l'association Kirol Bastidarra lauréate pour l'aménagement d'une salle d'activités. Près de 40 personnes sont adhérentes à l'association et pratiquent chaque semaine une activité physique. Cette salle bénéficie également à d'autres entreprises de la zone artisanale.

62

comités sportifs
départementaux

1400

clubs ou sections sportives

140 000

licenciés sportifs

5 000

éducateurs bénévoles

45

manifestations sportives

GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET SPORT DE HAUT NIVEAU

Grands événements sportifs

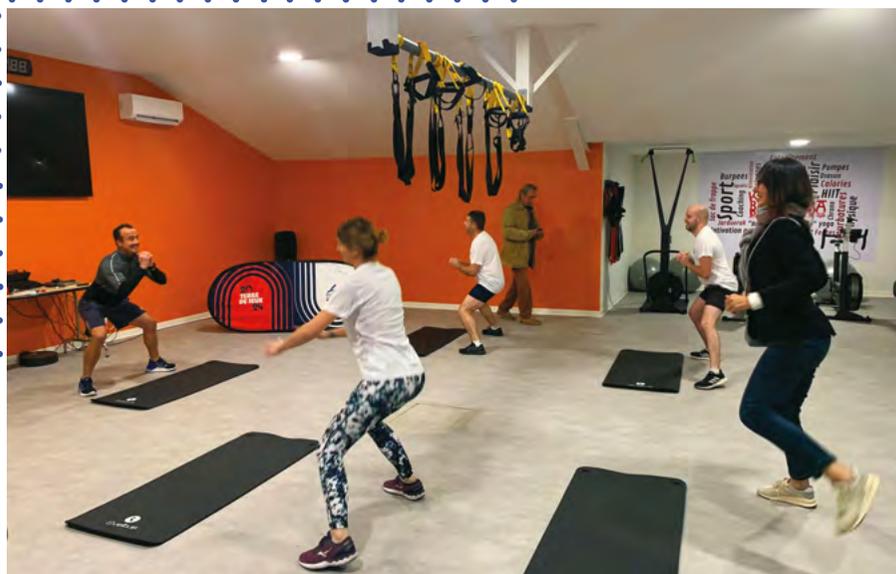
En 2023, le Conseil départemental a soutenu l'organisation de 31 événements sportifs de dimension nationale ou internationale, qui illustrent le dynamisme et la richesse du sport sur notre territoire.

Le Conseil départemental a soutenu les Jeux internationaux de la Jeunesse organisés par l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) et l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) du 12 au 17 juin 2023 à Pau et Anglet. Dans ce cadre, il a valorisé la démarche « Manger Bio & Local 64 » par l'organisation d'un buffet fermier avec valorisation des produits du terroir et des circuits courts, avec un objectif zéro déchets, pour 450 jeunes de 37 délégations étrangères.

Sport de haut niveau

Neuf conventions de partenariat ont été conclues pour un montant total de 415 550 €, dont deux clubs à statut associatif.

Dans le cadre de la convention avec l'UNSS, les clubs professionnels et le Conseil départemental, le service UNSS 64 a organisé le vendredi 29 septembre 2023, la première édition du Trophée des sections sportives rugby en partenariat avec la Section Paloise, le comité départemental de rugby et le Conseil départemental. Le tournoi s'est déroulé au stade d'Idron, puis plus de 100 collégiens des huit sections sportives scolaires du département ont rejoint le stade du Hameau pour la remise des trophées en marge de l'étape Inextenso Supersevens.



Salle d'activités sportives aménagée par l'association Kirol Bastidarra avec le soutien du Conseil départemental



Jeux internationaux de la Jeunesse organisés par l'UNSS

Les ambassadeurs sportifs du 64

Le cadre d'intervention des aides personnalisées aux sportifs évoluant dans les disciplines individuelles reconnues de haut niveau par le ministère des sports ou dans les disciplines de pleine nature a fait l'objet d'un nouveau règlement d'intervention en 2020.

Ces aides individuelles comprennent désormais trois catégories :

- les sportifs reconnus de haut niveau ;
- les jeunes talents du sport ;
- la sélection départementale des ambassadeurs sport de nature du 64.

74

jeunes pratiquant une douzaine de disciplines qui ont bénéficié d'un accompagnement éducatif au sein du Prytanée sportif

29

jeunes talents en sports individuels ont également profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de s'équiper, d'avoir un suivi médical et un accompagnement scolaire de qualité

9 900 €

c'est le montant de l'aide globale pour ces sportifs pour la saison 2022/2023



24 750 €

c'est le montant global des aides personnalisées pour 35 sportifs de haut niveau en sports individuels pour leur permettre de financer leur saison sportive

10 250 €

c'est le montant global des aides personnalisées pour 310 ambassadeurs du sport nature

Aide à l'intégration du Prytanée

L'association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de jeunes sportifs âgés de 14 à 20 ans, résidant au Centre départemental Nelson Paillou.

À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport. Pour favoriser l'accessibilité aux services apportés par le Prytanée sportif, le Conseil départemental accorde une aide financière aux familles disposant de faibles ressources; en 2023, cette aide a concerné 15 familles pour un montant global de 10 500 €.

AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS

L'année 2023 a été marquée par l'adoption du Schéma Culture, Art et Territoires, destiné à définir le périmètre de l'intervention du Conseil départemental dans l'accompagnement des filières artistiques professionnelles (spectacle vivant, arts visuels, musiques actuelles, cinéma) et dans l'aménagement culturel des Pyrénées-Atlantiques. Avec le partenariat culturel comme ligne directrice, ce schéma s'articule autour de quatre fondamentaux :

- la structuration de l'écosystème artistique ;
- la création ;
- la diffusion ;
- l'éducation artistique et culturelle.

Chaque partenariat est désormais appréhendé sous l'angle de ces quatre fondamentaux, quel que soit le format de l'opérateur avec qui il est noué (équipement labellisé, structure intermédiaire, équipe artistique) ou la temporalité de son activité (annuelle ou événementielle).

Par ailleurs, pour penser et coordonner un aménagement culturel durable à l'échelle du territoire, le Conseil départemental entend renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération avec les communes et les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale). À ce titre, il a mis en place en 2023 un réseau départemental des DAC (directeurs et directrices des affaires culturelles des communes et/ou des intercommunalités). Au-delà du fait que la culture est une compétence partagée qui nécessite régulation et complémentarité pour structurer une offre, ce réseau vise à lancer une culture de travail partagée et coordonnée au service d'un territoire d'action commun.

En 2023, le Conseil départemental a accompagné financièrement et en ingénierie les opérateurs suivants au titre de leur fonctionnement :

- sept équipements labellisés ou conventionnés par l'État qui représentent de véritables outils pour un aménagement culturel solide, structurant et durable ;
- treize structures d'arts vivants pour la mise en place d'un projet culturel alliant programmation de spectacles professionnels, soutien à la création et actions de médiation culturelle à destination de tous les publics ;
- six structures de cinéma qui mènent depuis des années un travail reconnu pour la diffusion d'œuvres cinématographiques singulières et exigeantes, ainsi que des actions d'éducation à l'image auprès des jeunes publics scolaires notamment ;
- 39 compagnies professionnelles pour la qualité artistique de leur création, leur engagement dans diverses actions d'éducation artistique et culturelle, et la solidité des liens qu'ils ont su tisser avec le territoire du Conseil départemental ; dix d'entre elles ont également obtenu une aide complémentaire au titre de leur création ;
- 23 festivals qui mettent à l'honneur les différents champs artistiques du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue...), rassemblent un public nombreux et participent au maintien d'une offre culturelle dynamique, notamment en milieu rural ;
- 13 structures d'arts visuels, pour soutenir la création, la diffusion, la sensibilisation des publics ;
- quatre festivals de cinéma sur lesquels le Conseil départemental s'appuie pour développer un partenariat et consolider l'aménagement culturel du territoire. Certains de ces festivals développent des actions culturelles tout au long de l'année à destination des publics prioritaires du Département, notamment les collégiens et les Ehpad, que ce soit pendant le temps festivalier mais également en amont et/ou en aval (festival « hors les murs »).

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Présentation du nouveau Schéma départemental lecture publique

Issu d'un travail interne au sein de la bibliothèque départementale Biblio64, un nouveau Schéma départemental lecture publique a été présenté en session en janvier 2023. Le rôle et les missions de la Biblio64 sont confirmés et maintenus, à savoir accompagner et soutenir les collectivités locales qui ont une bibliothèque ou qui ont des projets de développement, de construction ou réaménagement.

Les trois axes identifiés de ce nouveau schéma sont :

- accompagner et former ;
- construire et expérimenter ;
- coopérer.

Formations à destination des élus locaux

L'axe « coopérer » du Schéma départemental lecture publique met en avant l'importance d'accompagner les élus, les équipes des bibliothèques et leurs partenaires afin de dynamiser les bibliothèques, de renforcer leur attractivité et d'en faire des lieux de vie identifiés.

En 2023, une formation sur la gestion des bibliothèques et un webinar sur le financement des projets d'investissement ont été proposés aux élus locaux et Directeurs généraux des Services (DGS) des collectivités. Ces initiatives ont attiré 70 participants lors des deux journées et demie de formation organisées.

Un nouvel événement culturel : le Mois du Son

La Biblio64 a lancé un nouvel événement culturel en 2023, le Mois du Son, étendant la sensibilisation à l'environnement sonore au-delà de la Semaine du Son

de l'UNESCO. Du 16 au 29 janvier, lors de la 20^e Semaine du Son, une exposition de postes radiophoniques a eu lieu. Puis, du 1^{er} au 30 avril, la première édition du Mois du Son a exploré le thème de la « nature sonore ». Les bibliothèques du territoire, ainsi que plus de 40 partenaires, y compris des universités, hôpitaux, Ehpad, MJC, et écoles, ont collaboré pour offrir un programme varié, de jeux sonores à des siestes musicales, enrichissant le paysage culturel du département. Le Conseil départemental devient ainsi précurseur au niveau national en initiant un temps fort à l'échelle de son territoire.

Poursuite et développement des événements culturels Musiques en Mai-diathèques et Printemps des poètes

64Musicbox, lancée en juin 2021 est une plateforme collaborative riche de près de 500 artistes tous genres musicaux confondus et près de 115 références réseaux (Associations, labels, salles, distributeurs...) diffusés dans le département des Pyrénées-Atlantiques. En 2022, la bibliothèque départementale lançait la première édition de « Musiques en Mai-diathèques », avec des concerts dans les bibliothèques du département. En 2023, ce sont onze concerts et une exposition qui ont été programmés dans le cadre de cette opération.

Le printemps des poètes est un événement national dont la 25^e édition s'est déroulée du 11 au

27 mars 2023. Au-delà de ce temps fort, c'est un outil de promotion de la poésie tout au long de l'année avec des actions d'éducation artistique, des partenariats et des ressources numériques.

La Biblio64 départementale, poursuivant ses missions d'accompagnement des bibliothèques et de promotion de la culture, a invité à découvrir la poésie sous toutes ses formes dans seize bibliothèques du département. Dans chacune d'entre elles, une sélection de livres a été proposée aux lecteurs et lectrices : haïkus, livres-objets, romans poétiques, etc. En 2023, la bibliothèque départementale a soutenu pour la première fois des ateliers d'écriture poétiques, des rencontres avec un auteur et un spectacle.



Musiques en mai-diathèque à la médiathèque de Bayonne centre

« Premières pages » et salon de la petite enfance

« Premières pages » est un label national lancé en 2009 par le ministère de la Culture qui vise à :

- réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit ;
- sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre ;
- favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance ;
- valoriser la littérature jeunesse.

La bibliothèque départementale est depuis longtemps investie dans les actions valorisant la littérature jeunesse et l'effort a été mis principalement sur des temps de formation à destination des professionnels des bibliothèques et des structures petite enfance.

Biblio64 organise depuis 2015 des journées professionnelles et en 2023 a souhaité lancer son premier salon de lecture dédié à la petite enfance à la suite de ces journées professionnelles « Des bébés et des livres ». Cette opération s'est déroulée du 15 décembre 2023 au mercredi 31 janvier 2024 dans les locaux de la Biblio64 à Pau. Pour cette première édition, ce sont 20 structures petite enfance (crèches, halte-garderie, relais petite enfance, etc.) qui sont venues à ce salon de lecture petite enfance ainsi que des assistantes maternelles.



260 000

documents (livres, CD, malles de DVD, expositions, tapis de lecture, tabliers de lecture, malles thématiques, livres numériques)

161

bibliothèques présentes sur le territoire (une nouvelle bibliothèque : Les Aldudes)

322

personnes salariées

505

bénévoles

651

participants aux formations organisées par la Biblio64

700

personnes ont pu écouter les concerts lors de l'événement Musiques en Mai-diathèques



3 Moteurs économiques territoriaux

FILIÈRE PÊCHE MARITIME

L'année 2023 a été marquée par l'entrée en activité de la nouvelle Société Publique Locale (SPL) d'exploitation du port départemental de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure.

Fruit d'une concertation avec les acteurs de la filière pêche et les communes, la SPL réunit désormais sous un seul giron la gestion du port mixte pêche-plaisance et de la Zone d'Équipement et de Mouillages Légers de la baie de Saint-Jean-de-Luz et de la Nivelle. Le Conseil départemental et le Syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz ont en effet décidé de s'associer au sein d'une structure unique, mieux à même de répondre à l'ensemble des enjeux tant techniques que financiers. Les deux actionnaires conservant la charge de la première installation, du gros entretien et du renouvellement, plusieurs opérations de modernisation des

équipements et de l'outillage ont été prises en charge par la Mission Pêche et ports du Conseil départemental.



Les études de maîtrise d'œuvre engagées se sont par ailleurs poursuivies : rénovation de la toiture de la Criée, remplacement des pieux et pontons D et E, remplacement de la grande machine à glace, rénovation du chantier naval de Socoa. En parallèle de ces investissements conséquents, le Conseil départemental a œuvré à la mise en place d'une nouvelle organisation avec le nouveau concessionnaire et avec la filière pêche, qui reste présente dans la vie du port via le Conseil consultatif pêche.



Sous-face du quai Elissalt

OPÉRATIONS PRISES EN CHARGE PAR LA MISSION PÊCHE ET PORTS EN 2023 :

310 000 €

c'est le montant des travaux de réfection de la sous-face du quai Elissalt

350 m²

de chais rénovés sur la presqu'île des Récollets pour héberger les services de la SPL et pour de la location pour

750 000 €

240 000 €

c'est le montant de l'installation de quatre nouvelles grues hydrauliques sur le quai de débarquement de la Criée

164 640 €

c'est le montant de la mise en service du monte-charge pour les pêcheurs individuels

GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES PORTUAIRES

Entretien et moderniser les infrastructures portuaires

Comme chaque année, l'atelier maritime a effectué des travaux d'entretien et de réparation des infrastructures et du matériel portuaires, pour un total de 16 415 heures. L'opération de fabrication et de mouillage de blocs (quinze cette année) reste l'action phare, avec le dragage du port de pêche (1 210 m³); les deux opérations ayant été moins importantes cette année à cause de nombreuses avaries sur le bateau. Soumise à envasement, la cale de Socoa a été curée afin d'augmenter sa capacité d'exploitation.



Curage de la cale de Socoa

Une convention de superposition d'affectation a été signée en fin d'année avec la Communauté d'agglomération du Pays basque, autorité de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) en charge de la lutte contre la submersion marine, qui scelle le partenariat entre les deux collectivités pour la gestion des digues d'enclôture de la baie de Saint-Jean-de-Luz.

Afin de diminuer son impact carbone, le Conseil départemental a expérimenté la pose de géocorail pour consolider les cavités de la digue de l'Artha, en remplacement du béton. Des adaptations s'avèrent nécessaires et seront mises en œuvre en 2024, pour éventuellement aboutir à une généralisation du procédé dans l'entretien des ouvrages.

Assurer la gestion du domaine et la police des ports

La préparation de l'opération de dragage du port d'Hendaye et du chenal d'accès de la Bidassoa s'est poursuivie en 2023 avec l'attribution du marché d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, également en charge du suivi environnemental, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre, et le lancement de la procédure d'appel d'offres pour le marché de travaux.

Il s'agit de retrouver les côtes d'exploitation des plans d'eau et d'assurer la sécurité de la navigation par l'enlèvement de 390 000 m³ sur une période de dix ans. Plusieurs diagnostics préalables ont été réalisés, notamment le suivi des herbiers de zostères et le suivi de la qualité des sédiments.

AGRICULTURE, FORÊT, AMÉNAGEMENT FONCIER ET AGRO-ALIMENTAIRE

Aides aux Jeunes Agriculteurs (AJA)

Le Conseil départemental a souhaité remettre en place un dispositif d'Aides aux Jeunes Agriculteurs en complément du dispositif d'aide d'État « Dotation aux Jeunes Agriculteurs » (DJA). Ce soutien financier d'un montant total de 898 500 € a permis à 148 jeunes installés de consolider une trésorerie souvent fragilisée par la phase de lancement de l'entreprise.

Soutien au sanitaire

Le Département soutient l'action du Groupement de Défense Sanitaire (GDS 64), la gestion sanitaire étant considérée comme un préalable indispensable au développement agricole dans les filières animales. Sur un principe mutualiste, le GDS 64 rassemble la quasi-totalité des éleveurs professionnels. En 2023, il a bénéficié de 600 000 € pour conduire des démarches collectives de prévention des risques sanitaires et indemniser des élevages touchés par d'éventuelles maladies. Le Conseil départemental a également financé les Groupements Sanitaires apicole, aquacole et porcine, à hauteur de 55 000 €.

Valorisation des productions de qualité

Afin de valoriser les productions locales de qualité, le Conseil départemental conduit une politique destinée à maintenir les outils

économiques par un soutien aux associations de producteurs contribuant aux dispositifs de productions durables et favorables à la commercialisation en circuits de proximité à hauteur de 160 400 € et le développement des outils de transformation et commercialisation à la ferme : 59 dossiers pour 149 872 €.

Soutien à la sylviculture

Pour valoriser les territoires de forêts, différentes interventions sont menées en faveur des acteurs forestiers : animation de la filière bois, deux dossiers 20 600 € (18 600 € Fibois et 2 000 € CETEF), aides à la sylviculture durable (six dossiers forêt privée pour 2 638 € et 35 dossiers forêt publique pour 21 782 €, un dossier câble 9 910 €).

Soutien aux investissements collectifs en Coopérative d'utilisation des matériels agricoles (CUMA)

Le Conseil départemental apporte son soutien depuis de nombreuses années aux investissements des CUMA. L'objectif du dispositif est d'inciter les exploitants agricoles à acquérir du matériel en commun afin de diminuer leurs charges d'exploitation, de mieux prendre en compte la dimension environnementale et de diminuer la pénibilité de leur travail. En 2023, une enveloppe de 125 000 € a été allouée à ces investissements.

Aménagement foncier

Le Conseil départemental est compétent pour conduire, animer et financer des opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental. Ces opérations peuvent être réalisées en faveur d'objectifs de maintien de la productivité agricole tout en répondant à des enjeux liés au changement climatique : érosion, gestion de la forêt, préservation d'eau potable... En 2023, avec d'autres collectivités et partenaires, le Conseil départemental a étudié la mise en œuvre de ces dispositifs en vue d'une communication en 2024.

Pastoralisme et gestion partagée de l'espace montagnard

Outre l'accompagnement des gestionnaires de Bious Artigues sur l'amélioration de l'offre touristique, le Conseil départemental a participé, aux côtés de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau, au fonctionnement du site. Il a soutenu financièrement la gestion du parking et des placiers sur ce site majeur ainsi que les travaux d'amélioration des zones de stationnement.

2700
exploitations pastorales
recensées dans le département

25%
l'ensemble des exploitations
agricoles du département

54%
des exploitations pastorales de
l'ensemble du Massif pyrénéen

234 834 €
d'aide à six Commissions
syndicales afin d'améliorer
« l'accessibilité aux estives »

249 113 €
de soutien à 18 dossiers
d'améliorations pastorales,
notamment à l'avantage des
cabanes et du captage en eau

121 736 €
pour neuf dossiers sur
l'animation pastorale

Mécanisation en zone de montagne

Le Conseil départemental, conscient de l'enjeu du maintien de l'activité agricole en montagne et de l'importance des surcoûts pouvant être engendrés par l'acquisition de matériel spécifique à l'entretien de ces espaces, accompagne financièrement depuis de nombreuses années l'achat de ce type de matériel. Dans le cadre du Plan de développement rural de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental a accompagné en 2023 quinze demandes d'investissements à hauteur de 67 182 €; plus de la moitié des demandes concernent l'acquisition de motofaucheuses.



Manger Bio & Local 64

Le projet alimentaire territorial Manger Bio & Local 64 met en relation la production agricole locale avec les collèges, les Ehpad, les structures pour adultes handicapés, les communes pour leurs écoles, les crèches, les collèges privés sous contrat et les foyers de protection de l'enfance. En 2023, le projet alimentaire s'élargit au-delà de la restauration collective avec deux nouveaux axes stratégiques : alimentation solidaire et santé et alimentation et climat.

160
établissements
accompagnés

31 000
convives

130
fournisseurs engagés

11^e forum Manger Bio & Local 64

11 octobre 2023 : le 11^e forum annuel Manger Bio & Local 64 a été organisé à Poey-de-Lescar, sur le thème « La cantine, levier de dynamisme territorial » et a réuni 200 participants.



IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre d'une politique volontariste, le Conseil départemental poursuit sur le champ de l'immobilier, et ce depuis 2017, en délégation des EPCI, son accompagnement auprès des entreprises.

Les six conventions signées avec la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées, la Communauté d'agglomération du Pays basque, les Communautés de communes du Béarn des Gaves, de Lacq-Orthez, du Pays de Nay et des Luys-en-Béarn répondent à une demande et permettent d'accompagner de nombreux projets de développement d'entreprises.

Ainsi, sur l'année 2023, c'est plus d'une vingtaine d'entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement financier du Conseil départemental représentant 1,4 million d'euros de subventions octroyées, soit près de 3 millions d'euros de subventions publiques (avec la part des EPCI) au bénéfice de notre territoire départemental.

De nouvelles conventions sont en cours de finalisation et seront signées en 2024.

INNOVATION, INGÉNIERIE ET RECHERCHE

En faisant le choix volontariste de valoriser l'innovation présente localement, que ce soit dans les entreprises mais aussi sur les territoires, de façon individuelle ou collective, le Conseil départemental a, dès 2019, affiché son ambition de mettre en avant la richesse des Pyrénées-Atlantiques et la dynamique des acteurs économiques, en priorisant de façon avant-gardiste les projets liés aux transitions.

« Les Pyrénées, Territoires d'Innovation »

Le programme « Innopy Pyrénées », co-construit avec les Hautes-Pyrénées et labellisé en 2019 avec 23 autres lauréats nationaux dans le cadre de la démarche « Territoires d'Innovation » a été retenu par l'État pour décliner treize actions financées en subvention (six millions d'euros mobilisés dans le cadre du PIA3, Programme des investissements d'avenir) et neuf lignes soutenues en investissement (dix-huit millions d'euros fléchés).

Afin de valoriser les axes majeurs de ce programme que sont les transitions énergétiques, agroécologiques et numériques de l'espace pyrénéen, l'accent a été mis, en 2023, sur la promotion de la démarche. Le Conseil départemental a affirmé un positionnement différenciant pour accélérer cette ambition.

Les équipes ont participé à plusieurs événements, en local (salon Innov'Adour) comme au national (salon Change Now, assemblée des lauréats Territoires d'Innovation...) afin de mettre en avant cette dynamique mais aussi de pouvoir identifier des projets ou des démarches novatrices portées par d'autres acteurs.

Du côté de l'investissement, un important travail a été conduit pour poser les bases d'un outil intermédiaire qui permettra d'apporter une réponse adaptée aux PME-PMI du territoire qui recherchent des fonds propres, pour leur développement.

Le partenariat avec la Fondation Solar Impulse

Face aux enjeux importants d'une transition écologique devenue nécessaire, le Conseil départemental a décidé de développer, soutenir et intégrer des solutions durables, rentables et socialement favorables. C'est pourquoi il a décidé de s'associer pendant quatre ans (2022-2025) à la Fondation Solar Impulse afin d'unir les forces et d'accompagner ainsi la recherche d'exemplarité dans ce domaine.

La Fondation Solar Impulse, créée par Bertrand Piccard, a pour but de permettre le développement de solutions innovantes en apportant un label accréditant l'innovation qui doit être technique mais aussi viable économiquement.

Deux entreprises ont ainsi été reconnues par la Fondation Solar Impulse, ALPHA CHITIN et M2i DÉVELOPPEMENT, toutes deux implantées sur le Bassin de Lacq. Elles ont accompagné la délégation départementale lors du Salon international de l'agriculture 2023 et quatre autres candidats potentiels à la labellisation ont été associés à cet événement d'envergure pour valoriser leur savoir-faire.

Le Bivouac64, explorateur d'innovations touristiques

L'année 2023 a été marquée par la conduite de la réflexion sur la mise en place du Bivouac64, projet piloté par l'Agence départementale du tourisme (ADT), en collaboration avec le Conseil départemental.

Bivouac64 est un explorateur d'innovations touristiques qui a pour objectif de faire se rencontrer les entreprises innovantes et les acteurs du tourisme. Les uns pour tester leur solution et accéder à leur premier marché facilement, les autres à la recherche de nouvelles opportunités de développement, de diversification.

STATIONS D'ALTITUDE ET TRAIN DE LA RHUNE

Le train de la Rhune

Fin 2023, le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération Pays basque et les communes ont été retenus avec leurs partenaires navarrais dans le cadre d'un projet européen POCTEFA pour travailler sur la transition de la Rhune. Le projet La Rhune-E pour Ensemble, Encuentro, Elgarakin, ambitionne sur trois ans d'améliorer la qualité environnementale du site, sa valorisation, sa gouvernance transfrontalière, ainsi que ses services des deux côtés de la frontière.

Concernant le projet du renouvellement de la voie du train de la Rhune, en 2023, après la dépose de l'ancienne voie en fin d'année 2022, les travaux ont consisté à poser les composants de la nouvelle voie et les fourreaux longeant cet ouvrage depuis la gare de départ au Col jusqu'à la gare d'arrivée au sommet (coût 7 200 000 € HT). Ces travaux achevés, la ligne aérienne de contact a été rehaussée en mai 2023 pour absorber les 20 cm supplémentaires de la nouvelle voie. Après une exploitation du train entre début juin et fin octobre, un bourrage complémentaire de ballast a été réalisé entre novembre et décembre 2023 (400 000 € HT).



Bourrage de ballast complémentaire sur la voie du train de la Rhune

En parallèle à ces travaux, un relevé des réseaux existants a été entrepris au niveau du Col de Saint-Ignace pour connaître précisément leur position.

Les stations d'altitude

Gourette: début des travaux d'installation du 2^e front de neige et amélioration de l'accueil

Lors de la saison hivernale 2022-2023, les skieurs de Gourette ont pu profiter des équipements installés l'été précédent (le télésiège des Bosses, enneigement de pistes bleues, aménagement de la salle des machines de Bézou). Pour poursuivre le programme d'investissement décidé en 2018, le Conseil départemental a engagé une phase de travaux de 20 millions d'euros étalée sur deux étés (2023 et 2024) pour sa bonne mise en œuvre, avec l'appui de la SPL des Pyrénées-Atlantiques: il s'agit de l'installation d'une télécabine entre le front de neige et le Snowkfé, et le déplacement du télésiège de Cotch sur la ligne du télésiège de Sarrière. Ce projet permet d'offrir un accès rapide et confortable au deuxième front de neige de Gourette à 1 600 m d'altitude. Au cours de l'année 2023 ont été réalisées toutes les études et une partie du génie civil des pylônes de ces deux remontées mécaniques, ainsi que le terrassement de la piste « Traversée des Crétets ». Un bâtiment d'accueil de Sarrière a été construit en haut de Cotch, pour installer un abri, le poste de secours et un espace pour le personnel EPSA.

En parallèle, dans le cadre du plan prévisionnel d'investissement, le Conseil départemental a investi 584 000 € dans la sécurisation du domaine skiable (poursuite d'installation de claies à neige secteur Anglas, Bareille et Trois Dents Est). Pour finaliser le chantier de réaménagement du garage à dameuses en front de neige, les façades extérieures de ce bâtiment ont été refaites.

Enfin, le télésiège de l'Aubisque, arrêté depuis une quinzaine d'années, a été démonté afin de rendre le site de l'Aubisque à la nature.

En complément, le Conseil départemental a investi pour améliorer l'accueil en station avec 1,2 million d'euros: amélioration des parkings d'Anglas, du Face Nord et du Ley avec la réfection d'enrobés, le marquage des places de stationnement, l'installation de bornes de recharge électrique, aménagement de toilettes publiques au départ de la télécabine du Ley et enfin l'éclairage public sur les zones de stationnement de longue durée au Ley. Le sentier d'évacuation de la télécabine du Ley a été réaménagé pour la bonne sécurité de cet équipement.

À La Pierre Saint-Martin, l'année 2023 a vu la réalisation de divers travaux sur le domaine skiable dont principalement la mise en place d'ouvrages paravalanches sur les secteurs du Pic d'Arlas et de tête sauvage (220 350 € HT).

Concernant le bâti, le Conseil départemental a fait l'acquisition des deux derniers locaux privés de la Maison de la Pierre. Divers travaux de mise aux normes (électricité, étanchéité...) vont ainsi pouvoir être engagés en 2024 notamment pour répondre au Plan de Sauvegarde communal. Le Conseil départemental a également acheté la Maison de la Vallée à la Communauté de communes du Haut-Béarn afin de maintenir sa destination d'hébergement de groupe à destination des jeunes pour l'apprentissage du ski et la découverte de la montagne.

Dans le cadre du syndicat mixte, les travaux d'aménagement de la nouvelle aire de camping-car débuté en 2022, se sont achevés, répondant à une forte demande sur ce site.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Après une année 2022 devenue la nouvelle année de référence en matière de fréquentation touristique en Pyrénées-Atlantiques (+ 6 % par rapport à 2019), 2023 reste également une bonne année en termes de retombées économiques (+ 6 % avec 2,9 milliards d'euros) malgré une baisse de fréquentation de 2 %.

Les périodes de l'année connaissent des évaluations diverses avec une très bonne avant et après saison (+ 11 % au printemps, + 4 % en automne et + 9 % en décembre) alors que l'été connaît une hausse plus modeste (+ 4 %) en raison du retour de la concurrence des destinations lointaines.

Cependant le niveau élevé de l'inflation a influencé le comportement des touristes. Ceux-ci ont moins rayonné autour de leur destination de vacances, occasionnant ainsi une baisse importante des excursionnistes dans certaines zones du département.

Ainsi si le Pays basque a globalement maintenu son attractivité, tout particulièrement grâce aux ailes de saison, l'écart s'est creusé avec l'intérieur qui s'est affaibli avec - 6 % de fréquentation, les touristes du littoral s'étant moins déplacé vers la campagne et la montagne. La fréquentation en Béarn s'est affaiblie par une baisse (- 9 %) des excursionnistes (en provenance

notamment des Hautes-Pyrénées), ce qui n'a pas empêché une progression des retombées économiques portées par la hausse générale des prix.

Dans un souci de respect de l'environnement mais aussi de cohabitation apaisée entre les activités touristiques de montagne et l'agropastoralisme, le Conseil départemental en collaboration avec l'ADT 64 (Agence départementale du tourisme), a poursuivi et accentué l'opération de sensibilisation aux bons gestes en montagne « Réussir ma rando 64 ». En complément d'un plan média (radio, réseaux sociaux, presse...) une centaine de journées de sensibilisation a été organisée par la présence sur les principaux départs de randonnées d'accompagnateurs en montagne et de bénévoles du comité départemental de la randonnée pédestre jouant le rôle de médiateurs afin de dispenser les bonnes pratiques.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Attractivités territoriales

En novembre 2023, la première programmation **Poctefa** a permis de retenir

52 projets concernant les Pyrénées-Atlantiques

pour un coût total de **27 M€** dont 18 millions de fonds européens de développement régional concernant les Pyrénées-Atlantiques.



En 2023, avec la **deuxième édition du budget participatif transfrontalier Ideiak**, la Diputación Foral de Gipuzkoa et le Conseil départemental ont financé **18 nouvelles initiatives citoyennes**, sur la base des votes de plus de 4 300 personnes.

Un **travail interservices** accompagné par l'Agence départementale du tourisme (ADT) a été conduit et a abouti à **une stratégie partagée pour le développement des sports et loisirs de nature** dans les Pyrénées-Atlantiques.



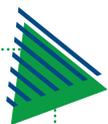
Le Conseil départemental a développé une logique de **soutien spécifique à l'économie sociale et solidaire (ESS)**. Un fonds de soutien dédié à **la structuration de projets socialement innovants** a ainsi été expérimenté en 2023. Six associations et une coopérative ont bénéficié d'une aide pour un montant global de

210 000 €



Le programme imaginé par le Conseil départemental, intitulé « **sport santé bien-être grâce à l'activité physique** », doit contribuer à une augmentation du nombre de jeunes pratiquant une activité sportive régulière, notamment les plus éloignés de la pratique.

L'année 2023 a été marquée par l'adoption du **Schéma Culture, Art et Territoires**, destiné à définir le périmètre de l'intervention du Conseil départemental dans l'accompagnement des filières artistiques professionnelles.

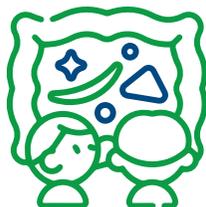


Issu d'un travail interne au sein de la bibliothèque départementale Biblio64, un **nouveau Schéma départemental lecture publique** a été présenté en session en janvier 2023.



Comme chaque année, **l'atelier maritime** a effectué des travaux d'entretien et de réparation des infrastructures et du matériel portuaires, pour un total de

16 415 heures



L'année 2023 a été **une année record pour Ospitalea**, Centre départemental d'éducation au patrimoine. En complément de l'offre scolaire, les expositions temporaires pour le grand public ont rencontré un succès retentissant. Ce sont les femmes dans la société basque avec **l'exposition « Emazteak »** qui ont ouvert le bal le 8 mars 2023.



148 jeunes ont bénéficié d'un soutien financier

Dans le cadre du dispositif d'**Aides aux Jeunes Agriculteurs**, pour un montant total de **898 500 €**.



Le programme « **Innopy Pyrénées** », co-construit avec les Hautes-Pyrénées a été **retenu par l'État** pour décliner treize actions financées en subvention et neuf lignes soutenues en investissement.

Aménagement, déplacements



Déplacements et
infrastructures

1 Déplacements et infrastructures

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'entretien des 4 500 km de réseau routier départemental, 313 agents travaillent au quotidien à assurer la sécurité et le confort des usagers lors de leurs déplacements. La collectivité est attentive à faire évoluer ses activités et ses pratiques pour correspondre aux enjeux actuels et à venir, notamment en matière de développement durable. Dans ce cadre, le Conseil départemental a acté en 2023 son Plan départemental d'entretien des dépendances vertes qui fixe les niveaux de service et les règles attendues en matière de fauchage et de débroussaillage, dans une logique de respect et de préservation de la biodiversité, en intégrant la gestion des plantes invasives. La mise en œuvre de ce plan a débuté à l'automne 2023 et fera l'objet d'un bilan au bout d'un an puis tous les cinq ans.

Les équipes du Conseil départemental sont intervenues plus de 1 700 fois au cours de l'année 2023 de nuit ou au cours des week-ends et jours fériés, dans le cadre du dispositif de veille permanente qui permet des interventions coordonnées (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7) en cas d'incident sur les routes départementales et en cas d'intempéries. Les centres de déneigement de Gourette, Artouste et La Pierre Saint-Martin ont également fonctionné entre la mi-novembre et la mi-avril pour le service hivernal, appuyés par le Centre d'information et de gestion du trafic qui centralise et diffuse l'information sur l'état des routes. La nouvelle version, plus performante et plus ergonomique, du site internet d'information sur le réseau routier départemental a été mise en service fin 2023.

277 km de revêtements de routes départementales ont été renouvelés en 2023 dont 80 km en régie, avec une volonté d'utiliser des techniques routières permettant de limiter l'émission de gaz à effet de serre et la



consommation de matériaux non renouvelables et d'énergie. À titre d'exemple, le Conseil départemental a expérimenté sur deux sections la mise en œuvre d'enrobés à froid afin de suivre dans le temps le comportement de ce matériau moins consommateur d'énergie. Le Département porte également une attention toute particulière au suivi et à l'entretien de ses ouvrages d'art. Ainsi, plus de 600 ouvrages ont été visités en 2023 et une cinquantaine de chantiers d'entretien ont été menés ainsi que deux chantiers de grosses réparations sur Autevielle et Pardies. Le renouvellement des glissières de sécurité et des panneaux de signalisation a été poursuivi ainsi que le marquage horizontal pour lequel plus de 610 km ont été refaits dont 370 en régie.

Nouvelles règles de fauchage pour préserver la biodiversité

L'année 2023 a été marquée en termes de modernisation routière, outre les 118 chantiers classiques d'aménagements de sécurisation réalisés sur l'ensemble du territoire départemental (hors chantiers ponctuels et intempéries), par la mise en service de la 2x2 voies sur la commune d'Ustaritz (RD932) et la liaison entre Bugnein et Viellenave-de-Navarrenx.

Par ailleurs, le Conseil départemental a poursuivi ses actions en matière de préservation de la biodiversité notamment sur la résorption de points noirs de collisions avec les animaux et le maintien des corridors écologiques en mettant en place des dispositifs d'effarouchement ou de signalisation dynamique à Navailles-Angos, Saint-Jean-de-Luz et Itxassou et en aménageant trois ouvrages hydrauliques pour le passage de la loutre et du vison d'Europe à Bassussary.



Mise à 2x2 voies de la RD932 à Ustaritz

52 M€
Total investissements

313
agents sur les routes

1800
murs de
soutènement

23,7 M€
modernisation

496
agents au total à la
Direction des Routes
et infrastructures
(y compris bureau
d'étude, personnel
administratif...)

800
engins et matériels,
350 engins roulants

16,7 M€
Pérennisation
(renouvellement des
chaussées)

4500 km
de voirie

4,1 M€
Ouvrages d'art

140 km
de véloroutes

2,9 M€
Renouvellement
matériel roulant

1600
ouvrages d'art

7,8 M€
Total fonctionnement



Liaison RD936/947 à Viellenave-de-Navarrenx

INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

En matière aéroportuaire, le Conseil départemental est membre des syndicats mixtes des deux aéroports du territoire. Les aéroports constituant un outil important au service de l'attractivité et du développement économique du territoire, le Conseil départemental prend toute sa place dans la gouvernance et l'accompagnement des plateformes aéroportuaires de Pau Pyrénées et Biarritz-Pays basque, dont il assure d'ailleurs la présidence.

L'aéroport de Biarritz-Pays basque connaît une reprise du trafic aérien avec près d'un million de passagers fin 2023, légèrement en deçà des prévisions du fait des mouvements de grève en début d'année. Les perspectives de développement sont très encourageantes avec l'ouverture de nouvelles lignes qui devraient se concrétiser sur 2024.

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) se poursuit. Pour rappel, le PPI couvre la période 2023-2028 avec des dépenses évaluées à 25,80 M€ dont 16,60 M€ sur 2023-2025 et 9,20 M€ sur 2026-2028.

L'activité commerciale de l'aéroport de Pau Pyrénées peine à repartir, avec un trafic fin 2023 de 345 000 passagers, soit une perte de plus de 40 % de son trafic d'avant crise. Le programme de vols reste extrêmement réduit et exclusivement national avec des lignes domestiques vers Orly, Charles de Gaulle et Lyon, à l'exception de quelques lignes saisonnières. L'année 2023 se clôture avec des inquiétudes sur ses perspectives de développement ainsi que sur le maintien de la ligne vers Orly.

NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Le Plan vélo

La politique «vélo» du Conseil départemental vise trois objectifs principaux, déclinés dans le Plan vélo 2020 :

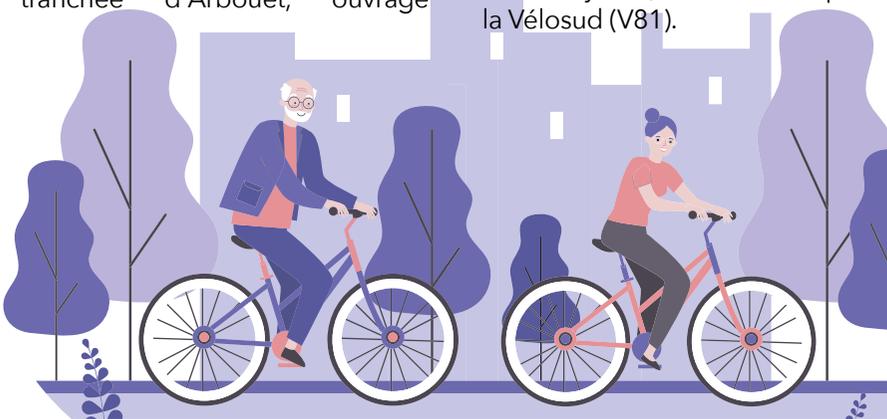
- l'attractivité du territoire;
- la qualité de vie des habitants;
- le maillage territorial, sur la base du Plan vélo 2020.

L'année 2023 a été marquée par :

- le lancement de la phase deux de l'appel à projet vélo lancé par le Conseil départemental en janvier 2021, dans la concrétisation de premiers projets, identifiés lors de l'élaboration en phase un de schémas cyclables;
- le démarrage des aménagements du réseau cyclable avec le lancement de travaux sur l'EuroVelo 3 (sécurisation de la tranchée d'Arbouet, ouvrage

monumental de l'ancienne voie ferrée, avant le passage de la voie verte), la VéloRhune (création d'une voie verte entre Saint-Jean-de-Luz et le Col de Saint-Ignace, départ du train de la Rhune) et la sécurisation des traversées de route départementale, route à grande circulation, par la Voie verte de la Vallée d'Ossau;

- la continuité des actions de sensibilisation auprès des collégiens avec la signature de partenariats avec des associations compétentes dans l'éducation à la mobilité cyclable intervenant auprès des jeunes;
- la réalisation d'opérations de sensibilisation et de communication telles que On s'y Col!, la participation aux partenariats nationaux autour de La Véloodyssée, la Scandibérique et la Vélosud (V81).



PARTICIPATION AU SYNDICAT MIXTE OUVERT (SMO) LA FIBRE64

L'aménagement numérique, et notamment le déploiement du très haut débit, constitue l'enjeu majeur de développement des territoires tant au plan international, national que local. L'exécutif du Conseil départemental a identifié le numérique comme l'une des priorités de son projet et un marqueur de son action en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil départemental a ainsi élaboré une politique numérique dont les déclinaisons concernent les infrastructures en réseau et la quasi-totalité des activités sociales. Il s'agit en effet de permettre l'essor de nouveaux services et usages pour créer de réelles dynamiques positives de développement et d'emploi.

Aménagement du territoire : l'évolution des réseaux vers le très haut débit

Outil partenarial, le syndicat mixte ouvert (SMO) La Fibre64 regroupe l'ensemble des Établissements publics de coopération intercommunale et le Conseil départemental pour porter le projet de réseau d'initiative publique de deuxième génération très haut débit en fibre optique et le développement de l'offre de services numériques sur tout le territoire. Une convention de délégation de service public attribue au délégataire la mission de desservir en FTTH toute la zone d'intervention publique, soit 260 000 prises en cinq ans, et d'activer ce réseau.

La commercialisation, portée par tous les opérateurs leaders nationaux, progresse rapidement. Ainsi, le cap des 100 000 abonnés sera franchi à l'été 2024. Le taux de pénétration est supérieur à 60 % dans de nombreux villages.

Avec 1 500 km de fibres optiques raccordées, le réseau de collecte en haut débit « IRIS 64 » demeure l'un des réseaux d'initiative publique les plus importants de France. Il comptabilise près de 63 000 usagers ADSL/ VDSL, seize clients opérateurs directs, sept clients opérateurs indirects et un chiffre d'affaires autour de 18 millions d'euros. IRIS 64 a vocation à être repris par THD 64 fin 2024 qui le réutilise largement pour la construction actuelle du réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné.

Pour ce qui concerne les connexions sans fil, le SMO poursuit l'action du Conseil départemental pour les habitats et entreprises les plus isolés en soutenant l'installation d'un réseau THD radio et en subventionnant les aides à la connexion satellite. Maillant 60 à 70 % du territoire départemental, le réseau THD radio, commercialisé par Ozone, est une solution d'attente à très haut débit, immédiatement disponible là où la fibre arrivera plus tard. La Fibre64 porte également des solutions d'accompagnement à la mise en place de Wifi public.

Le développement des usages et services numériques

La mission de développement des usages et des services numériques du SMO est le corollaire de l'investissement en matière d'aménagement numérique réalisé sur le territoire, afin de couvrir l'intégralité des enjeux du numérique, mutualiser et optimiser les moyens mis à sa disposition. Il s'agit de moderniser l'action publique locale et d'accompagner les collectivités territoriales dans cette mutation numérique en garantissant la maîtrise et la sécurisation de leurs données mais aussi de leur donner les moyens de répondre à leurs obligations. Pour répondre au mieux aux besoins prioritaires de ses membres, le SMO développe des prestations de services numériques sur différentes thématiques. Citons par exemple, l'administration électronique fortement prisée des communes : plus de 800 collectivités locales utilisent la plateforme des marchés publics. L'effort est aussi

porté sur la cybersécurité avec le « bouclier Cyber64 » et quatre logiciels de protection d'attaques sur internet. 300 collectivités locales en profitent aujourd'hui. La Fibre64 a instauré une centrale d'achat qui permet d'acquérir à des conditions avantageuses tout ce dont a besoin une collectivité en matière de système d'information.

La démarche d'inclusion numérique commencée par le Conseil départemental depuis 2017 est soutenue par les opérateurs des services publics tels que Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales et la Caisse primaire d'assurance maladie. Ils poursuivent avec le Syndicat La Fibre64 le même objectif : favoriser l'autonomie numérique des usagers, notamment les plus éloignés, pour un meilleur accès au droit et une meilleure insertion sociale et professionnelle. Les ateliers de médiation numérique permettent à de nombreux administrés de gagner en autonomie sur l'usage du numérique. Plus de 250 ateliers se sont ainsi tenus dans l'ensemble du département en 2023.

63
Nœuds de Raccordement Optique (NRO) posés, au moins un dans chaque EPCI

210 873
habitations et entreprises raccordables sur le réseau THD 64

94 873
abonnés sur le réseau THD 64

4
opérateurs nationaux clients du réseau THD 64

102
bénéficiaires de la clause insertion

41
sites propres exploités en THD radio LTE 4G

67
nouveaux sites de téléphonie mobile 4G mis en service en 7 ans

800
collectivités utilisatrices de la plateforme d'e-administration

257
ateliers de médiation numérique

12
webinaires autoproduits



CE QU'IL FAUT RETENIR

Aménagement, déplacements



Dans le cadre de l'**entretien des 4 500 km de réseau routier départemental, 313 agents travaillent au quotidien** à assurer la sécurité et le confort des usagers lors de leurs déplacements.

Les équipes du Conseil départemental sont intervenues **plus de 1 700 fois** au cours de l'année 2023 dans le cadre du dispositif de veille permanente qui permet des interventions coordonnées en cas d'incident sur les routes départementales et en cas d'intempéries.



277 km

de revêtements de routes départementales renouvelés

avec une volonté d'utiliser des techniques routières permettant de limiter l'émission de gaz à effet de serre et la consommation de matériaux non renouvelables et d'énergie.



L'aéroport de Biarritz-Pays basque connaît une reprise du trafic aérien avec **près d'un million de passagers fin 2023**. Les perspectives de développement sont très encourageantes avec l'ouverture de nouvelles lignes qui devraient se concrétiser sur 2024.

Le cap des **100 000 abonnés** au réseau très haut débit en fibre optique sera franchi à l'été 2024. **Le taux de pénétration est supérieur à 60 %** dans de nombreux villages.



Actions en matière de préservation de la biodiversité, notamment sur la **résorption de points noirs de collisions avec les animaux** et le maintien des **corridors écologiques** en mettant en place des dispositifs d'effarouchement ou de signalisation dynamique et en aménageant des ouvrages hydrauliques pour le passage de la loutre et du vison.



Le Département



64MusicBox

64musicbox.fr



Archives départementales

archives.le64.fr



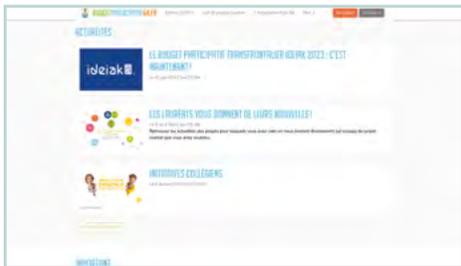
Autonomie

www.autonomie64.fr



Bibliothèque départementale
des Pyrénées-Atlantiques

www.biblio64.fr



Budget participatif du 64

www.budgetparticipatif64.fr



Château de Laàs

www.chateau-enigmes.com/fr/pyrenees-atlantiques



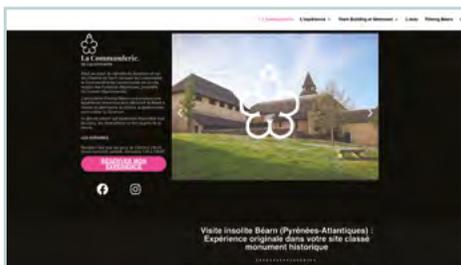
Château de Montaner

www.chateau-montaner.fr



Château de Morlanne

www.chateaudemorlanne.fr



Commanderie de Lacommande

www.commanderie-lacommande.fr



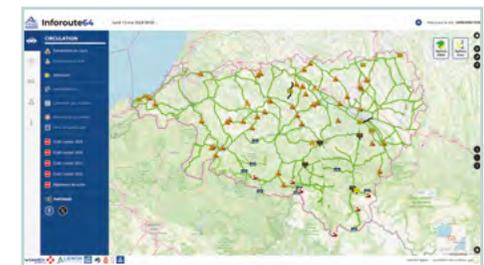
Opendata64

data.le64.fr



Ideiak, budget participatif
transfrontalier

www.gipuzkoa64.eu/fr



Inforoute 64

inforoute.le64.fr

sur internet



Plateforme insertion
insertion.le64.fr



Je soutiens le 64
jesoutiens.le64.fr



Syndicat Mixte La Fibre64
lafibre64.fr



Maison départementale des personnes handicapées
mdph64.fr



La boussole des jeunes
boussole.jeunes.gouv.fr



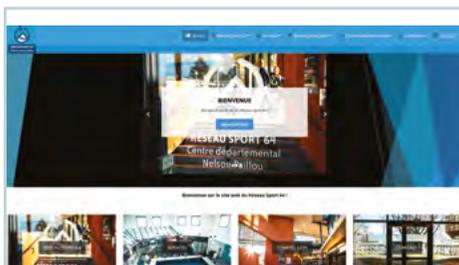
Nature 64
nature64.fr



Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine
ospitalea.fr



Présence médicale 64
presencemedicale64.fr



Réseau Sport 64
reseausport64.fr



Agence départementale de tourisme
tourisme64.com



Activités de loisirs en Béarn et Pays basque
www.visit64.com



Site institutionnel
le64.fr



@departement64



Département des Pyrénées-Atlantiques



Le64enimage



Département des Pyrénées-Atlantiques
64, avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex 9
4, allée des Platanes - BP 431 - 64104 Bayonne Cedex